

Délibération n°240315_31

Séance du Conseil d'administration du 15 mars 2024

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 28
Nombre de membres en exercice : 28
Membres présents : 20
Membres représentés : 2
Quorum : 14

Pour : **DÉCISION** AVIS INFORMATION

Compte financier 2023

Vu les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation, notamment les articles R. 719-102 et R. 719-104,

Vu les articles 202, 210, 211, 212 et 214 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 modifié relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), de la présentation et de l'exécution de leur budget,

Liste des annexes à la délibération :

Les tableaux budgétaires, notamment les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale pour vote et les autres tableaux pour information,
Le compte de résultat, le bilan, la balance, l'annexe,
Le rapport de l'ordonnateur.

Le Conseil d'administration

DECIDE

Article 1 :

D'arrêter les éléments d'exécution budgétaire suivants pour l'établissement et le SAIC :

- 357 ETPT sous plafond et 49 ETPT hors plafond
- 43 902 749 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 28 901 658 € Personnel
 - 7 985 635 € Fonctionnement et intervention
 - 7 015 456 € Investissement

- 48 325 845 € de crédits de paiement
 - 28 901 658 € Personnel
 - 7 827 135 € Fonctionnement et intervention
 - 11 597 052€ Investissement
- 42 279 489 € de recettes
- - 6 046 356 € de solde budgétaire

Selon détail par budget suivant

	Etablissement	SAIC	Total UTBM
Autorisations d'engagement	40 437 847	3 464 902	43 902 749
dont Personnel	27 540 192	1 361 466	28 901 658
Dont fonctionnement et intervention	6 907 758	1 077 877	7 985 635
Dont investissement	5 989 897	1 025 559	7 015 456
Crédits de paiement	44 773 269	3 552 576	48 325 845
dont Personnel	27 540 192	1 361 466	28 901 658
Dont fonctionnement et intervention	6 715 645	1 111 490	7 827 135
Dont investissement	10 517 432	1 079 620	11 597 052
Recettes	39 201 145	3 078 345	42 279 489
Solde budgétaire	- 5 572 124	- 474 232	- 6 046 356

Article 2 :

D'arrêter les éléments d'exécution comptable suivants pour l'établissement et le SAIC :

- Une trésorerie de 14 612 106 € soit une variation de - 3 260 468 €
- 886 506,34 € de résultat patrimonial
- 1 105 803 € de capacité d'autofinancement
- Un fonds de roulement de 11 800 528 € soit une variation de - 3 148 142 €

Selon détail par budget suivant

	Etablissement	SAIC	Total UTBM
Trésorerie et trésorerie passive	8 918 009	5 694 097	14 612 106
Résultat patrimonial	- 772 694,84	- 113 811,50	- 886 506,34
Capacité d'autofinancement	1 003 132	102 672	1 105 803
Variation du fonds de roulement	- 3 044 243,58	- 103 898	- 3 148 142



D'arrêter les impacts des corrections d'erreur historiques comme suit :

	Etablissement	SAIC	Total UTBM
Compte 110 - Report à nouveau créditeur	1 065,14	3 986,05	5 051,19

Article 3 :

- D'affecter le résultat par prélèvement sur le compte de réserves 10682 respectivement à hauteur de 772 694,84 € et 113 811,50 € des budgets Etablissement et SAIC.
- D'affecter les soldes des comptes de reports à nouveau à hauteur de 1 065,14 € et 3 986,05 € en réserves au compte 10682 des budgets Etablissement et SAIC.

Abstention(s) : 3
Votants : 22
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 19
Pour : 19
Contre : 0

La présente délibération est adoptée.


Fait à Sevenans,
Le Directeur
Ghislain MONTAVON

* * *

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2023

Annexe aux comptes annuels de l'Université de Technologie
de BELFORT – MONTBÉLIARD

Les notes indiquées dans l'annexe font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes annuels ont été arrêtés par l'agent comptable et par l'ordonnateur.
Le résultat de l'exercice au 31/12/2023 est déficitaire et s'élève à - 886 506,34 €.

SOMMAIRE

I. <u>LES FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE</u>	3
<u>FIABILISATION DE L'INVENTAIRE COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS</u>	3
<u>LA MISE A JOUR ET L'EVOLUTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF IMMOBILIER</u>	3
<u>LA MISE A JOUR ET L'EVOLUTION DE L'ACTIF MOBILIER</u>	4
<u>SPECIFICITES DE LA FONDATION : D'UN BUDGET ANNEXE A UN BUDGET ANNEXE</u>	4
<u>IMPACTS CONJONCTURELS</u>	5
II. <u>PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION</u>	6
1) <u>REGLEMENTATION ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES</u>	6
2) <u>METHODES D'EVALUATION (OPTIONS, DEROGATIONS, EXCEPTIONS)</u>	6
3) <u>COMPARABILITE DES COMPTES</u>	11
III. <u>NOTES RELATIVES AU BILAN</u>	13
1) <u>ACTIF IMMOBILISE</u>	13
<u>TABLEAU DES VARIATIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE AU 31/12/2023</u>	13
2) <u>FONDS PROPRES</u>	16
3) <u>CREANCES</u>	17
4) <u>FINANCEMENTS DE L'ACTIF</u>	18
5) <u>PROVISIONS</u>	19
6) <u>DETTES</u>	20
7) <u>PRODUITS A RECEVOIR</u>	21
8) <u>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</u>	21
9) <u>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</u>	21
10) <u>CHARGES A PAYER</u>	22
IV. <u>NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</u>	24
<u>LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT</u>	24
<u>LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</u>	24
V. <u>AUTRES INFORMATIONS</u>	26
1) <u>EFFECTIFS</u>	26
2) <u>EVENEMENTS POST-CLOTURE</u>	26

I. LES FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Fiabilisation de l'inventaire comptable des immobilisations

La mise à jour et l'évolution de l'actif et du passif immobilier

L'année 2023 a été marquée par les travaux bâtimentaires relatifs au bâtiment B pour sa partie CrunchLab, et au bâtiment A de BELFORT. Des prestations d'études au profit du bâtiment C de BELFORT ont été interrompues pour être revues dans un projet réduit en 2024.

Bâtiment B

Le bâtiment B, pour sa partie CrunchLab concernée par la réhabilitation, a été mis en service en octobre 2023. Le bâtiment a été scindé dans l'inventaire comptable entre sa partie réhabilitée dévolue au CrunchLab et celle dévolue aux autres activités. Le CrunchLab a fait l'objet d'une destruction partielle avant travaux et d'intégration des travaux selon le tableau ci-après :

Bâtiment B historique	Partie Crunch avant travaux	Partie Crunch avant travaux ---- Financement externe de l'actif (FEA)	Partie Crunch après destruction	FEA Partie Crunch après destruction
4 579 k€	871 k€	848 k€	196 k€	196 k€

Crunch après travaux *	FEA après travaux*
5 082 k€	3 627 k€

*A la clôture 2023, des travaux restent à intégrer dans l'attente des derniers mémoires du maître d'ouvrage délégué et de la répartition de certaines études et certains travaux génériques par composant.

Bâtiment A

Le bâtiment A a fait l'objet d'une destruction partielle selon le tableau ci-dessous. Les travaux n'étant pas terminés, ils figurent fin 2023 en immobilisation en cours pour un montant de 5 529 k€.

Bâtiment A avant travaux	Bâtiment A ---- Financement externe de l'actif (FEA)	Bâtiment A après destruction	Bâtiment A ---- FEA après destruction
2 086 k€	2 050 k€	499 k€	499 k€

La réalisation des travaux grâce à une maîtrise d'ouvrage déléguée MOAD induit le versement d'avances successives au compte 238 transformées en acomptes après validation des mémoires et des pièces justificatives du maître d'ouvrage délégué. Ce fonctionnement explique le montant important figurant encore en avance au compte 238 à quelques mois du terme des travaux.

La mise à jour et l'évolution de l'actif mobilier

L'inventaire a été fiabilisé par des mises au rebut sur des domaines ciblés (logiciels, matériels informatiques et pédagogiques notamment) pour un montant total de 271 746 € brute et une valeur nette de 5 514,07 € validé par le conseil d'administration du 15 décembre 2023.

Spécificités de la fondation : d'un budget annexe à un budget annexé

Les fondations universitaires doivent établir des comptes annuels conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et aux règles prévues dans le Plan Comptable Général.

Selon ce règlement et selon l'article R719-201 du Code de l'Education, le budget et le compte financier de la fondation universitaire sont annexés à ceux de l'établissement. La fondation est un budget annexé de l'université et non plus un budget annexe.

La double autorité de tutelle de l'établissement a pris acte de cette spécificité dans la nouvelle instruction comptable commune parue au BOFIP-GCP-22-0014 du 16 décembre 2022. Des comptes sont désormais dédiés aux fondations universitaires dans le plan de comptes commun applicable aux organismes publics dépendant de l'Etat en application du titre III du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Les éléments des états financiers de la fondation ne doivent plus être intégrés à celles de l'établissement.

A titre de transition, les données de la liasse budgétaire des comptes financiers 2023 de la fondation universitaire suivent le même format que celles du budget initial 2023 ; elles sont encore agrégées à ceux de l'établissement, pour permettre une comparaison entre la prévision et l'exécution de l'exercice 2023.

Toutefois, les états financiers (bilan, compte de résultat) de l'EPSCP et la présente annexe n'intègrent plus les données de la fondation universitaire dès le compte financier 2023. La Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes (CNCC) a validé le principe.

Impacts conjoncturels

Après une année 2022 où une nette érosion du résultat était apparue, l'année 2023 enregistre un résultat déficitaire de 886 506 € alors que les 5 dernières années ont fait état d'un bénéfice moyen de 2 082 k€.

Les produits se maintiennent à 40 884 k€ avec une hausse de 2,38% sans parvenir à contrecarrer la hausse enregistrée par les charges + 4,6 % pour un montant de 41 770 k€.

Les produits réels hors produits d'ordre (reprise de subventions, dépréciations et provisions) subissent une légère érosion de 80 k€ (-0,21%).

Si les subventions se maintiennent globalement (+0,78% pour une valeur nominale de + 253 k€), on observe une nouvelle fois une érosion de l'activité du SAIC, – 230 k€ de prestations et également des Autres produits de gestion -136 k€.

Parallèlement, les charges réelles (hors amortissements) augmentent de 1 628 k€ (+4,65%) sous le double effet des charges de personnel (+ 988 k€) du fait de l'augmentation du point d'indice de 1,5%, des mesures en faveur du pouvoir d'achat et du Glissement Vieillesse technicité et des consommations de marchandises et approvisionnements (+788 k€).

Les produits et les charges d'ordre, c'est-à-dire les amortissements, reprises de financements, les provisions et dépréciations et leurs reprises, bien qu'en forte augmentation, ont globalement un impact négatif limité sur l'évolution du résultat à hauteur de - 131 k€.

Les charges et produits d'ordre augmentent respectivement de 1 160 k€ et de 1 028 k€ sous l'effet des sorties inhérentes à la destruction avant rénovation des bâtiments A et B. Ces sorties de l'inventaire comptable induisent un amortissement et une reprise de subvention parallèle pour leur valeur nette comptable non encore amortie.

La mise en service du Crunch Lab en fin d'année n'a que peu d'impact sur le résultat de l'exercice 2023.

La trésorerie diminue de 3 260 k€ pour s'établir à 14 612 k€. Elle représente encore 146 jours de charges de fonctionnement réelles.

Sa variation est très majoritairement induite par celle du fonds de roulement en baisse de 3 148 k€, évoluant de 15 000 k€ fin 2022 à 11 852 k€ fin 2023 sous l'effet des 2 opérations immobilières d'ampleur du bâtiment A et du bâtiment B.

Le besoin en fonds de roulement se maintient à – 2 811 k€. Cet apport en fonds de roulement a une triple origine :

- L'encaissement d'avances pour des projets non encore finalisés (notamment bâtiments A et B essentiellement),
- Des encaissements sur opérations pour compte de tiers à reverser à des bénéficiaires une fois les conditions conventionnelles remplies (aide mobilité 580 k€, Programme d'Investissements d'Avenir Mobicampus 500 k€ d'avances non encore versées)

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1) Réglementation et principes comptables appliqués

Les comptes annuels ont été préparés en application des dispositions prévues dans le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), le recueil des normes comptables des établissements publics (RNCEP) dans sa dernière version du 19 juillet 2023 et l'instruction comptable commune parue au BOFIP-GCP-22-0014 du 16 décembre 2022. Ces règles ont été adaptées aux spécificités des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) codifiées au code de l'Education.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2) Méthodes d'évaluation (options, dérogations, exceptions)

2.1) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles d'une valeur unitaire inférieure à 800 € HT sont comptabilisées en charge.

Les logiciels acquis sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais liés à leur mise en service. Les logiciels à usage interne créés sont évalués à leur coût de production.

Les autres concessions et droits similaires correspondent principalement à des droits d'exploitation de brevets, de marques, de propriété littéraire ou artistique.

2.2) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à :

- Leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux (y compris les frais accessoires),
- Leur coût de production pour les biens produits par l'établissement,
- Leur valeur vénale, après estimation, pour les biens acquis à titre gratuit ou reçus en dotation ou en affectation
- L'euro symbolique pour les immobilisations historiques.

Les acquisitions dont la valeur unitaire est inférieure à 800 € HT sont comptabilisées en charge à l'exception des ordinateurs comptabilisés à l'actif (unité complète), des tablettes et des smartphones par décision spécifique du Conseil d'administration du 25 septembre 2014.

2.3) Patrimoine immobilier mis à disposition de l'Etat

Les actifs immobiliers mis à disposition de l'UTBM en provenance de l'Etat ou d'autres entités publiques sont comptabilisés aux comptes 21x516 – Mise à disposition. Un financement d'un montant strictement identique est comptabilisé au compte 104x ou 134x correspondants. Les dotations aux amortissements comptabilisées au compte de résultat via le 6811 évoluent symétriquement à la comptabilisation d'un produit au compte 7813 intitulé reprise sur amortissements.

Chaque bâtiment est comptabilisé selon la dernière évaluation France Domaine s'y rapportant.

Depuis 2022, des contacts pris avec les services de France Domaine ont régulièrement été renouvelés. Ils n'ont pas permis de procéder à l'intégration de certains bâtiments faute de données financières et comptables fiables :

- les bâtiments H et I mis à disposition par l'Etat en 2014 ;
- le bâtiment M, désormais également propriété de l'Etat par remise à l'Etat de la collectivité PMA et mise à disposition de l'UTBM par l'Etat

Un référent national France Domaine est désormais désigné au profit de l'UTBM. L'objectif consiste à obtenir des données financières fiables en vue d'une intégration en 2024.

2.4) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

2.5) Amortissements des immobilisations

Les immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée normale d'utilisation. Les taux d'amortissement retenus par l'université et préconisés par l'Instruction Comptable Commune sont référencés ci-après.

NATURE DE L'IMMOBILISATION	DUREE
FRAIS D'ETABLISSEMENT	5 ANS
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	5 ANS
LOGICIELS	3 ANS
AUTRES CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES	3 ANS
DROIT AU BAIL	5 ANS
AUTRES IMMOS INCORPORELLES	5 ANS
AGENCEMENT AMENAGEMENT DE TERRAINS	10 ANS
BATIMENTS	40 ANS
BATIMENTS SUR SOL D'AUTRUI	40 ANS
MATERIEL SCIENTIFIQUE	10 ANS
MATERIEL D'ENSEIGNEMENT	10 ANS
INSTALLATIONS TECHNIQUES ET OUTILLAGE	10 ANS
COLLECTIONS AFFECTEES OU REM EN DOT°, ACQUISES	10 ANS
BIENS HISTORIQUES	NON AMORTIS

COLLECTIONS LITTERAIRES, SCIENTIFIQUES, ARTISTIQUES	NON AMORTIES
MATERIEL DE TRANSPORT	10 ANS
MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	10 ANS
MATERIEL INFORMATIQUE	5 ANS
MATERIEL DIVERS	10 ANS
INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS	20 ANS

Par ailleurs, la sortie de patrimoine (biens existants au 31 décembre 2009, évalués par France Domaine) et intégré par composant au 31 décembre 2011 se décompose de la manière suivante :

DECOMPOSITION STANDARD	DUREE
STRUCTURE	40 ans
Gros œuvre, VRD, charpente	
CLOS-COUVERT	25 ans
Couverture, étanchéité, bardage extérieur, menuiseries extérieures	
AMENAGEMENT INTERIEUR	15 ans
Second œuvre : cloisons, peinture, sols, plafonds...	
COURANTS FORTS et FAIBLES	20 ans
Electricité, informatique, téléphonie, ascenseur	
CHAUFFAGE VENTILATION	25 ans
Chauffage, ventilation, climatisation, plomberie	

Les nouveaux travaux sur biens immobiliers sont répartis selon cette décomposition.

2.6) Fonds propres

Les fonds propres sont constitués par les financements de l'actif reçus de l'Etat ou de tiers, des dons et legs en capital et des réserves accumulées.

2.7) Subventions d'investissement et Financements externes de l'actif

L'établissement a mis en œuvre les dispositions de l'instruction du 18 décembre 2012 relative à la comptabilisation des financements externes de l'actif. Les financements rattachés à des actifs sont principalement composés de la valeur des biens dévolus et des biens mis à disposition, ainsi que des subventions d'investissement destinées à financer des opérations immobilisables.

Ces financements sont rattachés à des actifs clairement identifiés et repris au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'ils financent.

L'inscription à l'actif des biens remis en dotation à l'établissement a pour contrepartie une rubrique spécifique en fonds propres.

Un financement rattaché à un actif évolue systématiquement avec l'actif qu'il finance. Ce principe se décline selon les modalités suivantes pour un actif amortissable et non amortissable :

Pour un actif amortissable, la reprise du financement en compte de résultat est effectuée sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de l'actif financé ;

Pour un actif non amortissable, le financement est maintenu dans les capitaux pour son montant initial.

Dans le cas d'un financement octroyé sans condition, celui-ci est comptabilisé au passif lors de la notification du financeur.

Dans le cas d'un financement octroyé sous condition (transmission d'un état récapitulatif des dépenses (ERD), le financement est reconnu :

- Lors de la transmission de l'ERD,
- A la clôture à hauteur des dépenses réalisées et pour la part financée (totale ou partiel) par le biais d'un financement à recevoir.

2.8) Stocks

Dans le cadre de son activité de e-boutique et du pôle éditorial, l'UTBM tient une comptabilité de stocks. La méthode de suivi comptable choisie est celle de l'inventaire intermittent. Par conséquent, l'ajustement comptable des stocks est effectué à la clôture de l'exercice.

2.9) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont enregistrées en créances douteuses lorsque l'antériorité est supérieure à 4 mois. Elles sont dépréciées de la manière suivante :

- 100 % de dépréciation pour les clients étrangers et les étudiants ou avec un risque avéré de non-recouvrement ;
- 50 % pour les titres de recettes émis avec une antériorité de plus de deux ans ;
- 25 % pour les titres émis avec une antériorité de plus d'un an.

2.10) Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise dès lors que cumulativement :

- L'établissement a une obligation à l'égard d'un tiers ;
- Il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci ;
- L'estimation de l'obligation est suffisamment fiable.

2.11) Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

2.12) Produits et charges constatés d'avance

En application du principe comptable de séparation des exercices, les produits et charges sont rattachés à l'exercice concerné, indépendamment des dates d'enregistrement ou de paiement.

2.13) Charges à payer et produits à recevoir

Les charges à payer correspondent principalement :

- aux dépenses de fonctionnement et d'investissement réalisées en 2023 dont la facture n'a pas été reçue à la clôture des comptes ;
- aux charges de personnel à payer en 2024 au titre des droits et rémunérations acquis en 2023 ;
- au CET (Comptes Epargne Temps) pour sa partie monétisable ;
- à la provision pour congés non pris pour les personnels titulaires et contractuels non enseignants.

Les enseignants-chercheurs perçoivent une rémunération forfaitaire. Leurs droits à congés ne font en général pas l'objet d'un suivi dédié compte tenu du statut de ces personnels. S'agissant d'un cas exceptionnel où aucune évaluation fiable du montant de l'obligation au titre des droits à congés des enseignants-chercheurs ne peut être réalisée, aucun passif n'a été comptabilisé dans les comptes de l'établissement.

Les produits à recevoir correspondent principalement :

- aux droits constatés dans le cadre de conventions de recherche ou d'opérations pluriannuelles d'investissement suivis selon la méthode dite de l'avancement ;
- aux produits des prestations de service réalisées en 2023 mais non facturées.

2.14) Produits et subventions d'exploitation

Les produits sont généralement constatés :

- lors de l'encaissement des droits universitaires à hauteur de l'année universitaire complète (12 mois) au titre de redevances ; lors de l'émission des titres individuels l'année où l'encaissement aurait dû intervenir en cas de paiement non spontané dans les délais ;
- lors de la signature de la convention pour formation continue au prorata de l'année ; le solde restant à courir est comptabilisé en produit l'année suivante ;
- à la mise à disposition de personnel ;
- à la réalisation des prestations pour les autres prestations ;
- à hauteur des notifications du CROUS pour la CVEC.

Les subventions d'exploitation sont principalement constituées des subventions de l'Etat, des collectivités publiques et des organismes internationaux qui sont comptabilisées :

- au cours de l'exercice pendant lequel elles ont été reçues pour les subventions forfaitaires sans condition. Tel est notamment le cas dotation annuelle pour charge de service public (SCSP) versée par l'Etat. L'intégralité de cette subvention a été titrée dans le respect de la circulaire DF-2B20-22-3269 du 26 juillet 2022 relative à la gestion budgétaire et comptable des organismes et opérateurs de l'Etat pour 2023.
Chaque année, il est analysé le détail des crédits, leur fléchage, l'année concernée selon le détail des affectations indiqué par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Innovation joint à la notification.
- à la levée des conditions pour les subventions sous conditions. Ainsi, en cours de réalisation, les recettes sont constatées lors de la réalisation des conditions (ex : production des rapports financiers).

3) Comparabilité des comptes

La fondation

Comme évoqué dans la rubrique dévolue aux principaux constats, le bilan et le compte de résultat 2023 de l'UTBM n'intègrent plus les données de la fondation universitaire. Pour permettre leur comparabilité entre l'exercice 2022 et l'exercice 2023, des comptes proformas sont présentés ci-après.

Corrections d'erreurs

Plusieurs corrections d'erreurs minimales ont été effectuées notamment :

- la correction de la reprise de subventions perçues en exercice décalé par rapport à la mise en service du bien ou d'amortissements excessifs pour 5 k€
- 4 k€ d'annulation de subventions d'investissement sur un projet financé
- Des corrections d'amortissements pour 2,5 k€ (cadence initiale d'amortissement d'un bien non conforme à celle adoptée par l'établissement)

Au titre de l'information comparative, le bilan et le compte de résultat de l'exercice N-1 sont présentés ci joint après retraitement.

PASSIF - en K€	31/12/2023	31/12/2022 avec changement de méthode et correction d'erreur	31/12/2022	Ecart
FINANCEMENTS RECUS	36 432	32 074	32 131	- 56
RESERVES	28 902	27 013	27 013	-
REPORT A NOUVEAU	-1	936	936	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 887	951	953	- 2
TOTAL FONDS PROPRES	64 446	60 974	61 033	- 58
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	263	498	498	-
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	9 256	8 826	8 826	-
TOTAL PASSIF	73 976	70 299	70 357	- 58
ACTIF - en K€	31/12/2023	31/12/2022 avec changement de méthode et correction d'erreur	31/12/2022	Ecart
ACTIF IMMOBILISE	54 158	47 492	47 499	- 7
ACTIF COURANT	19 818	22 807	22 858	- 51
TOTAL ACTIF	73 976	70 299	70 357	- 58

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT - en K€	31/12/2023	31/12/2022 avec correction d'erreur	31/12/2022	Ecart
SUBVENTIONS ET ASSIMILES	32 533	32 018	32 283	-
AUTRES PRODUITS	5 950	6 177	5 863	-
QP SUBVENTION VIREE AU RESULTAT	2 400	1 805	1 800	+ 5
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	40 883	39 951	39 946	+ 5
CHARGES DE FONCTIONNEMENT - en K€	31/12/2023	31/12/2022 avec correction d'erreur	31/12/2022	Ecart
CHARGES EXTERNES	7 333	6 554	6 550	+ 4
CHARGES DE PERSONNEL	28 309	27 321	27 321	-
AUTRES CHARGES	967	1 118	1 118	-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 162	4 008	4 001	+ 2,5
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	41 770	38 988	38 990	+ 6,5
TOTAL RESULTAT FINANCIER		- 2	- 2	-
EXCEDENT/DEFICIT	- 887	951	953	-2

III. Notes relatives au bilan

1) Actif Immobilisé

Tableau des variations de l'actif immobilisé au 31/12/2023

Rubrique	Valeur brute à la fin de l'exercice précédent	Augmentation virement poste à poste	Acquisition / MAD / Transferts	Cession / Mise au rebut	Diminution par virement poste	Valeur brute à la clôture
Immobilisations incorporelles	2 475 708	-	97 748	1 148	13 983	2 558 325
20531000 Logiciels acquis ou	1 630 020	-	97 748	1 148	-	1 726 619
20580000 Autres conces° et dt	763 144	-	-	-	-	763 144
20800000 Autres immobilisatio	68 562	-	-	-	-	68 562
23710000 Av vers immo incor	13 983	-	-	-	13 983	-
Immobilisations corporelles	98 996 521	7 004 718	12 148 319	2 683 243	8 218 294	107 248 019
21126000 Terrains aménagés mi	5 514	-	-	5 514	-	-
21155600 Terrains bâtis- ens	12 031 148	-	-	-	-	12 031 148
21217000 Agencement terrain n	213 258	-	-	-	-	213 258
21218000 Agencements terrains	4 606	-	-	-	-	4 606
21227000 Agencement terrains	144 989	-	-	-	-	144 989
21315600 Construction bâtimen	28 266 429	6 960 343	-	2 262 741	-	32 964 031
21315700 Construction bâtimen	2 127 282	-	-	-	17 438	2 109 844
21355600 Construction agencem	292 811	-	-	-	-	292 811
21355700 Construction agencem	11 398 603	-	9 596	-	392 665	11 015 534
21355800 Construction agencem	1 656 864	-	-	-	14 121	1 642 743
21511700 Installations comple	278 806	-	21 523	-	-	300 329
21514700 Installations comple	203 630	-	-	-	-	203 630
21514800 Installations comple	8 035	-	-	-	-	8 035
21547000 Matériel acquis	18 506 196	-	1 423 431	5 525	-	19 924 103
21557000 Outillage acquis TEC	2 420 645	-	447 358	-	-	2 868 002
21558000 Outillage autre	6 250	-	-	6 250	-	-
21567000 Matériel d'enseignem	1 618 431	-	-	1 869	-	1 616 562
21577000 Agencem & aménag	2 357	-	-	-	-	2 357
21600000 Collections	33 550	-	-	-	-	33 550
21720000 Biens histori. et cultur.	22	-	2	1	-	23
21816000 Install génér, agnct	75 129	-	-	-	-	75 129
21817000 Install génér, agnct	1 083 999	-	69 900	59 709	-	1 094 191
21818000 Install génér, agnct	38 843	-	-	1 023	-	37 821
21827000 Matériel de transpor	1 045 177	-	10 716	-	-	1 055 893
21831700 Matériel de bureau a	61 571	-	-	-	-	61 571
21832700 Matériel informatique	6 527 219	8 679	856 733	71 915	-	7 320 716
21832800 Matériel informatique	89 700	-	-	-	-	89 700
21847000 Mobilier acquis	852 581	-	80 343	112 561	-	820 363
21848000 Mobilier autre	9 532	-	-	6 231	-	3 301
21887000 Matériels divers acq	2 972 503	15 856	374 291	-	-	3 362 650
21888000 Matériels divers aut	26 088	-	-	-	-	26 088
23130000 Immobilisations en c	4 027 375	-	8 778 570	149 905	6 540 749	6 115 291
23150000 Immobilisations en c	-	-	60 000	-	-	60 000
23180000 Immobilisations en c	4 049	-	15 856	-	19 905	-
23810000 Av vers immo corp	2 963 328	19 840	-	-	1 233 416	1 749 751
Participation et créances rattac part	42 247	-	-	-	-	42 247
26180000 Titres-autres	27 247	-	-	-	-	27 247
26710000 Créances de participation	15 000	-	-	-	-	15 000
Immobilisations financières	11 362	-	1 150	-	2 150	10 362
27430000 Prêts au personnel	1 000	-	1 150	-	2 150	-
27550000 Cautionnements	10 362	-	-	-	-	10 362
TOTAL	101 525 838	7 004 718	12 247 217	2 684 392	8 234 427	109 858 953

Les acquisitions constatées en 2023 sont d'ampleur, 12 247 k€ soit notamment :

- 6 960 k€ de travaux bâtimentaires définitifs dont 4 700k€ nets de destruction pour la mise en service du bâtiment B pour sa partie Crunch Lab
- 2 238 € de travaux bâtimentaires en cours supplémentaires soit 6 115 k€ de travaux bâtimentaires en cours pour le bâtiment A
- 1 418 k€ de matériel
- 7 94 k€ de matériel informatique
- 447 k€ d'outillage technique

A noter que les avances versées sur immobilisations restant à solder sont d'ampleur également, 1 750 k€. Cette situation atypique est inhérente au recours à une maîtrise d'ouvrage déléguée pour les travaux des bâtiments A et B-Crunch. L'UTBM verse des avances successives au mandataire pour lui permettre de payer les entreprises. Ces avances sont transformées en immobilisation en cours après vérification des mémoires périodiques transmis par le mandataire.

Les mises au rebut et sorties de l'inventaire comptable s'élèvent à 2 684 k€ soit notamment :

- 2 263 k€ de sorties des bâtiments A et bâtiment B (partie Crunch Lab uniquement) de Belfort de l'inventaire : il s'agit des destructions préalables aux réhabilitations réalisées ;
- 149,5 k€ de sorties du bâtiment C correspondant à l'ensemble de la partie des études menées pour le projet de réhabilitation qui ne seront pas utilisées lors de la révision du projet ;
- 272 k€ de mises au rebut, validées par délibération du conseil d'administration du 15 décembre 2023.

Tableau de variation des amortissements

Rubrique	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentation globale dont transfert	Augmentation	Diminution globale dont transfert	Diminution	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles	2 274 463	127 174	127 174	1 148	1 148	2 400 489
28053100 Amt-Log acq ss tr	1 450 335	124 230	124 230	1 148	1 148	1 573 417
28058000 Amt Brev, licences	761 155	-	-	-	-	761 155
28080000 Amt autres immo inco	62 973	2 944	2 944	-	-	65 917
Immobilisations corporelles	51 752 414	3 602 363	3 402 139	2 054 162	1 854 094	53 300 616
28121700 Amt-Agt terr nus acq	127 361	8 530	8 530	-	-	135 891
28121800 Amt-Agt terr nus aut	4 606	-	-	-	-	4 606
28122700 Amt-Agt terr ame acq	115 433	5 338	5 338	-	-	120 771
28131560 Amt-Constr admin màd	17 546 682	1 047 117	847 050	1 589 012	1 589 012	17 004 787
28131570 Amt-Constr admin acq	1 214 115	66 825	66 825	21 225	-	1 259 716
28135560 Amt-Ins ag admin màd	286 112	790	790	-	-	286 902
28135570 Amt-Ins ag admin acq	3 544 266	490 823	490 823	173 139	-	3 861 950
28135580 Amt-Ins ag admin aut	1 520 349	9 617	9 617	5 704	-	1 524 262
28151170 Amt-Ins comp s p acq	61 869	29 205	29 205	-	-	91 074
28151470 Amt-Ins comp s a acq	185 273	8 369	8 369	-	-	193 643
28151480 Amt-Ins comp s a aut	8 035	-	-	-	-	8 035
28154700 Amt-Matériel acq	15 241 615	644 979	644 979	5 525	5 525	15 881 070
28155700 Amt-Outillage acquis	890 073	245 891	245 891	-	-	1 135 964
28155800 Amt-Outillage autre	6 250	-	-	6 250	6 250	-
28156700 Amt-Matériel ens acq	1 592 578	1 465	1 465	1 869	1 869	1 592 174
28157700 Amt-Agct mat out acq	2 357	-	-	-	-	2 357
28160000 Amt-Collections	9 473	157	-	-	-	9 630
28181600 Amt- agct am div màd	75 129	-	-	-	-	75 129
28181700 Amt- agct am div acq	916 160	24 994	24 994	59 709	59 709	881 444
28181800 Amt- agct am div aut	38 843	-	-	1 023	1 023	37 821
28182700 Amt-Mat transp acq	454 217	101 632	101 632	-	-	555 849
28183170 Amt-Mat bureau acqui	55 842	2 011	2 011	-	-	57 853
28183270 Amt-Mat inform acq	4 774 657	659 639	659 639	71 915	71 915	5 362 381
28183280 Amt-Mat inform aut	83 505	-	-	-	-	83 505
28184700 Amt-Mobilier acquis	731 013	32 970	32 970	112 561	112 561	651 422
28184800 Amt-Mobilier autre	9 532	-	-	6 231	6 231	3 301
28188700 Amt-Mat divers acqui	2 230 980	222 010	222 010	-	-	2 452 990
28188800 Amt-Mat divers autre	26 088	-	-	-	-	26 088
TOTAL	54 026 877	3 729 537	3 529 312	2 055 310	1 855 242	55 701 105

Le montant des amortissements cumulés progresse moins que les années précédentes, 1 674 k€ (2 331 k€ en 2022) du fait de l'ampleur des mises au rebut (bâtimentaires notamment) et de l'incidence encore mitigée des nouveaux travaux bâtimentaires ; seul le bâtiment B partie Crunch a été mis en service et seulement à partir du mois d'octobre 2023.

2) Fonds propres

NATURE	31/12/2023	31/12/2022	Variation 2023
Financement de l'actif par l'Etat	24 009 091	23 403 090	606 001
Fonds propres des fondations		52 058	- 52 058
Réserves	28 902 055	27 013 318	1 888 736
Report à nouveau	- 1 466	935 783	- 937 249
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 886 506	952 953	- 1 839 459
Subventions d'investissement	12 423 343	8 675 654	3 747 689
Total Capitaux propres	64 446 516	61 032 856	3 413 660

- Les capitaux propres augmentent de 3 413 k€ grâce aux Financements Externes de l'Actif - FEA-(Subventions d'investissement) d'un montant de 4 354 k€, soit 606 k€ de financements par l'Etat et 3 748 k€ de financements provenant majoritairement des collectivités locales (régions et communautés d'agglomération).
- Le montant de 606 k€ de progression nette de FEA en provenance de l'Etat se décompose en :
 - 2 477 k€ de nouveaux financements majoritairement dédiés aux opérations bâtementaires
 - Et 1 871 k€ de diminution liée à la sortie parallèle de financements initiaux des destructions bâtementaires, biens mis à disposition, préalablement aux rénovations.
- La disparition des fonds propres de la fondation du bilan est consécutive au changement de méthode comptable induisant la non agrégation de la fondation aux comptes de l'établissement en 2023.
- L'évolution du report à nouveau est induite par l'apurement du report à nouveau excédentaire affecté en réserves par délibération d'affectation des résultat du 17 mars 2023 pour 935,8 k€ et pour un montant de -1,5 k€ de corrections d'erreurs (cf partie dédiée avec le bilan et le compte de résultat proformas).
- Le résultat de l'exercice 2022 a été incorporé aux réserves de l'établissement et du SAIC au compte 10682 de chacun des budgets pour leur part respective pour un montant total de 952 953 € conformément à l'affectation des résultats de 2022 sur l'exercice 2023 adoptée par délibération du conseil d'administration du 17 mars 2022.

3) Créances

Les créances non douteuses sont à échéance de moins d'un an.

CREANCES D'EXPLOITATION		
NATURE	31/12/2023	31/12/2022
CLIENTS	1 058 376	1 457 519
CLIENTS DOUTEUX	1 391 875	949 049
FACTURES A ETABLIR	823 324	878 101
Sous total créances clients	3 273 574	3 284 669
Créances (subventions exploitations...)	365 751	603 271
Sous total autres créances	365 751	603 271
Total	3 639 325	3 887 940

L'augmentation des créances pour clients douteux est due :

- Aux difficultés de recouvrement des droits d'inscription 2022/2023 pour 125 k€, notamment des droits différenciés des étudiants étrangers ;
- D'une créance étrangère (IEEE) pour 135 k€ ;
- D'une subvention de 2018 d'un montant de 93 k€

4) Financements de l'actif

Rubriques et postes	Cumul au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions			Cumul à la fin de l'exercice
		Financements reçus	Financements reconstitués suite à la reprise de la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé année 2023	Reprise suite à la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à la cession ou mise au rebut de l'actif financé	
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ÉTAT	23 260 310	2 100 779	1 408 681	859 420	-	-	23 866 311
Financements non rattachés à un actif	1 710 675	2 011 592	-	-	-	-	3 722 267
Financements rattachés à un actif	21 549 635	89 187	1 408 681	859 420	-	-	20 144 044
- Contrepartie et financement des actifs mis à disposition	18 417 029	-	1 408 681	583 760	-	1 870 501	17 371 448
- Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété	- 3 115	-	-	- 100	-	-	- 3 215
- Financement des autres actifs :	3 135 721	89 187	-	275 760	-	173 337	2 775 811
État	3 064 407	89 187	-	261 839	-	173 337	2 718 418
Agence nationale de la recherche (ANR) - IA	25 694	-	-	10 933	-	-	14 761
Autres	45 620	-	-	2 988	-	-	42 632
FINANCEMENTS DE L'ACTIF AUTRES TIERS	8 675 654	5 302 725	-	906 403	633 882	14 751	12 423 343
Financements non rattachés à un actif	1 359 943	809 946	-	-	633 882	-	1 536 007
- Régions	1 356 474	-	-	-	630 413	-	726 061
- Départements	-	151 865	-	-	-	-	151 865
- Communes et groupements	3 469	658 081	-	-	3 469	-	658 081
- Autres entités publiques dont établissements	-	-	-	-	-	-	-
- Union Européenne	-	-	-	-	-	-	-
- Autres organismes	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	-	-	-
Financements rattachés à un actif	7 315 712	4 492 779	-	906 403	-	14 751	10 887 336
- Régions	3 078 894	4 143 910	-	596 204	-	-	6 626 600
- Départements	1 429 072	-	-	82 471	-	-	1 346 600
- Communes et groupements	2 199 104	308 218	-	153 729	-	8 383	2 345 209
- Autres entités publiques dont établissements pub	34 130	-	-	2 464	-	-	31 666
- Union Européenne	530 348	24 816	-	56 039	-	6 368	492 757
- Autres organismes	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	44 164	15 835	-	15 495	-	-	44 504
TOTAUX	31 935 964	7 403 503	1 408 681	1 765 823	633 882	14 751	36 289 654

Les financements nets de l'actifs progressent fortement de 31 936 k€ à 36 290 k€ grâce aux financements des opérations immobilières relatives au bâtiment B et au bâtiment A de Belfort.

5) Provisions

RUBRIQUES	PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	PROVISIONS A LA FIN DE L'EXERCICE
PROVISIONS REGLEMENTEES	498 454	22 664	258 141	262 976
PROVISIONS POUR LITIGES	159 286		108 641	50 644
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (DECES ET AUTRES)	149 500		149 500	-
PROVISIONS POUR CET	113 573	13 884		127 457
PROVISIONS CET CHARGES SOCIALES / FISCALES	76 095	8 780		84 875
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	968 379	647 824	367 318	1 248 885
DEPRECIATION MAT DIVERS	-		-	-
PROVISION DEPRECIAT PDTS FINIS	121 518	2 337		123 854
DEPRECIATION CLIENTS DIVERS	846 861	645 488	367 318	1 125 031
TOTAL	1 466 832	670 488	625 460	1 511 861

La provision pour litige d'un montant de 54 930 € établit suite à la contestation par une entreprise des livrables de plusieurs prestations du SAIC a été reprise suite à l'absence de contestation de la solution transactionnelle proposée par l'UTBM à l'entreprise.

La provision pour capital décès a été reprise. Le principe de prudence appliqué sur ce point par l'établissement ne remplissait pas l'ensemble des critères indispensables à la constatation d'une provision et faisait l'objet d'une mention dans la lettre d'affirmation du commissaire aux comptes.

L'augmentation de la dépréciation pour clients correspond majoritairement à la provision à 100 % des 3 créances douteuses évoquées au paragraphe précédent.

6) Dettes

ECHEANCES DES DETTES	31/12/2023	31/12/2022
DETTES FOURNISSEURS	- 12 778	85 818
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	799 632	874 366
DETTES SOCIALES (PERSONNEL ET ORGANISMES SOCIAUX)	814 901	926 701
ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES - AVANCES SUR SUBVENTIONS	5 276 326	4 153 868
ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES - TVA	76 523	64 923
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	29 800	720 737
FOURNISSEURS IMMOS FACTURES NON PARVENUE	208 121	297 760
AVANCES ET ACOMPTE RECUS	-	-
DETTES OPCT (AMI)	574 368	302 943
AUTRES DETTES NON FINANCIERES	1 425 119	1 415 668
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	29 617	30 842
TOTAL	9 221 628	8 826 426

Les dettes augmentent de 429 k€.

La principale variation et le principal poste concerne les avances sur subventions + 1 123 k€ pour un montant total de 5 276 k€.

Il s'agit majoritairement d'avances versées par les financeurs pour des projets sans que des dépenses n'aient encore été effectuées en regard pour permettre l'émission d'un titre de recettes ou pour lesquelles un produit à recevoir a été émis à hauteur du financement correspondant aux dépenses déjà réalisées.

A noter que la dette fournisseurs « négative » est inhérente à des pénalités sur les marchés publics des bâtiments récupérer sur les factures non rapprochées dans l'attente des décomptes généraux et définitifs.

7) Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR	31/12/2023	31/12/2022
TITRES A EMETTRE	823 324	878 101
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS A RECEVOIR	90 426	
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A RECEVOIR	327 664	62 500
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	1 241 414	940 601

L'augmentation des produits à recevoir est significative.

Elle est pour partie conjoncturelle induite par des absences de personnels en fin d'année 2023.

Elle est également imputable à un changement réglementaire courant 2023. La liste des pièces justificatives de la recette a évolué. Auparavant les titres pouvaient être pris en charge dès communication du rapport technique et du rapport financier à l'agent comptable sans que ces derniers n'aient encore été remontés aux financeurs.

Désormais une attestation garantissant la remontée des pièces demandées par le financeur est un préalable à la prise en charge ce qui induit des décalages en fin d'année.

8) Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent les différentes formations continues (école SBARRO, FONTANET, VAE, Examen Linguaskill). Ils s'élèvent à 29 617 € à la clôture de l'exercice. Ils concernent exclusivement des droits de formation continue.

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	31/12/2023	31/12/2022
FORMATION CONTINUE	29 617	30 842
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	29 617	30 842

9) Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 91 601,53 € sont principalement relatives à des abonnements, des frais de maintenance sur matériel et bâtiments, des redevances et licences et divers contrats.

10) Charges à payer

CHARGES A PAYER	31/12/2023	31/12/2022
FACTURES NON PARVENUES	799 632	874 366
FACTURES NON PARVENUES - IMMOBILISATIONS	208 121	297 760
CHARGES A PAYER LIEES AU PERSONNEL	814 901	925 817
CHARGES SOCIALES LIEES AU PERSONNEL	4 238	4 521
TOTAUX	1 826 892	2 102 464

La diminution des factures non parvenues est très certainement inhérente à une relance régulière des fournisseurs rendues possibles par l'amélioration de la chaîne financière et notamment de la constatation et de la certification des services faits dans le système d'information.

Les charges à payer salariales diminuent de 232 k€ essentiellement du fait de la comptabilisation au fil de l'eau des vacances d'enseignement qui diminuent de 158 k€.

Détail des charges à payer liées au personnel

	Montant cumulé au 31/12/2022	Montant cumulé au 31/12/2023	Variation 2022/2023
RAFP	4 521	4 238	-284
Heures complémentaires	218 452	200 851	-17 601
Vacations enseignements	215 927	58 090	-157 837
Référentiel	75 833	78 021	2 189
Vacations étudiantes - COM	0	3 100	3 100
Vacations étudiantes - CRUNCH	0	1 129	1 129
Vacations étudiantes - DFP (hors tutorat)	5 939	2 494	-3 445
Vacations étudiantes - DFP (tutorat)	2 618	4 617	1 999
Vacations étudiantes SCD	3 491	1 621	-1 870
Vacations médecin	753	0	-753
Vacations autres	856	0	-856
Remboursements IJSS	-6 210	-325	5 885
Complément indemnitaire annuel	4 375	5 300	925
Indemnité CET	8 470	15 303	6 833
Indemnité télétravail 2022	2 078	0	-2 078
Rappel IFSE	512	0	-512
Rappel SFT	386	0	-386
Changement d'INM avec rappel	4 652	0	-4 652
Rappel de salaire décembre 2021- Contractuel Doctorant	0	0	0
Rappel de salaire décembre 2021	0	0	0
Rappel de salaire décembre 2021	0	0	0
Rappels de salaire décembre 2022	32 532	0	-32 532
Rappels de salaire décembre 2023	0	9 672	9 672
Indemnité Compensatrice de Congés Payés	574	0	-574
CET (supérieurs à 15 jours)	59 727	82 738	23 011
Sous-total Charges à payer	635 487	466 848	-168 638
CET (inférieur à 15 jours)	189 668	212 332	22 664
Congés payés contractuels Etablissement	115 906	168 977	53 071
Congés payés fonctionnaires BIATSS	136 751	160 619	23 868
Capital-décès	149 500		-149 500
Sous-total Provisions	591 825	541 928	-49 897
TOTAL UTBM	1 227 311	1 008 776	-218 536
Rappel de salaire décembre 2021	0	0	0
Rappel de salaire décembre 2022	9 202	0	-9 202
Rappel de salaire décembre 2023	0	1 676	1 676
Changement d'INM avec rappel	0	0	0
Congés payés contractuels SAIC	26 783	20 694	-6 089
TOTAL SAIC	35 985	22 370	-13 615
TOTAL GENERAL ETABLISSEMENT	1 263 296	1 031 146	-232 151

IV. Notes relatives au compte de résultat

Les charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement s'élevèrent à 41 770 k€. Après une hausse de 1 885 k€ en 2022, elles enregistrent une nouvelle hausse de 2 789 k€, soit +7,1 %, charges d'ordre incluses.

Les charges de personnels augmentent de 988 k€, soit + 3,6%, sous l'effet notamment de la hausse de 1,5 % du point d'indice, des mesures sociales garantissant le pouvoir d'achat et du glissement vieillesse technicité (GVT).

Les amortissements augmentent significativement de 1 160 k€ sous l'effet des destructions de bâtiments non totalement amorties dont la sortie de l'inventaire induit un amortissement complémentaire. S'agissant de biens mis à disposition, ils sont pour leur partie valorisation historique totalement compensés par des produits d'ordre générés par la sortie des financements afférents. L'impact du début de l'amortissement du nouveau bâtiment B partie Crunch Lab, mis en service en octobre 2023, et pour lequel des factures de solde sont attendues est négligeable et compensé en partie par la quote-part de reprise de financement correspondante.

Neutralisée des charges d'ordre (amortissements), les charges réelles augmentent de 1 628 k€, également de 4,6%.

Les consommations de marchandises augmentent de 12 %, + 788 k€ alors que les autres charges sont maîtrisées malgré l'inflation avec une baisse significative de 16% (- 172 k€).

Les produits de fonctionnement

PRODUITS	2 023	2 022
DROITS DE SCOLARITE	1 061 k€	1 048 k€
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	32 360 k€	32 140 k€
FORMATION CONTINUE ET VAE	387 k€	382 k€
PRESTATIONS DE RECHERCHE	1 526 k€	1 759 k€
AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	1 131 k€	1 222 k€
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	102 k€	106 k€
MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL	95 k€	0 k€
REPRISES DE PROVISION	549 k€	254 k€
QUOTE-PART REPRISE FINANCEMENTS	2 400 k€	1 800 k€
AUTRES	1 282 k€	1 231 k€
TOTAL	40 884 k€	39 945 k€

Après une nette diminution en 2022 de 862 k€, les prestations de recherche diminuent à nouveau de 233 k€.

Les quotes-parts de reprise de financements, recette d'ordre pendant des amortissements, évoluent de 33% essentiellement du fait de la sortie des parties de bâtiments et de leur financement avant les travaux de rénovation. La mise en service en fin d'année du bâtiment B n'a qu'un impact limité.

Les subventions et assimilées (taxe d'apprentissage) se répartissent comme suit :

SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 023	2 022
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ETAT	30 843 k€	29 943 k€
COLLECTIVITES PUBLIQUES	318 k€	531 k€
TAXE APPRENTISSAGE	442 k€	608 k€
AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE	219 k€	252 k€
UNION EUROPEENNE ET ORGANISMES INTERNATIONAUX	169 k€	220 k€
AUTRES	369 k€	582 k€
TOTAL	32 360 k€	32 148 k€

Le nouveau mode de paiement et de détermination des bénéficiaires de la taxe d'apprentissage est une nouvelle fois défavorable à l'UTBM. Le produit diminue de 164 k€ même si un mécanisme de garantie devrait permettre de percevoir en 2024 ce complément.

Hormis les subventions de l'Etat et notamment la Subvention pour Charge de Service Public (SCSP), les subventions accordées sont globalement en nette baisse.

V. AUTRES INFORMATIONS

1) Effectifs

		Exécuté 2022	Exécuté 2023	Ecart
ETABLISSEMENT	PR	26,7	29,0	2,3
	MCF	66,1	61,5	- 4,6
	ECC/MCF ou ATER/MCF	0,0	0,0	-
	P2D	31,3	32,0	0,6
	INV	0,1	0,8	0,7
	CTDOC ETAT	8,5	9,3	0,8
	ATER et CLD	7,3	7,3	-
	ECC/ELE	38,2	38,6	0,4
	LECTEUR	0,0	0,0	-
	VAC ENSEIGNEMENT			-
	BIATSS	92,3	93,3	1,0
	COMP BIATSS	58,7	60,8	2,1
	Plafond Etat	329,1	332,6	3,5
	BIATSS CONT	10,9	9,4	- 1,5
	APPRENTI	0,3	1,0	0,8
	CONT ET VAC ETUDIANT			-
	MEDECINS			-
	SBARRO	5,0	4,7	- 0,3
	CTDOC MOBICAMPUS	1,0	1,0	-
	DO MOBICAMPUS	1,0	1,0	-
CRUNCH LAB	5,4	5,6	0,3	
Plafond Propre	23,5	22,8	- 0,8	
TOTAL ETPT Etablissement	352,6	355,4	2,7	
SAIC	Budget Propre	31,16	26,8	- 4,3
	Total ETPT SAIC	31,16	26,8	- 4,3
TOTAL ETPT UTBM		383,80	382,22	- 1,6

2) Evènements post-clôture

Néant

Système de base
BILAN COMPTABLE (Avant répartition) - AGREGÉ - ETABLISSEMENT ET SAIC

ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	2 558 325	-2 400 488	157 837	201 245
Immobilisations corporelles	107 248 019	-53 300 616	53 947 403	47 244 107
Terrains	12 394 001	-261 268	12 132 734	12 152 116
Constructions	48 024 963	-23 937 618	24 087 345	19 630 465
Installations techniques, matériels, et outillage	24 923 018	-18 904 317	6 018 701	5 056 299
Collections	33 550	-9 630	23 920	24 077
Bien historiques et culturels	23	0	23	22
Autres immobilisations corporelles	13 947 422	-10 187 783	3 759 639	3 386 377
Immobilisations corporelles en cours	6 175 291	0	6 175 291	4 031 424
Avances et acomptes sur commandes	1 749 751	0	1 749 751	2 963 328
Immobilisations financières	52 609	0	52 609	53 609
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	109 858 953	-55 701 104	54 157 849	47 498 961
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	137 013	-123 854	13 159	19 479
Créances	6 215 465	-1 125 031	5 090 434	4 840 065
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	2 206 673		2 206 673	1 586 317
Créances clients et comptes rattachés	3 273 574	-1 125 031	2 148 543	2 437 708
Avances et acomptes versés sur commandes				170 790
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	69 500		69 500	69 500
Créances sur les autres débiteurs	665 719		665 719	575 751
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	91 602		91 602	74 369
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	6 444 080	-1 248 885	5 195 195	4 933 913
TRESORERIE				
Disponibilités	14 622 590		14 622 590	17 924 461
TOTAL TRESORERIE	14 622 590		14 622 590	17 924 461
TOTAL GENERAL	130 925 622	-56 949 989	73 975 633	70 357 336

Système de base
BILAN COMPTABLE (Avant répartition) - AGREGÉ - ETABLISSEMENT ET SAIC

PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES		
Financements reçus	36 432 434	32 130 802
Financement de l'actif par l'Etat	24 009 091	23 403 090
Financement de l'actif par des tiers	12 423 343	8 675 654
Fonds propres des fondations		52 058
Réserves	28 902 055	27 013 318
Report à nouveau	-1 466	935 783
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-886 506	952 952
TOTAL FONDS PROPRES	64 446 516	61 032 856
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	50 644	308 786
Provisions pour charges	212 332	189 668
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	262 976	498 454
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 024 775	1 978 681
Dettes fiscales et sociales	880 827	1 207 960
Avances et acomptes reçus	5 276 326	4 153 868
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)		
Autres dettes non financières	2 044 114	1 454 776
Produits constatés d'avance	29 617	30 842
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	9 255 658	8 826 126
TRESORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive	10 483	
TOTAL TRESORERIE	10 483	
TOTAL GENERAL	73 975 633	70 357 436

Système de base
BILAN COMPTABLE (Avant répartition) - UTBM - ETABLISSEMENT

ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	1 832 589	-1 775 416	57 173	120 793
Immobilisations corporelles	91 546 349	-41 906 787	49 639 563	43 144 950
Terrains	12 394 001	-261 268	12 132 734	12 152 116
Constructions	47 981 478	-23 924 827	24 056 651	19 597 851
Installations techniques, matériels, et outillage	12 279 935	-9 605 020	2 674 915	2 109 197
Collections	33 550	-9 630	23 920	24 077
Bien historiques et culturels	23		23	22
Autres immobilisations corporelles	10 952 159	-8 106 042	2 846 117	2 266 935
Immobilisations corporelles en cours	6 175 291		6 175 291	4 031 424
Avances et acomptes sur commandes	1 729 912		1 729 912	2 963 328
Immobilisations financières	29 000		29 000	30 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	93 407 938	-43 682 202	49 725 735	43 295 743
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances	3 387 893	-729 017	2 658 876	2 379 226
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	433 647		433 647	172 924
Créances clients et comptes rattachés	2 279 178	-729 017	1 550 161	1 498 582
Avances et acomptes versés sur commandes				156 084
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	69 500		69 500	69 500
Créances sur les autres débiteurs	605 569		605 569	482 136
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	83 081		83 081	66 163
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	3 470 974	-729 017	2 741 957	2 445 389
TRESORERIE				
Disponibilités	14 622 590		14 622 590	17 859 550
TOTAL TRESORERIE	14 622 590		14 622 590	17 859 550
TOTAL GENERAL	111 501 502	-44 411 220	67 090 282	63 600 681

Système de base
BILAN COMPTABLE (Avant répartition) - UTBM - ETABLISSEMENT

PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES		
Financements reçus	32 854 509	28 702 134
Financement de l'actif par l'Etat	23 431 447	22 738 906
Financement de l'actif par des tiers	9 423 062	5 963 228
Réserves	21 375 719	20 327 964
Report à nouveau	-1 365	123 895
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-772 695	923 860
TOTAL FONDS PROPRES	53 456 168	50 077 853
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	50 644	253 856
Provisions pour charges	212 332	189 668
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	262 976	443 524
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	981 515	1 817 411
Dettes fiscales et sociales	838 079	1 151 597
Avances et acomptes reçus	3 874 126	2 905 124
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)		
Autres dettes non financières	1 943 221	1 351 038
Produits constatés d'avance	29 617	30 842
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	7 666 558	7 256 012
TRESORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive	5 704 580	5 823 292
TOTAL TRESORERIE	5 704 580	5 823 292
TOTAL GENERAL	67 090 282	63 600 681

Système de base
BILAN COMPTABLE (Avant répartition) - SAIC

ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	725 736	-625 072	100 664	80 452
Immobilisations corporelles	15 701 670	-11 393 829	4 307 841	4 099 157
Terrains			0	0
Constructions	43 485	-12 791	30 694	32 613
Installations techniques, matériels, et outillage	12 643 083	-9 299 297	3 343 786	2 947 101
Autres immobilisations corporelles	2 995 262	-2 081 741	913 521	1 119 442
Immobilisations corporelles en cours			0	0
Avances et acomptes sur commandes	19 840		19 840	0
Immobilisations financières	23 609		23 609	23 609
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	16 451 015	-12 018 901	4 432 114	4 203 219
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	137 013	-123 854	13 159	19 479
Créances	2 827 572	-396 014	2 431 558	2 460 727
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	1 773 026		1 773 026	1 413 393
Créances clients et comptes rattachés	994 396	-396 014	598 383	939 126
Avances et acomptes versés sur commandes			0	14 706
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)			0	0
Créances sur les autres débiteurs	60 150		60 150	93 503
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	8 521		8 521	8 206
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	2 973 105	-519 868	2 453 237	2 488 411
TRESORERIE				
Disponibilités	5 694 097		5 694 097	5 836 317
TOTAL TRESORERIE	5 694 097		5 694 097	5 836 317
TOTAL GENERAL	25 118 217	-12 538 769	12 579 448	12 527 947

Système de base
BILAN COMPTABLE (Avant répartition) - SAIC

PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES		
Financements reçus	3 577 925	3 376 610
Financement de l'actif par l'Etat	577 643	664 184
Financement de l'actif par des tiers	3 000 282	2 712 426
Réserves	7 526 335	6 685 354
Report à nouveau	-101	811 888
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-113 812	29 093
TOTAL FONDS PROPRES	10 990 348	10 902 945
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		54 930
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	54 930
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 260	161 227
Dettes fiscales et sociales	42 747	56 363
Avances et acomptes reçus	1 402 200	1 248 744
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)		
Autres dettes non financières	100 893	103 738
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	1 589 100	1 570 071
TOTAL GENERAL	12 579 448	12 527 947

Visa du compte financier de l'exercice 2023

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable public, notamment les articles 24, 32 et 212

Le compte financier, établi par l'agent comptable, soumis au visa de l'ordonnateur, comprend :

- les états retraçant les autorisations budgétaires prévues au 1° de l'article 175 du décret du 7 novembre 2012 susvisé et leur exécution ;
- le tableau présentant l'équilibre financier prévu au 2° de l'article 175 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, tel qu'exécuté ;
- les états financiers annuels prévus à l'article 202 du décret du 7 novembre 2012 susvisé : bilan, compte de résultat et annexe ;

Je certifie que ce compte financier retrace les comptabilités dont j'ai la charge et les ordres transmis à l'agent comptable en application des articles 24 et 32 du décret du 7 novembre 2012 susvisé.

Fait à SEVENANS, le 7 mars 2023

Le Directeur de l'Université de Technologie
de Belfort-Montbéliard

Ghislain MONTAVON

CHARGES	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats	12 194	16 914
Consommation de marchandises et approvisionnements	7 320 306	6 532 066
Charges de personnels :	28 308 555	27 320 580
Salaires, traitements et rémunérations diverses	17 443 163	16 820 236
Charges sociales	10 753 026	10 397 520
Autres charges de personnel	112 366	102 824
Autres charges de fonctionnement	936 358	1 108 525
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et VNC des éléments d'actifs cédés	5 161 867	4 001 492
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	41 739 281	38 979 578
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositif d'intervention pour compte propre		
Transferts aux ménages	1 270	
Transferts aux autres entités	29 529	
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	30 799	
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	41 770 080	38 979 578
CHARGES FINANCIERES		
Charges d'intérêt		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Perte de change	359	2 210
Autres charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	359	2 210
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	-	952 953
TOTAL CHARGES	41 770 439	39 934 740

PRODUITS	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Produits sans contrepartie directes (ou subventions et produits assimilés)	32 533 216	32 280 704
Subventions pour charges de service public	30 809 614	29 881 167
Subventions de fonctionnements en provenance de l'Etat et autres entités publiques	1 550 589	2 259 018
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention	-	25 901
Dons et legs	-	-
Produits de la fiscalité affectée	173 013	114 618
Produits avec contrepartie directe	4 907 440	5 240 190
Ventes de biens ou prestations de services	4 397 394	4 580 440
Produit de cessions des éléments d'actif	-	2 210
Autres produits de gestion	514 030	649 723
Production stockée et immobilisée	3 984	7 817
Autres produits	3 442 756	2 413 762
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	1 043 249	613 870
Reprise du financement rattaché à l'actif	2 399 507	1 799 892
Autres produits divers	-	-
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	40 883 412	39 934 656
PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participations et des prêts		
Intérêts sur créances non immobilisées		
Produits des VMP et de la trésorerie		
Produits nets sur cession de VMP		
Gains de change	521	84
Autres produits financiers		
Reprises sur amortissements, dépréciations et prov, financières		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	521	84
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)	886 506	
TOTAL PRODUITS	41 770 439	39 934 740

CHARGES	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats	8 181,71	10 403
Consommation de marchandises et approvisionnements	6 272 683,61	5 633 862
Charges de personnels :	26 987 307	25 801 457
Salaires, traitements et rémunérations diverses	16 491 640	15 721 486
Charges sociales	10 384 588	9 980 005
Autres charges de personnel	111 079	99 967
Autres charges de fonctionnement	821 418	771 840
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et VNC des éléments d'actifs cédés	4 000 836	2 782 970
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	38 090 427	35 000 533
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositif d'intervention pour compte propre		
Transferts aux ménages	1 270	
Transferts aux autres entités	29 529	
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	30 799	
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	38 121 226	35 000 533
CHARGES FINANCIERES		
Charges d'intérêt		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Perte de change	334	1 842
Autres charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	334	1 842
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)		923 860
TOTAL CHARGES	38 121 559	35 926 235

PRODUITS	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Produits sans contrepartie directes (ou subventions et produits assimilés)	31 620 487	31 191 678
Subventions pour charges de service public	30 809 614	29 881 167
Subventions de fonctionnements en provenance de l'Etat et autres entités publiques	637 860	1 169 992
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention	-	25 901
Dons et legs	-	-
Produits de la fiscalité affectée	173 013	114 618
Produits avec contrepartie directe	3 229 727	3 302 925
Ventes de biens ou prestations de services	2 718 640	2 671 681
Produit de cessions des éléments d'actif		2 210
Autres produits de gestion	511 088	629 034
Production stockée et immobilisée		
Autres produits	2 498 208	1 431 587
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	778 987	317 684
Reprise du financement rattaché à l'actif	1 719 222	1 113 903
Autres produits divers		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	37 348 423	35 926 190
PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participations et des prêts		
Intérêts sur créances non immobilisées		
Produits des VMP et de la trésorerie		
Produits nets sur cession de VMP		
Gains de change	441	44
Autres produits financiers		
Reprises sur amortissements, dépréciations et prov, financières		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	441	44
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)	772 695	
TOTAL PRODUITS	38 121 559	35 926 235

CHARGES	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats	4 012	6 512
Consommation de marchandises et approvisionnements	1 047 623	898 204
Charges de personnels :	1 321 248	1 519 123
Salaires, traitements et rémunérations diverses	951 523	1 098 750
Charges sociales	368 438	417 516
Autres charges de personnel	1 287	2 857
Autres charges de fonctionnement	114 940	336 685
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et VNC des éléments d'actifs cédés	1 161 031	1 218 522
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	3 648 854	3 979 045
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositif d'intervention pour compte propre		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	3 648 854	3 979 045
CHARGES FINANCIERES		
Charges d'intérêt		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Perte de change	26	367
Autres charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	26	367
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)		29 093
TOTAL CHARGES	3 648 880	4 008 505

PRODUITS	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Produits sans contrepartie directes (ou subventions et produits assimilés)	912 729	1 089 026
Subventions pour charges de service public		
Subventions de fonctionnements en provenance de l'Etat et autres entités publiques	912 729	1 089 026
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention		
Dons et legs		
Produits de la fiscalité affectée		
Produits avec contrepartie directe	1 677 712	1 937 265
Ventes de biens ou prestations de services	1 678 754	1 908 759
Produit de cessions des éléments d'actif		
Autres produits de gestion	2 942	20 689
Production stockée et immobilisée	3 984	7 817
Autres produits	944 548	982 175
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	264 263	296 186
Reprise du financement rattaché à l'actif	680 285	685 989
Autres produits divers		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	3 534 989	4 008 466
PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participations et des prêts		
Intérêts sur créances non immobilisées		
Produits des VMP et de la trésorerie		
Produits nets sur cession de VMP		
Gains de change	80	40
Autres produits financiers		
Reprises sur amortissements, dépréciations et prov. financières		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	80	40
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)	113 812	
TOTAL PRODUITS	3 648 880	4 008 505

Tableaux Budgétaires

Compte financier 2023

Tableau des emplois

Tableau des autorisations budgétaires

Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine

Tableau des équilibres financiers

Tableau des opérations pour compte de tiers

Compte de résultat et tableau de financement

Plan de trésorerie

Tableau des recettes fléchées

Tableau des opérations pluriannuelles agrégées

Tableau des opérations pluriannuelles détaillées

Tableau de synthèse

Tableau 1 : Tableau des emplois

UTBM

Catégories d'emplois	Nature des emplois	Emplois sous plafond Etat Compte Financier 2022	Emplois sous plafond Etat Budget Initial 2023	Emplois sous plafond Etat Budget Rectificatif n°1 2023	Emplois sous plafond Etat Compte Financier 2023	Ecart CF 2023 / CF 2022	Emplois financés hors SCSP Compte Financier 2022	Emplois financés hors SCSP Budget Initial 2023	Emplois financés hors SCSP Budget Rectificatif N°1 2023	Emplois financés hors SCSP Compte Financier 2023	Ecart CF 2023 / CF 2022	Global Compte Financier 2022	Global Budget Initial 2023	Global Budget Rectificatif n° 1 2023	Global Compte Financier 2023	Ecart CF 2023 / CF 2022	
		En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	125	126	126	124	-1					125	126	126	124	-1	
		CDI	27	26	26	27	0	0			0	0	27	26	26	27	0
	Non permanents	CDD	27	29	29	28	1	4	5	5	4	0	31	34	34	31	0
		S/total EC	179	181	181	179	0	4	5	5	4	0	183	186	186	183	0
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS																	
BIATSS	Permanents	Titulaires	91	93	93	93	2					91	93	93	93	2	
		CDI	31	29	29	31	0	16	17	17	14	-2	47	45	45	45	-2
	Non permanents	CDD	29	34	34	30	1	34	39	39	32	-2	63	73	73	62	-1
		S/total Biatoss	151	155	155	154	3	50	56	56	46	-4	201	211	211	200	-1
Totaux		330	336	336	333	3	54	61	61	49	-5	384,00	397,00	397,00	383	-1,07	
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat		357	357	357	357	357											

(4)

Le total des emplois du compte financier de 383 ETPT, correspond au plafond d'emplois global 2023, qui sera soumis au vote par le CA. Pour précision, sont inclus dans les emplois BIATSS non titulaires du plafond 2, les contrats de recherche financés par des subventions. Ainsi, parmi les 49 ETPT non titulaires du plafond 2, 27 ETPT sont des contrats de recherche (dont 10 CDI).

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires

UTBM

	Dépenses									
	AE					CP				
	CFI 2022	BI 2023	BR1 2023	CFI 2023	Tx exécution	CFI 2022	BI 2023	BR1 2023	CFI 2023	Tx exécution
Personnel	27 798 310	29 575 520	29 575 520	28 901 658	97,72%	27 798 310	29 575 520	29 575 520	28 901 658	97,72%
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	-	-	-	6 894 829		-	-	-	6 894 829	
	-	-	-	-		-	-	-	-	
	-	-	-	-		-	-	-	-	
	-	-	-	-		-	-	-	-	
Fonctionnement	7 188 791	8 940 809	9 142 344	7 986 646	87,36%	6 737 172	8 910 559	9 112 344	7 828 134	85,91%
	-	-	-	-		-	-	-	-	
	-	-	-	-		-	-	-	-	
	-	-	-	-		-	-	-	-	
Investissement	13 098 709	7 617 852	8 419 804	7 015 456	83,32%	7 600 711	7 480 049	13 618 743	11 597 052	85,16%
	-	-	-	-		-	-	-	-	
	-	-	-	-		-	-	-	-	
TOTAL DES DÉPENSES	48 085 809	46 134 181	47 137 668	43 903 760	93,14%	42 136 192	45 966 128	52 306 607	48 326 844	92,39%
Solde budgétaire (excédent)						390 152			-	

	Recettes					
	RE					
	CFI 2022	BI 2023	BR1 2023	CFI 2023	Tx exécution	
	36 895 289	40 952 408	41 683 456	37 035 100	89%	Recettes globalisées
	29 881 167	30 427 202	30 449 356	30 809 614	101%	Subvention pour charges de service public
	63 743	13 000	18 067	47 408	262%	Autres financements de l'Etat
	114 618	160 000	160 000	173 013	108%	Fiscalité affectée
	983 552	4 306 236	5 429 076	736 792	14%	Autres financements publics
	5 852 209	6 045 970	5 626 957	5 268 272	94%	Recettes propres
	2 849 464	5 403 872	5 659 506	5 244 890	93%	Recettes fléchées
	100 505	211 785	467 419	2 399 782	513%	Financements de l'Etat fléchés
	2 802 247	5 192 087	5 192 087	2 844 596	55%	Autres financements publics fléchés
	53 288	-	-	511		Recettes propres fléchées
TOTAL DES RECETTES	39 744 753	46 356 280	47 342 962	42 279 989	81%	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (déficit)	2 391 439		4 963 645	6 046 855		

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires

Etablissement

	Dépenses									
	AE					CP				
	CFI 2022	BI 2023	BR1 2023	CFI 2023	Tx exécution	CFI 2022	BI 2023	BR1 2023	CFI 2023	Tx exécution
Personnel	26 206 810	28 000 450	28 000 450	27 540 192	98%	26 206 810	28 000 450	28 000 450	27 540 192	98%
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	-	-	-	6 894 829		6 673 203	6 517 656	-	6 894 829	
	-	-	-	-		-	-	-	-	
	-	-	-	-		-	-	-	-	
Fonctionnement	6 255 961	7 608 965	7 810 500	6 907 758	88%	5 813 226	7 578 715	7 780 500	6 715 645	86%
	-	-	-	-		-	-	-	-	
	-	-	-	-		-	-	-	-	
Investissement	12 382 119	6 104 109	6 906 061	5 989 897	87%	6 936 495	5 966 306	12 105 000	10 517 432	87%
	-	-	-	-		-	-	-	-	
	-	-	-	-		-	-	-	-	
TOTAL DES DÉPENSES	44 844 890	41 713 524	42 717 011	40 437 847	95%	38 956 532	41 545 471	47 885 950	44 773 269	93%
Solde budgétaire (excédent)						-				

	Recettes					
	RE					
	CFI 2022	BI 2023	BR1 2023	CFI 2023	Tx exécution	
	34 431 777	37 559 797	38 290 845	34 820 795	91%	Recettes globalisées
	29 881 167	30 427 202	30 449 356	30 809 614	101%	Subvention pour charges de service public
	59 693	13 000	18 067	47 408	262%	Autres financements de l'Etat
	114 618	160 000	160 000	173 013	108%	Fiscalité affectée
	569 275	3 396 389	4 519 229	320 328	7%	Autres financements publics
	3 807 024	3 563 206	3 144 193	3 470 433	110%	Recettes propres
	813 018	3 981 290	4 236 924	4 380 349	103%	Recettes fléchées
	2 970	211 785	467 419	2 399 782	513%	Financements de l'Etat fléchés
	815 219	3 769 505	3 769 505	1 980 567	53%	Autres financements publics fléchés
	5 171	-	-	-		Recettes propres fléchées
TOTAL DES RECETTES	35 244 795	41 541 087	42 527 769	39 201 145	92%	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (déficit)	3 711 737	4 384	5 358 181	5 572 124		

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires

SAIC

	Dépenses									
	AE					CP				
	CFI 2022	BI 2023	BR1 2023	CFI 2023	Tx exécution	CFI 2022	BI 2023	BR1 2023	CFI 2023	Tx exécution
Personnel	1 591 499	1 575 070	1 575 070	1 361 466	86%	1 591 499	1 575 070	1 575 070	1 361 466	86%
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	-	-	-	-		-	-	-	-	
	-	-	-	-		-	-	-	-	
Fonctionnement	921 953	1 319 844	1 319 844	1 077 877	82%	913 111	1 319 844	1 319 844	1 111 490	84%
	-	-	-	-		-	-	-	-	
Investissement	716 589	1 513 743	1 513 743	1 025 559	68%	664 216	1 513 743	1 513 743	1 079 620	71%
	-	-	-	-		-	-	-	-	
	-	-	-	-		-	-	-	-	
TOTAL DES DÉPENSES	3 230 041	4 408 657	4 408 657	3 464 902	79%	3 168 826	4 408 657	4 408 657	3 552 576	81%
Solde budgétaire (excédent)						1 329 432	405 036	405 036		

	Recettes					
	RE					
	CFI 2022	BI 2023	BR1 2023	CFI 2023	Tx exécution	
	2 461 812	3 391 111	3 391 111	2 213 804	65%	Recettes globalisées
	-	-	-	-		Subvention pour charges de service public
	4 050	-	-	-		Autres financements de l'Etat
	-	-	-	-		Fiscalité affectée
	414 277	909 847	909 847	416 464		Autres financements publics
	2 043 486	2 481 264	2 481 264	1 797 340	72%	Recettes propres
	2 036 446	1 422 582	1 422 582	864 541		Recettes fléchées
	97 535	-	-	-		Financements de l'Etat fléchés
	1 987 028	1 422 582	1 422 582	864 030	61%	Autres financements publics fléchés
	48 117	-	-	511		Recettes propres fléchées
TOTAL DES RECETTES	4 498 258	4 813 693	4 813 693	3 078 345	64%	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (déficit)	-	-	-	474 232		

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires

Fondation

	Dépenses									
	AE					CP				
	CFI 2022	BI 2023	BR1 2023	CFI 2023	Tx exécution	CFI 2022	BI 2023	BR1 2023	CFI 2023	Tx exécution
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	-	-	-	-		-	-	-	-	
	-	-	-	-		-	-	-	-	
Fonctionnement	10 878	12 000	12 000	1 011	8%	10 835	12 000	12 000	999	8%
	-	-	-	-		-	-	-	-	
Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-		-	-	-	-	
TOTAL DES DÉPENSES	10 878	12 000	12 000	1 011	8%	10 835	12 000	12 000	999	8%
Solde budgétaire (excédent)										

	Recettes					
	RE					
	CFI 2022	BI 2023	BR1 2023	CFI 2023	Tx exécution	
	1 700	1 500	1 500	500	27%	Recettes globalisées
	-	-	-	-		Subvention pour charges de service public
	-	-	-	-		Autres financements de l'Etat
	-	-	-	-		Fiscalité affectée
	1 700	1 500	1 500	500	33%	Autres financements publics
	-	-	-	-		Recettes propres
	-	-	-	-		Recettes fléchées
	-	-	-	-		Financements de l'Etat fléchés
	-	-	-	-		Autres financements publics fléchés
	-	-	-	-		Recettes propres fléchées
TOTAL DES RECETTES	1 700	1 500	1 500	500	27%	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (déficit)	9 135	10 500	10 500	499		

Tableau 3

Dépenses par destination et recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
D1 Dépenses Programmes 150 et 231								
Formation initiale et continue	28 817 558	28 817 558	7 970 187	7 811 568	7 014 003	11 595 599	43 801 748	48 224 726
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence							0	0
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	12 869 954	12 869 954	945 616	959 802	494 610	1 348 446	14 310 179	15 178 202
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat							0	0
D105 - Bibliothèques et documentation	487 816	487 816	233 296	232 597			721 111	720 412
D106 - Recherche universitaire	7 947 794	7 947 794	1 414 657	1 512 254	3 947 011	4 591 095	13 309 462	14 051 143
D113 - Diffusion des savoirs et musées	25 455	25 455	18 085	18 307			43 540	43 762
D114 - Immobilier	815 401	815 401	3 736 899	3 342 152	1 607 636	5 063 502	6 159 936	9 221 055
D115 - Pilotage et support	6 671 139	6 671 139	1 621 635	1 746 456	964 746	592 556	9 257 519	9 010 152
Étudiants	84 100	84 100	16 459	16 566	1 453	1 453	102 012	102 119
D201 - Aides directes aux étudiants	1 300	1 300	13 387	13 387			14 687	14 687
D202 - Aides indirectes			0	0			0	0
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	82 800	82 800	3 072	3 179	1 453	1 453	87 325	87 432
D3 Autres programmes							0	0
Total	28 901 658	28 901 658	7 986 646	7 828 134	7 015 456	11 597 052	43 903 760	48 326 844
							SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	0

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées				Recettes fléchées				Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	30 809 614								30 809 614
Droits d'inscription					720 905				720 905
Formation continue, diplômes propres et VAE					380 120				380 120
Taxe d'apprentissage					442 801				442 801
Contrats et prestations de recherche hors ANR					130 936				130 936
Valorisation					1 696 710				1 696 710
ANR investissements d'avenir									0
ANR hors investissements d'avenir				80 947					80 947
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				169 243			2 625 874	-100	2 795 018
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				38 859			102 269		141 128
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		47 408		447 743	56 894	2 399 782	116 453		3 068 281
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs			173 013	0	1 839 906			611	2 013 529
Autres recettes			173 013	736 792	5 268 272	2 399 782	2 844 596	511	42 279 989
Total	30 809 614	47 408	173 013	736 792	5 268 272	2 399 782	2 844 596	511	6 046 856
							SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	6 046 856	

NB1 : La classification du compte 103- Fonds propres et réserves des fondations est laissée à la libre appréciation de l'établissement (financement Etat / autres financements publics / recettes propres)

Tableau 4 : Equilibre financier

UTBM

Besoins (utilisation des financements)	CFI 2022	BI 2023	BR1 2023	CFI 2023	Tx exécution
Solde budgétaire (déficit)	2 391 439		4 963 645	6 046 855	122%
dont solde budgétaire budget : Etablissement	3 711 737	4 384	5 358 181	5 572 124	104%
dont solde budgétaire budget : SAIC	-	-	-	474 232	
dont solde budgétaire budget : Fondation	9 135	10 500	10 500	499	5%
Remboursements d'emprunts (capital)				150	
Opérations au nom et pour le compte de tiers	729 112	270 545	270 545	1 036 078	
Autres décaissements sur comptes de tiers	159 713	2 775 624	2 775 624	- 138 943	
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la Variation de trésorerie	1 023 226	3 061 053	8 009 814	6 944 140	
dont Abondement de la trésorerie fléchée	-	795 756	-	-	
dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)	2 113 809	-	-		
TOTAL DES BESOINS	1 023 226	3 061 053	8 009 814	6 944 140	

CFI 2022	BI 2023	BR1 2023	CFI 2023	Tx exécution	Financements (couverture des besoins)
-	390 152	-	-		Solde budgétaire (excédent)
-		-	-		Etablissement dont solde budgétaire budget :
1 329 432	405 036	405 036			SAIC dont solde budgétaire budget :
-					Fondation dont solde budgétaire budget :
-			1 150		Nouveaux emprunts (capital)
580 629	86 206	86 206	1 254 406		Opérations au nom et pour le compte de tiers
2 334 011	2 390 756	2 390 756	2 427 617		Autres encaissements sur comptes de tiers
791 022	2 881 998	2 476 962	3 683 173		Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la
232 204	179 055	5 532 852	3 260 966		Variation de trésorerie
2 389 113		2 763 104	2 743 673		dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée
-	974 811	2 769 748	517 294		dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)
1 023 226	3 061 053	8 009 814	6 944 140		TOTAL DES FINANCEMENTS

Tableau 6 : Situation patrimoniale

UTBM

(soumis au vote de l'organe délibérant)

Charges	CFI 2022	BI 2023	BR 1 2023	CFI 2023
Personnel	27 320 580	29 575 520	29 575 520	28 308 555
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	6 673 203	6 517 656	6 517 656	6 894 829
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	11 672 056	12 284 383	12 389 913	13 431 921
Intervention	-	-	-	30 799
Total des charges (1)	38 992 636	41 859 903	41 965 433	41 771 275
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	952 953	-	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	39 945 589	41 859 903	41 965 433	

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	CFI 2022	BI 2023	BR 1 2023	CFI 2023
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	952 953	-	668 397	-
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 001 492	3 373 824	3 277 569	5 011 961
- (C 781) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	609 545	-	-	770 050
+ (C 656) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-	149 906
- (C 756) produits de cession d'éléments d'actifs	2 210	-	-	-
-(C 7542) apports virés au compte de résultat	9 049	10 500	10 500	436
- (C 7813) quote-part reprise financement rattaché actif	1 799 892	1 653 205	1 550 000	2 399 507
= CAF ou IAF*	2 533 749	1 125 098	1 048 672	1 105 367

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	CFI 2022	BI 2023	BR 1 2023	CFI 2023
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	-	-
Investissements	8 527 724	7 480 049	13 618 743	11 019 657
Remboursement des dettes financières	-	-	-	-
Total des Emplois	8 527 724	7 480 049	13 618 743	11 019 657
Apport au Fonds de Roulement	-	390 152	-	-

Produits	CFI 2022	BI 2023	BR 1 2023	CFI 2023
Subventions de l'Etat	30 198 672	30 427 202	30 449 356	31 062 001
Fiscalité affectée	114 618	160 000	160 000	173 013
Autres subventions	1 359 925	3 131 533	3 131 533	1 298 202
Autres produits	8 272 374	7 556 147	7 556 147	8 351 553
Total des produits (2)	39 945 589	41 274 882	41 297 036	40 884 769
Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	585 021	668 397	886 506
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	39 945 589	41 859 903	41 965 433	41 771 275

RESSOURCES	CFI 2022	BI 2023	BR 1 2023	CFI 2023
Capacité d'autofinancement*	2 533 749	1 125 098	1 048 672	1 105 367
Financement de l'actif par l'État	-	90 658	211 785	467 419
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	1 558 272	6 379 790	6 985 479	4 664 908
Autres ressources	-	129 023	153 528	24
Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
Total des Ressources	3 872 340	7 870 201	8 655 098	7 871 079
Prélèvement sur Fonds de Roulement	4 655 384	-	4 963 645	3 148 578

Indicateurs	CFI 2022	BI 2022	BR1 2022	CFI 2023
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	4 655 384	390 152	-	4 963 645
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	4 380 080	569 207	569 207	112 389
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)	-	275 304	-	179 055
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	15 000 728	15 390 880	10 037 083	11 852 150
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-	2 923 733	-	2 354 526
Niveau de la TRESORERIE	17 924 461	17 745 406	12 391 609	14 663 495

Tableau 6 : Situation patrimoniale

Etablissement

(soumis au vote de l'organe délibérant)

Charges	CFI 2022	BI 2023	BR 1 2023	CFI 2023
Personnel	25 801 457	28 000 450	28 000 450	26 987 307
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	6 673 203	6 517 656	6 517 656	6 894 829
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	9 200 917	10 124 547	10 230 077	11 103 453
Intervention	-	-	-	30 799
Total des charges (1)	35 002 375	38 124 997	38 230 527	38 121 559
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	923 860	-	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	35 926 235	38 124 997	38 230 527	38 121 559

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	CFI 2022	BI 2023	BR 1 2023	CFI 2023
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	923 860	-	886 955	-
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 782 970	2 545 832	2 449 577	3 850 930
- (C 781) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	313 358	-	-	505 787
+ (C 6577) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-	149 906
- (C 7577) produits de cession d'éléments d'actifs	2 210	-	-	-
-(C 7542) apports virés au compte de résultat	-	-	-	-
- (C 7813) quote-part reprise financement rattaché actif	1 113 903	1 129 253	1 026 048	1 719 222
= CAF ou IAF*	2 277 358	613 000	536 574	1 003 132

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	CFI 2022	BI 2023	BR 1 2023	CFI 2023
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	-	-
Investissements	7 873 559	5 966 306	12 105 000	9 931 588
Remboursement des dettes financières	-	-	-	-
Total des Emplois	7 873 559	5 966 306	12 105 000	9 931 588
Apport au Fonds de Roulement	-	-	-	-

Produits	CFI 2022	BI 2023	BR 1 2023	CFI 2023
Subventions de l'Etat	29 887 569	30 427 202	30 449 356	30 815 281
Fiscalité affectée	114 618	160 000	160 000	173 013
Autres subventions	582 001	2 048 757	2 048 757	632 194
Autres produits	5 342 046	4 685 459	4 685 459	5 728 377
Total des produits (2)	35 926 235	37 321 418	37 343 572	37 348 865
Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	803 579	886 955	772 695
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	35 926 235	38 124 997	38 230 527	38 121 559

RESSOURCES	CFI 2022	BI 2023	BR 1 2023	CFI 2023
Capacité d'autofinancement*	2 277 358	613 000	536 574	1 003 132
Financement de l'actif par l'État	-	141 525	211 785	467 419
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	1 137 887	5 130 137	5 735 826	3 825 188
Autres ressources	-	147 566	7 000	7 000
Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
Total des Ressources	3 126 154	5 961 922	6 746 819	6 887 345
Prélèvement sur Fonds de Roulement	4 747 405	4 384	5 358 181	3 044 244

Tableau 6 : Situation patrimoniale

SAIC

(soumis au vote de l'organe délibérant)

Charges	CFI 2022	BI 2023	BR 1 2023	CFI 2023
Personnel	1 519 123	1 575 070	1 575 070	1 321 248
<i>dont charges de pensions civiles*</i>				
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	2 460 290	2 147 836	2 147 836	2 327 632
Intervention				
Total des charges (1)	3 979 412	3 722 906	3 722 906	3 648 880
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	29 093	218 558	218 558	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	4 008 505	3 941 464	3 941 464	3 648 880

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	CFI 2022	BI 2023	BR 1 2023	CFI 2023
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	29 093	218 558	218 558	- 113 812
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 218 522	827 992	827 992	1 161 031
- (C 781) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	296 186	-	-	264 263
+ (C 657) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-	-
- (C 7577) produits de cession d'éléments d'actifs	-	-	-	-
-(C 7542) apports virés au compte de résultat	-	-	-	-
- (C 7813) quote-part reprise financement rattaché actif	685 989	523 952	523 952	680 285
= CAF ou IAF*	265 440	522 598	522 598	102 672

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	CFI 2022	BI 2023	BR 1 2023	CFI 2023
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	-	-
Investissements	654 165	1 513 743	1 513 743	1 088 069
Remboursement des dettes financières				
Total des Emplois	654 165	1 513 743	1 513 743	1 088 069
Apport au Fonds de Roulement	101 070	405 036	405 036	-

Tableau 6 : Situation patrimoniale

Fondation

(soumis au vote de l'organe délibérant)

Charges	CFI 2022	BI 2023	BR 1 2023	CFI 2023
Personnel	-			-
<i>dont charges de pensions civiles*</i>				
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	10 849	12 000	12 000	836
Intervention				
Total des charges (1)	10 849	12 000	12 000	836
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	10 849	12 000	12 000	836

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	CFI 2022	BI 2023	BR 1 2023	CFI 2023
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-	1 151	-	-
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-	-	-
- (C 781) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-	-	-
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-	-
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs	-	-	-	-
-(C 7542) apports virés au compte de résultat	9 049	10 500	10 500	436
- (C 7813) quote-part reprise financement rattaché actif	-	-	-	-
= CAF ou IAF*	9 049	11 651	10 500	436

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	CFI 2022	BI 2023	BR 1 2023	CFI 2023
Insuffisance d'autofinancement*	9 049	11 651	10 500	436
Investissements	-			
Remboursement des dettes financières				
Total des Emplois	9 049	11 651	10 500	436
Apport au Fonds de Roulement	-	-	-	-

Produits	CFI 2022	BI 2023	BR 1 2023	CFI 2023
Subventions de l'Etat	311 103			246 720
Fiscalité affectée	-			
Autres subventions	777 923	1 082 776	1 082 776	666 008
Autres produits	2 919 479	2 858 688	2 858 688	2 622 340
Total des produits (2)	4 008 505	3 941 464	3 941 464	3 535 068
Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-	-	113 812
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	4 008 505	3 941 464	3 941 464	3 648 880

RESSOURCES	CFI 2022	BI 2023	BR 1 2023	CFI 2023
Capacité d'autofinancement*	265 440	522 598	522 598	102 672
Financement de l'actif par l'État	50 867	-	-	41 779
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	420 385	1 249 653	1 249 653	839 720
Autres ressources	18 543	146 528	146 528	
Augmentation des dettes financières				
Total des Ressources	755 235	1 918 779	1 918 779	984 171
Prélèvement sur Fonds de Roulement	-	-	-	103 898

Produits	CFI 2022	BI 2023	BR 1 2023	CFI 2023
Subventions de l'Etat	-	-	-	-
Fiscalité affectée	-	-	-	-
Autres subventions	-	-	-	-
Autres produits	10 849	10 849	12 000	836
Total des produits (2)	10 849	10 849	12 000	836
Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	1 151	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	10 849	12 000	12 000	836

RESSOURCES	CFI 2022	BI 2023	BR 1 2023	CFI 2023
Capacité d'autofinancement*	-	-	-	-
Financement de l'actif par l'État	-	-	-	-
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	-	-	-	-
Autres ressources	-	-	-	-
Augmentation des dettes financières				
Total des Ressources	-	-	-	-
Prélèvement sur Fonds de Roulement	9 049	11 651	10 500	436

Tableau 7 : Plan de Trésorerie

UTBM

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	17 924 461	24 078 929	21 996 980	18 449 676	21 946 877	17 517 246	12 299 551	22 476 050	19 955 695	17 997 824	19 590 407	18 172 563	
<i>dont placements</i>													
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	336 426	269 329	663 923	15 781 127	329 450	427 046	10 786 871	306 740	448 632	1 070 041	317 462	6 298 052	37 035 100
Subvention pour charges de service public	-	-	-	15 285 562	-	-	10 532 053	-	115 610	-	-	4 876 389	30 809 614
Autres financements de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	47 408	47 408
Fiscalité affectée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	173 013	173 013
Autres financements publics	-	15 907	101 614	29 314	137 580	172 544	51 000	8 636	27 216	23 600	10 148	159 234	736 792
Recettes propres	336 426	253 422	562 310	466 251	191 870	254 502	203 818	298 105	305 806	1 046 441	307 314	1 042 008	5 268 272
Recettes budgétaires fléchées	-	-	705 747	-	13 027	135 213	-	10 553	-	-	-	4 380 349	5 244 890
Financements de l'Etat fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 399 782	2 399 782
Autres financements publics fléchés	-	-	705 747	-	13 027	134 702	-	10 553	-	-	-	1 980 567	2 844 596
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	511	-	-	-	-	-	-	511
Opérations non budgétaires	-	-	1 000	-	-	-	-	150	-	-	-	-	1 150
Emprunts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts : encaissements en capital	-	-	1 000	-	-	-	-	150	-	-	-	-	1 150
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en compte de tiers	8 621 642	1 265 995	- 307 304	- 7 409 411	121 754	- 2 387 557	3 099 870	321 694	1 045 633	7 009 758	- 104 455	- 7 595 596	3 682 023
TVA encaissée	19 184	18 905	36 241	17 546	31 921	38 676	24 095	46 639	21 387	8 049	10 776	25 561	298 980
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	-	246 644	3 790	24 240	56 560	-	256	139	303	204	2 636	621 260	955 426
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	8 602 458	1 000 446	- 347 334	- 7 451 197	33 273	- 2 426 233	3 075 519	274 915	1 024 549	7 001 505	- 117 867	- 8 242 417	2 427 617
TOTAL	8 958 068	1 535 324	1 063 367	8 371 716	464 231	- 1 825 298	13 886 741	639 137	1 494 265	8 079 799	213 007	3 082 805	45 963 163
DECAISSEMENTS													
Enveloppes hors recettes fléchées	2 813 524	3 250 933	3 835 436	3 069 741	3 546 848	3 153 575	3 472 225	3 083 189	2 993 593	3 260 292	3 829 924	4 029 003	40 338 282
Personnel	2 378 263	2 311 676	2 393 000	2 230 215	2 254 760	2 294 280	2 367 383	2 785 078	2 356 607	2 360 045	2 391 791	2 675 321	28 798 419
Fonctionnement	262 827	624 224	1 049 517	594 429	842 538	619 658	763 906	143 901	497 157	463 300	1 006 856	917 269	7 785 584
Investissement	172 434	315 033	392 918	245 096	449 551	239 637	340 936	154 209	139 829	436 947	431 277	436 413	3 754 279
Dépenses sur recettes fléchées	36 415	110 252	736 213	1 657 087	1 318 627	135 416	200 974	47 804	431 844	2 938 752	162 148	213 033	7 988 563
Personnel	15 930	15 324	11 062	10 359	10 095	5 840	3 962	3 953	3 953	1 845	13 214	7 703	103 239
Fonctionnement	1 698	1 881	5 653	1 403	5 331	5 810	4 223	407	6 020	- 1 671	9 995	1 800	42 551
Investissement	18 787	93 046	719 498	1 645 325	1 303 201	123 766	192 789	43 444	421 871	2 938 578	138 939	203 529	7 842 773
Opérations non budgétaires	-	-	-	150	-	-	-	-	-	-	-	-	150
Emprunts : remboursements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts : décaissements en capital	-	-	-	150	-	-	-	-	-	-	-	-	150
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en compte de tiers	- 46 339	256 088	39 023	147 539	28 386	103 407	37 043	28 499	26 699	288 173	- 2 361 221	2 349 837	897 135
TVA décaissée	58 998	34 664	1 787	82 697	3 352	48 513	28 138	28 160	6 825	- 2 820	4 647	22 670	317 630
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	4 908	221 119	31 290	62 633	8 980	37 242	6 007	-	17 678	288 873	38 470	1 247	718 448
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	- 110 244	305	5 946	2 208	16 055	17 652	2 898	340	2 196	2 119	- 2 404 337	2 325 920	- 138 943
TOTAL	2 803 601	3 617 272	4 610 671	4 874 516	4 893 861	3 392 398	3 710 243	3 159 492	3 452 136	6 487 216	1 630 851	6 551 873	49 224 130
SOLDE DU MOIS	6 124 860	2 081 655	3 347 304	2 849 201	4 449 204	3 217 693	10 178 803	2 321 852	2 877 021	1 823 825	1 411 344	3 101 088	2 260 367
SOLDE CUMULE	24 078 929	21 996 980	18 449 676	21 946 877	17 517 246	12 299 551	22 476 050	19 955 695	17 997 824	19 590 407	18 172 563	14 663 495	
													<i>dont trésorerie fléchée</i> - 2 743 673
													<i>dont trésorerie sur op. non budgétaires</i> 1 000
													<i>dont trésorerie sur op. budgétaires</i> - 3 261 967

Tableau 7 : Plan de Trésorerie

Etablissement

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	12 036 257	18 591 501	16 517 956	12 354 693	15 981 767	11 426 660	6 128 116	16 598 930	13 950 593	12 077 220	13 999 055	12 864 906	
<i>dont placements</i>													
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	526 864	44 406	395 819	15 694 049	31 174	74 243	10 636 485	48 550	348 754	995 442	232 456	5 792 553	34 820 795
Subvention pour charges de service public	-	-	-	15 285 562	-	-	10 532 053	-	115 610	-	-	4 876 389	30 809 614
Autres financements de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	47 408	47 408
Fiscalité affectée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	173 013	173 013
Autres financements publics	-	11 051	85 300	26 740	-	2 998	51 000	8 636	27 216	-	9 633	97 754	320 328
Recettes propres	526 864	33 355	310 519	381 747	31 174	71 245	53 432	39 914	205 928	995 442	222 823	597 989	3 470 433
Recettes budgétaires fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 380 349	4 380 349
Financements de l'Etat fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 399 782	2 399 782
Autres financements publics fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 980 567	1 980 567
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations non budgétaires	-	-	1 000	-	-	-	-	150	-	-	-	-	1 150
Emprunts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts : encaissements en capital	-	-	1 000	-	-	-	-	150	-	-	-	-	1 150
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en compte de tiers	8 602 458	1 247 103	- 341 801	- 7 407 538	90 256	- 2 421 922	3 076 228	276 286	1 024 246	7 001 709	- 116 477	- 7 619 421	3 411 128
TVA encaissée	-	13	1 743	48	423	4 311	453	1 232	-	-	135	354	8 714
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	-	246 644	3 790	24 240	56 560	-	256	139	-	303	204	2 636	621 260
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	8 602 458	1 000 446	- 347 334	- 7 431 826	33 273	- 2 426 233	3 075 519	274 915	1 024 549	7 001 505	- 119 249	- 8 241 035	2 446 988
TOTAL	9 129 323	1 291 510	55 018	8 286 511	121 430	- 2 347 679	13 712 713	324 986	1 373 000	7 997 151	115 979	2 553 481	42 613 423
DECAISSEMENTS													
Enveloppes hors recettes fléchées	2 615 932	3 046 222	3 581 919	2 910 073	3 361 123	2 839 876	3 152 557	2 932 717	2 833 241	3 082 773	3 528 749	3 804 744	37 689 926
Personnel	2 266 576	2 203 571	2 286 698	2 128 029	2 142 424	2 180 694	2 257 470	2 679 883	2 257 371	2 257 688	2 297 440	2 582 348	27 540 192
Fonctionnement	182 439	569 140	937 580	537 848	769 148	472 328	639 202	100 766	442 435	404 648	870 312	789 798	6 715 645
Investissement	166 917	273 511	357 640	244 196	449 551	186 854	255 885	152 068	1				

Tableau 7 : Plan de Trésorerie

SAIC

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	5 836 317	5 723 014	5 714 610	6 330 569	6 200 726	6 326 419	6 407 267	6 113 144	6 241 126	6 156 736	5 827 569	5 544 093	
<i>dont placements</i>													
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	97 076	224 922	268 105	87 078	298 276	352 803	150 386	258 190	99 878	74 599	85 006	217 483	2 213 804
Subvention pour charges de service public	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres financements de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fiscalité affectée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres financements publics	-	4 856	16 314	2 574	137 580	169 546	-	-	-	23 600	515	61 480	416 464
Recettes propres	97 076	220 066	251 791	84 504	160 696	183 257	150 386	258 190	99 878	50 999	84 491	156 004	1 797 340
Recettes budgétaires fléchées	-	-	705 747	-	13 027	135 213	-	10 553	-	-	-	-	864 541
Financements de l'Etat fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres financements publics fléchés	-	-	705 747	-	13 027	134 702	-	10 553	-	-	-	-	864 030
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	511	-	-	-	-	-	-	511
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en compte de tiers	19 184	18 892	34 497	- 1 873	31 498	34 365	23 642	45 408	21 387	8 049	12 022	23 825	270 895
TVA encaissée	19 184	18 892	34 497	- 1 873	31 498	34 365	23 642	45 408	21 387	8 049	10 641	25 207	290 266
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	-	-	-	- 19 371	-	-	-	-	-	-	-	1 382	- 1 382
TOTAL	116 260	243 814	1 008 350	85 206	342 801	522 381	174 028	314 151	121 265	82 648	97 028	241 309	3 349 240
DECAISSEMENTS													
Enveloppes hors recettes fléchées	197 634	204 710	253 517	159 637	185 509	313 699	319 476	150 472	160 243	177 434	300 955	224 068	2 647 357
Personnel	111 687	108 105	106 302	102 187	112 336	113 586	109 912	105 195	99 236	102 357	94 351	92 973	1 258 227
Fonctionnement	80 430	55 084	111 937	56 551	73 173	147 329	124 513	43 136	54 614	58 568	136 326	127 280	1 068 940
Investissement	5 517	41 522	35 278	900	-	52 783	85 052	2 142	6 394	16 510	70 279	3 816	320 190
Dépenses sur recettes fléchées	27 367	36 872	136 322	49 222	28 048	103 000	118 393	30 771	38 105	227 788	72 827	36 503	905 220
Personnel	15 930	15 324	11 062	10 359	10 095	5 840	3 962	3 953	3 953	1 845	13 214	7 703	103 239
Fonctionnement	1 698	1 881	5 653	1 403	5 331	5 810	4 223	407	6 020	- 1 671	9 995	1 800	42 551
Investissement	9 739	19 667	119 608	37 461	12 623	91 350	110 208	26 411	28 132	227 614	49 619	27 000	759 431
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : remboursements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts : décaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en compte de tiers	4 562	10 635	2 551	6 189	3 550	24 834	30 283	4 926	7 307	6 592	6 721	3 931	112 081
TVA décaissée	4 562	10 635	2 545	6 189	3 550	24 855	30 283	4 926	7 307	6 592	6 721	3 970	112 135
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	-	-	6	-	-	21	-	-	-	-	-	39	54
TOTAL	229 563	252 218	392 391	215 049	217 108	441 533	468 152	186 169	205 655	411 815	380 504	264 502	3 664 658
SOLDE DU MOIS	5 723 014	5 714 610	6 330 569	6 200 726	6 326 419	6 407 267	6 113 144	6 241 126	6 156 736	5 827 569	5 544 093	5 520 899	
SOLDE CUMULE	5 723 014	5 714 610	6 330 569	6 200 726	6 326 419	6 407 267	6 113 144	6 241 126	6 156 736	5 827 569	5 544 093	5 520 899	
<i>dont trésorerie fléchée</i>													40 680
<i>dont trésorerie sur op. non budgétaires</i>													158 814
<i>dont trésorerie sur op. budgétaires</i>													474 232

Tableau 7 : Plan de Trésorerie

Fondation

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	51 887	- 235 586	- 235 586	- 235 586	- 235 616	- 235 832	- 235 832	- 236 024	- 236 024	- 236 132	- 236 217	- 236 436	
<i>dont placements</i>													
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	287 515	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	288 015	500
Subvention pour charges de service public	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres financements de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fiscalité affectée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres financements publics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recettes propres	287 515	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	288 015	500
Recettes budgétaires fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Financements de l'Etat fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres financements publics fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en compte de tiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TVA encaissée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	287 515	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	288 015	500
DECAISSEMENTS													
Enveloppes hors recettes fléchées	42	-	-	30	216	-	192	-	108	84	219	191	999
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	42	-	-	30	216	-	192	-	108	84	219	191	999
Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses sur recettes fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : remboursements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts : décaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en compte de tiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TVA décaissée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	42	-	-	30	216	-	192	-	108	84	219	191	999
SOLDE DU MOIS	287 473	- 235 586	- 235 586	- 235 616	- 235 832	- 235 832	- 236 024	- 236 024	- 236 132	- 236 217	- 236 436	- 236 436	
SOLDE CUMULE	235 586	- 235 586	- 235 586	- 235 616	- 235 832								

Tableau 8 : Opérations liées aux recettes fléchées compte financier 2023

	Antérieures à N non dénouées	CFI 2023	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice					
Recettes fléchées	12 649 660	5 244 890	7 775 570	1 607 672	935 980
Financements de l'Etat fléchés	2 025 740	2 399 782	3 051 770		
Autres financements publics fléchés	10 016 591	2 844 596	4 723 800	1 607 672	935 980
Recettes propres fléchées	607 330	511	-	0	-
Dépenses sur recettes fléchées	14 766 030	7 988 563	10 590 830	3 341 582	3 260 148
Personnel (AE=CP)			-	1	2
AE	1 913 542	103 239	677 708	677 708	677 708
CP	1 913 542	103 239	677 708	677 708	677 708
Fonctionnement et intervention			-		1
AE	2 780 475	42 551	102 321	1 471 390	1 471 390
CP	2 722 556	42 551	137 590	1 598 290	1 598 290
Investissement					
AE	15 103 295	7 842 773	8 905 521	1 046 912	660 892
CP	10 129 932	7 842 773	9 775 532	1 065 585	984 151
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	- 2 116 370	- 2 743 673	- 2 815 260	- 1 733 910	- 2 324 168

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération				Crédits de paiement			Restes	
		AE consommées au titre des années antérieures	AE consommées en N	Total des AE consommées	CP consommés au titre des années antérieures	CP consommés en N	Total des CP consommés	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
		(1)	(3)	(5)	(6) = (3)+(5)	(7)	(10)	(11)=(7)+(10)	(12)=(1)-(6)
S208-21C0701 - Marionnettes, Manipulations et Numérique	77 023	72 513	4 510	77 023	66 694	9 680	76 374	0	649
S702H21C1301 - Contrat TENECCO	19 375	10 418	3 337	13 755	7 139	3 337	10 475		3 280
S706H17C4001 - THESE ORANGE	23 250	8 774	4 653	13 427	7 360	2 466	9 826	13 424	3 600
S710-22A2801 - Congrès industriel	96 979	36 357	60 622	96 979	10 998	85 981	96 979	-0	0
S710H22C1401 - Colloque WIMS 2022	12 000	5 881	2 566	8 447	5 881	2 566	8 447	3 553	0
S710H23A0701 - Forum entreprises 23	7 130	0	2 784	2 784	0	2 784	2 784	4 346	0
S711-19C3501 - reliquats Fei Gao	142 529	5 126	38 679	43 806	4 994	38 393	43 388	99 141	418
S711-20C0201 - reliquat MOBYPOST	24 298	24 240	0	24 240	24 215	0	24 215	83	25
S711-20C2201 - ECO-CAMPUS 2020	1 180 000	528 570	622 689	1 151 259	463 965	686 148	1 150 114	29 886	1 145
S711-21C0101 - CONTRAT IEEE	348 969	88 693	98 917	187 609	88 693	94 311	183 004	165 965	4 605
S711-21C3001 - BQR Amorçage 2021 : ISSAM SALHI	5 000	4 441	0	4 441	4 346	0	4 346	654	95
S711H17C0301 - MEAN4SG - LNE	10 673	5 315	1 514	6 829	5 222	1 514	6 736	3 937	92
S711H21C3201 - SHYPAGE	175 019	115 576	50 049	165 625	115 576	49 964	165 540	9 479	85
S713H20C1201 - Thèse CIFRE Damien Sicard - Dépenses	34 912	26 120	8 792	34 912	22 943	10 175	33 118	1 794	1 794
S713H22C3101 - HMR MINAMAS	23 250	0	2 617	2 617	0	2 617	2 617	20 633	0
S713H23C1301 - OPTIREVE	75 199	0	12 026	12 026	0	12 026	12 026	63 173	0
S714H21C1101 - Cifre L. Coustillac	32 120	1 086	1 244	2 329	1 086	1 244	2 329	29 791	0
S714H22C1801 - colloque PatMATE	13 500	1 900	6 919	8 820	1 912	6 907	8 820	4 680	0
M315042CR-01 - BIOCODYN	9 000	7 328	2 226	9 554	4 152	2 941	7 093	1 907	2 461
S715-20C1901 - CONTRAT ISL	8 970	190	75	265	190	75	265	8 705	0
S715-21C1601 - Bourse T.Jefferson	8 480	9 333	0	9 333	8 365	969	9 333	-853	0
S715-21C2701 - relance ANR CO2M	126 000	104 208	40 588	144 796	104 208	40 588	144 796	-18 796	0
S715-22C0901 - ISL - Julien RICHA	6 952	0	68	68	0	68	68	6 884	0
S715-22C1001 - AUF - COVID 19	18 000	6 000	4 755	10 755	0	10 155	10 155	7 845	600
S715-23C0201 - H2 Bois ICB	43 000	0	36 028	36 028	0	36 028	36 028	6 972	0
S715-23C1601 - Contrat ISL RUZYLA	6 952	0	946	946	0	946	946	6 006	0
S715-23C2201 - Thèse AID - TURLIN	139 423	0	9 515	9 515	0	9 216	9 216	130 207	299
S715H20C2001 - BIOMECH	151 650	99 324	42 057	141 380	98 509	42 595	141 104	10 546	276
S715H21C0401 - CaMeTH-FA Inv	56 900	0	56 900	56 900	0	3 330	3 330	53 570	53 570
S715H21C0402 - CaMeTH-FA Fonct	5 748	0	3 680	3 680					
LS15046CR-01 - NEWSURF	106 600	90 380	1 772	92 153	77 751	2 111	79 862	26 738	12 290
S716-20C1801 - IP4HAM Investissement	23 850	23 491		23 491	23 491	0	23 491	359	0
S716-20C1802 - IP4HAM Fonctionnement	15 800	10 336	4 924	15 261	9 421	5 839	15 261	539	0
S716-21A1001 - F. continue PMDM	12 319	1 749	4 385	6 134	1 630	4 385	6 015	6 304	119
S716-22C2401 - BQR 22 MARCONOT	5 000	0	5 004	5 004	0	5 004	5 004	-4	0
S716-22C2701 - PLAN DE RELANCE LISI	78 000	17 159	70 909	88 067	17 159	70 909	88 067	-10 067	0

S716-23C2101 - MONUMENT Inv	32 000	0	27 000	27 000	0	27 000	27 000	5 000	0
S716H17E1001 - HYSTOREENERGY	66 613	62 204	-139	62 064	58 676	2 016	60 691	5 922	1 373
S716H18C3201 - Ass Innovants 2	55 373	32 860		32 860	32 860	0	32 860	22 513	0
S716H19C0101 -Thèse VARINOR	159 000	139 255	24 799	164 054	139 178	24 835	164 013	-5 013	41
S716H19C1301 - CaRPE	14 453	14 672	-47	14 625	8 732	4 428	13 160	1 293	1 465
S716H20C1101 - DECLIC	199 011	142 742	27 555	170 297	142 717	27 549	170 266	28 745	31
S716H20C1601 - ICARE - Inv	22 160	22 046	0	22 046	22 046	0	22 046	114	0
S716H20C1602 - ICARE - FONCT	25 953	15 145	9 982	25 127	14 955	10 172	25 127	826	0
S716H22AN020 - COLLOQUE LASER AP	29 000	27 040	1 475	28 515	26 500	1 475	27 975	1 025	540
S716H22C0401 - MICHRO	104 189	0	104 189	104 189	0	104 189	104 189	0	0
S717-19C0501 - interUT : ANTICIPE	11 000	3 066	0	3 066	2 730	212	2 942	8 058	124
S717-21C1701 -DelivAir Fonct	40 500	16 666	10 380	27 046	16 666	10 380	27 046	13 454	0
S717-21C1801 - VASIS Inv	31 355	6 952		6 952	6 952	0	6 952	24 403	0
S717-21C1802 - VASIS Fonct	55 959	24 788	2 466	27 253	24 437	2 816	27 253	28 706	0
S717-21C1901 -BQR Amorçage 2021 : Alexandre Lombard	5 000	5 000	0	5 000	0	3 089	3 089	1 911	1 911
S717-22C1301 - ALLUCYNE / CIAD	156 000	51 421	17 391	68 811	51 421	17 391	68 811	87 189	0
S717-22C1901 - LOST-CoRoNa - INVEST	20 120	20 120	0	20 120			0	20 120	20 120
S717-22C1902 - LOST-CoRoNa - FONCT	8 526	190	3 897	4 087	0	4 087	4 087	4 439	0
S717-22C2501 - BQR 2022 MUALLA	5 000	0	4 992	4 992	0	4 992	4 992	8	0
S717-23C0101 - H2 Bois CIAD	172 053	0	107 296	107 296	0	107 296	107 296	64 757	0
S717-23C2002-DLDHB-FONCT	18 800	0	444	444	0		0	18 800	444
S717H23E0501 - DEDIHCATED BFC	53 312	0	607	607	0	607	607	52 705	0
S718H20C1301 - THESE STUDEC	147 300	104 074	34 343	138 417	104 074	34 126	138 200	9 100	217
S718H22C2901 - QVaDOM	175 660	39 701	94 357	134 059	36 758	97 301	134 059	41 601	0
S719-20C1701 - AEROSCARION - Inv	45 204	36 606	9 055	45 660	36 606	9 055	45 660	-456	0
S719-20C1702 - AEROSCARION - FONCT	79 082	36 036	36 536	72 572	35 884	36 688	72 572	6 510	0
S719-21C3601 -BQR Amorçage 2021 : Mohsen Zare	5 000	5 109	0	5 109	3 112	1 997	5 109	-109	0
S719-21N2801 - Reliquat DU Ergo	6 948	4 124	4 487	8 611	2 266	3 143	5 409	1 539	3 202
S719H21C0301 - VMA INVESTISSEMENT	47 095	25 000	22 095	47 095	25 000	22 095	47 095	0	0
S719H21C0302 - VMA FONCTIONNEMENT	20 000	19 913		19 913	19 913	0	19 913	87	0
S719H23C1401 - CONFERE 2023	14 873	0	12 177	12 177	0	12 177	12 177	2 696	0
				0			0	0	0
				0			0	0	0
				0			0	0	0
Total contrats de recherche	4 950 409	2 159 236	1 761 085	3 920 322	1 987 383	1 814 388	3 801 770	1 133 342	114 871
S208H18P1001 - Presta OPENLAB	150 537	43 732	2 948	46 680	43 595	2 240	45 835	104 702	-60 970
FC15019PR-01 - Contrat SEGULA348-15	254 966	147 076	25 104	172 180	104 566	25 104	129 670	82 786	42 509
S702H19P1501 - SEGULA 18-219	73 400	16 651	3 597	20 248	15 977	3 597	19 574	53 826	674
S702H19P2101 - FAURECIA H2 n°1	590 235	356 634	135 251	491 885	306 003	130 913	436 916	153 319	54 969
S702H21P1201 -Contrats indus FCLAB	32 070	24 370	7 539	31 909	24 365	7 539	31 904	166	4
S702H21P2201 - PR Chaire GE H2	16 663	6 902	353	7 254	6 902	353	7 254	9 409	0
S706H17P1801 - CONTRAT ACC VEDECOM	34 875	9 500	840	10 340	9 301	840	10 141	24 734	199
S706H19P3801 - CIFRE FAURECIA	58 125	23 526	3 906	27 432	23 015	4 075	27 090	31 035	342
S709H19P1601 - Contrats F. BAZZARO	19 477	2 508	15	2 523	2 508	15	2 523	16 954	0
EE16049PR-01 - P2i A.DJERDIR	11 475	11 040	0	11 040	11 022	0	11 022	453	18
EE16055PR-01 - P2i EE	1 700	1 681	0	1 681	1 681	0	1 681	19	0
IM12035PR-01 - PR GE 286-12	20 905	12 192	62	12 254	11 195	109	11 304	9 601	950
IM16036PR-01 - PR MUTUEL	6 841	1 426	794	2 220	1 426	794	2 220	4 621	0
S710H17P1601 - Etudes SBARRO	30 488	24 697	4 024	28 721	24 697	3 760	28 456	2 032	265
S710H17P1901 - P2i YASSINE RUICHEK	78 423	30 462	11 932	42 393	30 462	11 932	42 393	36 030	0
S710H17P4201 - P2i D. CHAMORET	7 179	5 262		5 262	5 262	0	5 262	1 917	0
S710H17P4801 - P2i Franck Gechter	2 692	1 738		1 738	1 738	0	1 738	954	0
S710H18P1201 - P2i Energie	29 312	10 600	5 715	16 316	9 921	6 395	16 316	12 996	0
S710H18P1301 - P2i Info	37 613	16 360	3 521	19 881	15 242	3 521	18 762	18 851	1 118
S710H18P1401 - P2i GMC	50 490	12 636	1 725	14 361	12 603	1 758	14 361	36 129	0
S710H18P1501 - P2i IMSI	10 455	684	1 343	2 026	7	1 155	1 162	9 293	865
S710H18P1601 - P2i EDIM	93 432	21 015	622	21 637	20 925	620	21 545	71 887	92
S710H21P0501 - PRESTA ENERGIE	13 513	8 999	1 010	10 009	4 398	5 462	9 860	3 653	149

S711H17P2001 - MOBYTEC	89 829	74 025	0	74 025	73 813	0	73 813	16 016	212
S711H17P4101 - PRESTATIONS DEPERNET	19 374	14 979	1 109	16 088	14 979	1 089	16 068	3 306	20
S711H21C3301 - CIFRE GE SANTONI	46 000	35 561	11 691	47 252	34 682	12 570	47 252	-1 252	0
S711H21C3401 - CIFRE GE WADE	46 000	2 621	7 234	9 855	2 621	7 234	9 855	36 145	0
S711H21P2301 - Thèse SIEMENS	34 875	0	30 241	30 241	0	30 241	30 241	4 634	0
SB15001PR-01 - ETUDE GE 317-14	193 342	128 385	22 601	150 986	127 338	22 601	149 939	43 403	1 047
SB15001PR-04 - Etudes CEM HT	36 453	2 437	5 234	7 671	2 437	5 211	7 648	28 805	23
LM15014PR-01 - CONTRATS INDUS PVD	733 088	397 111	91 349	488 460	370 199	102 245	472 444	260 644	16 017
LS12009PR-01 - PR NIPSON TEC 264-12	161 443	38 167	7 143	45 311	36 967	1 799	38 767	122 676	6 544
LS15006PR-01 - CONTRATS INDUSTRIELS	113 168	113 859	2 051	115 910	81 559	33 415	114 974	-1 806	936
M309033PR-01 - GLOBAL	386 557	130 750	1 741	132 491	128 386	1 009	129 395	257 162	3 096
M316056PR-01 - P2i S. Roth	11 242	11 242	0	11 242	11 390	0	11 390	-148	-147
S715H17P0901 - Fab additive 3D 4D	16 052	4 728	5 739	10 467	4 237	6 209	10 446	5 606	21
S715H17P4401 - PRESTATIONS LESAGE	6 812	6 379		6 379	6 379	0	6 379	433	0
S715H21C3101 - CIFRE VMC PÊCHE	15 500	129	5 261	5 390	129	5 261	5 390	10 110	0
S715H21P0701-FLI 3DIRM	5 000	4 856		4 856	4 856		4 856	144	0
S715H21P1401 - Contrats indus CO2M	22 434	5 976	3 729	9 705	5 181	4 489	9 670	12 764	35
S715H22C1201 - CIFRE TOTAL	21 000	3 505	13 145	16 650	2 789	13 145	15 934	5 066	716
S715H22P3001 - MODYPE3D	6 200	0	1 377	1 377	0	1 377	1 377	4 823	0
S715-23C0901 - BQR 2022 HIRSCLER	3 000	0	2 812	2 812	0	2 812	2 812	188	0
S715H23P1901 - PR HOLWECK	5 166	0	1 035	1 035	0	453	453	4 714	583
LS15012PR-01 - PROJECTION THERMIQUE	1 391 763	815 706	155 572	971 278	765 701	134 754	900 455	491 308	70 823
LS15012PR-02 - CONTRATS HERAKLES	1 210 287	262 159	90 076	352 236	211 012	95 853	306 865	903 422	45 370
LS15013PR-01 - POWDRES ET SLM	688 613	774 624	94 696	869 320	752 541	102 188	854 729	-166 116	14 591
LS16017PR-01 - P2i LERMPS Sévernans	12 325	4 714	0	4 714	4 039	675	4 714	7 611	0
S716H17P4601 - CIFRE AREVA -Phase 1	141 529	80 616	6 661	87 276	74 161	7 454	81 616	59 913	5 661
S716H18C0601 - CIFRE SAFRAN DESPRES	87 417	11 679	0	11 679	10 911	0	10 911	76 506	767
S716H18C2701- CIFRE ADDUP	46 500	46 701	0	46 701			0	46 500	46 701
S716H18P0301 - PRESTA CARAC	24 833	7 716	0	7 716	6 869	733	7 602	17 231	114
S716H18P1901 - ONERA 12877	27 125	11 030	145	11 174	10 824	351	11 174	15 951	0
S716H19P3701 - CIFRE MANOIR_IND	27 310	24 654	867	25 521	24 318	1 123	25 441	1 869	80
S716H21C3501 - CIFRE GE MOUSSA	88 769	15	6 584	6 599	15	2 768	2 783	85 986	3 815
S716H21P2001 - Etude Avions-Mauboussin 20-066	7 969	15 000	0	15 000	12 000	0	12 000	-4 031	3 000
S717H17P0801 - Etude FAAR 17-069	28 675	19 830	0	19 830	19 830	0	19 830	8 846	0
S717H18P0101 - PRESTA GECHTER	6 150	5 828	316	6 144	5 828	316	6 144	6	0
S717H18P3401 - EPANer-HSR-WRS2018	18 600	5 328	4 303	9 631	3 523	5 817	9 340	9 260	291
S717-23C1101 - BQR 2022 Mohamed Kas	3 500	0	3 204	3 204	0	3 204	3 204	296	0
SB15050PR-01 - PR MULTIAGENTS	273 380	159 314	1 756	161 070	161 769	1 756	163 525	109 855	-2 455
S719H17P4301 - PRESTATIONS bazzaro	21 727	54		54	54	0	54	21 673	-0
S719H20C1401 - CIFRE STAUBLI	6 975	400	1 439	1 839	400	376	776	6 199	1 062
S719H23C2301 CIFRE SAFRAN	30 225	0	1 119	1 119	0	703	703	29 522	416
SM08038PR-01 - PR ESP ERCOS SOLDES	1 389 744	498 460	120 245	618 705	488 755	123 642	612 396	777 348	6 309
				0			0	0	0
				0			0	0	0
Total prestations et CIFRE	9 130 817	4 508 229	910 774	5 419 003	4 147 302	943 051	5 090 353	3 997 954	266 834
Total	14 081 226	6 667 465	2 671 859	9 339 324	6 134 685	2 757 439	8 892 124	5 131 297	381 705
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :									
Ss total personnel	4 035 461	2 042 609	684 045	2 726 654	1 996 000	684 045	2 680 046	1 355 415	2 680 046
Ss total fonctionnement et intervention	6 770 738	2 860 730	967 228	3 827 958	2 580 385	993 773	3 574 159	3 196 579	3 574 159
Ss total investissement	3 275 026	1 764 127	1 020 586	2 784 712	1 558 299	1 079 620	2 637 920	637 106	2 637 920

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
			(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
S208-21C0701 - Marionnettes, Manipulations et Numérique	77 023	-21 170	98 193	0	0	98 193
S702H21C1301 - Contrat TENECCO	19 375	-5 625	25 000	20 833	0	4 167

S706H17C4001 - THESE ORANGE	23 250	0	23 250	30 000	0	-6 750
S710-22A2801 - Congrès industriel	96 979	23 319	73 660	35 849	90 120	-52 309
S710H22C1401 - Colloque WIMS 2022	12 000	0	12 000	3 250	2 000	6 750
S710H23A0701 - Forum entreprises 23	7 130	-2 070	9 200	0	9 600	-400
S711-19C3501 - reliquats Fei Gao	142 529	0	142 529	4 950	137 580	-1
S711-20C0201 - reliquat MOBYPOST	24 298	0	24 298	0	0	24 298
S711-20C2201 - ECO-CAMPUS 2020	1 180 000	0	1 180 000	295 471	0	884 529
S711-21C0101 - CONTRAT IEEE	348 969	0	348 969	59 975	201 250	87 744
S711-21C3001 -BQR Amorçage 2021 : ISSAM SALHI	5 000	0	5 000	0	0	5 000
S711H17C0301 - MEAN4SG - LNE	10 673	-3 099	13 772	11 886	0	1 886
S711H21C3201 - SHYPAGE	175 019	-24 981	200 000	115 863	0	84 137
S713H20C1201 - Thèse CIFRE Damien Sicard - Dépenses	34 912	0	34 912	0	0	34 912
S713H22C3101 - HMR MINAMAS	23 250	-6 750	30 000	0	20 000	10 000
S713H23C1301 - OPTIREVE	75 199	-21 832	97 031	0	0	97 031
S714H21C1101 - Cifre L. Coustillac	32 120	0	32 120	18 250	9 125	4 745
S714H22C1801 - colloque PatMATE	13 500	0	13 500	0	0	13 500
M315042CR-01 - BIOCODYN	9 000	-1 350	10 350	4 461	0	5 889
S715-20C1901 - CONTRAT ISL	8 970	0	8 970	5 625	1 875	1 470
S715-21C1601 - Bourse T.Jefferson	8 480	0	8 480	6 122	0	2 358
S715-21C2701 - relance ANR CO2M	126 000	0	126 000	104 180	0	21 820
S715-22C0901 - ISL - Julien RICHA	6 952	-2 018	8 970	0	5 625	3 345
S715-22C1001 - AUF - COVID 19	18 000	0	18 000	0	0	18 000
S715-23C0201 - H2 Bois ICB	43 000	0	43 000	0	0	43 000
S715-23C1601 - Contrat ISL RUZYLA	6 952	-2 018	8 970	0	1 875	7 095
S715-23C2201 - Thèse AID - TURLIN	139 423	0	139 423	0	0	139 423
S715H20C2001 - BIOMECH	151 650	-1 350	153 000	80 970	63 180	8 850
S715H21C0401 - CaMeTH-FA Inv	56 900	0	56 900	0	0	56 900
S715H21C0402 - CaMeTH-FA Fonct	5 748	0	5 748	0	0	5 748
LS15046CR-01 - NEWSURF	106 600	-2 200	108 800	36 000	0	72 800
S716-20C1801 - IP4HAM Investissement	23 850	0	23 850	0	0	23 850
S716-20C1802 - IP4HAM Fonctionnement	15 800	0	15 800	0	0	15 800
S716-21A1001 - F. continue PMDM	12 319	0	12 319	0	0	12 319
S716-22C2401 - BQR 22 MARCONOT	5 000	0	5 000	0	0	5 000
S716-22C2701 - PLAN DE RELANCE LISI	78 000	0	78 000	0	0	78 000
S716-23C2101 - MONUMENT Inv	32 000	0	32 000	0	0	32 000
S716H17E1001 - HYSTOREENERGY	66 613	-2 664	69 277	66 424	0	2 853
S716H18C3201 - Ass Innovants 2	55 373	-17 663	73 036	73 500	0	-465
S716H19C0101 -Thèse VARINOR	159 000	0	159 000	170 000	305	-11 305
S716H19C1301 - CaRPE	14 453	0	14 453	0	14 453	0
S716H20C1101 - DECLIC	199 011	-10 659	209 670	62 915	0	146 755
S716H20C1601 - ICARE - Inv	22 160	0	22 160	0	0	22 160
S716H20C1602 - ICARE - FONCT	25 953	0	25 953	0	10 632	15 321
S716H22AN020- COLLOQUE LASER AP	29 000	0	29 000	33 977	5 091	-10 068
S716H22C0401 - MICHRO	104 189	12 459	91 730	0	47 247	44 483
S717-19C0501 - interUT : ANTICIPE	11 000	0	11 000	0	0	11 000
S717-21C1701 -DelivAir Fonct	40 500	0	40 500	0	0	40 500
S717-21C1801 - VASIS Inv	31 355	0	31 355	0	0	31 355
S717-21C1802 - VASIS Fonct	55 959	0	55 959	14 119	0	41 840
S717-21C1901 - BQR Amorçage 2021 : Alexandre Lombard	5 000	0	5 000	0	0	5 000
S717-22C1301 - ALLUCYNE / CIAD	156 000	0	156 000	0	0	156 000
S717-22C1901 - LOST-CoRoNa - INVEST	20 120	3 953	16 167	0	0	16 167
S717-22C1902 - LOST-CoRoNa - FONCT	8 526	0	8 526	0	0	8 526
S717-22C2501 - BQR 2022 MUALLA	5 000	0	5 000	0	0	5 000

S717-23C0101 - H2 Bois CIAD	172 053	53	172 000	0	21 600	150 400
S717-23C2002-DLDHB-FONCT	18 800	0	18 800	0	0	18 800
S717H23E0501 - DEDIHCATED BFC	53 312	-8 026	61 338	0	0	61 338
S718H20C1301 - THESE STUDEC	147 300	-36 825	184 125	122 750	61 375	0
S718H22C2901 - QVaDOM	175 660	-3 340	179 000	0	26 893	152 107
S719-20C1701 - AEROSCARION - Inv	45 204	0	45 204	0	36 163	9 041
S719-20C1702 - AEROSCARION - FONCT	79 082	0	79 082	0	23 153	55 929
S719-21C3601 - BQR Amorçage 2021 : Mohsen Zare	5 000	0	5 000	0	0	5 000
S719-21N2801 - Reliquat DU Ergo	6 948	0	6 948	0	0	6 948
S719H21C0301 - VMA INVESTISSEMENT	47 095	0	47 095	0	0	47 095
S719H21C0302 - VMA FONCTIONNEMENT	20 000	0	20 000	0	0	20 000
S719H23C1401 - CONFERE 2023	14 873	0	14 873	0	11 264	3 609
Total contrats de recherche	4 950 409	-133 856	5 084 265	1 377 370	800 406	2 906 489
S208H18P1001 - Presta OPENLAB	150 537		150 537	140 626	34 176	-24 265
FC15019PR-01 - Contrat SEGULA348-15	254 966		254 966	149 849	40 000	65 117
S702H19P1501 - SEGULA 18-219	73 400		73 400	84 000	0	-10 600
S702H19P2101 - FAURECIA H2 n°1	590 235		590 235	629 349	18 750	-57 864
S702H21P1201 -Contrats indus FCLAB	32 070		32 070	16 274	38 585	-22 789
S702H21P2201 - PR Chaire GE H2	16 663		16 663	21 500	0	-4 837
S706H17P1801 - CONTRAT ACC VEDECOM	34 875		34 875	30 000	15 000	-10 125
S706H19P3801 - CIFRE FAURECIA	58 125		58 125	75 000	0	-16 875
S709H19P1601 - Contrats F. BAZZARO	19 477		19 477	14 773	5 000	-296
EE16049PR-01 - P2i A.DJERDIR	11 475		11 475	8 000	0	3 475
EE16055PR-01 - P2i EE	1 700		1 700	0	0	1 700
IM12035PR-01 - PR GE 286-12	20 905		20 905	17 850	0	3 055
IM16036PR-01 - PR MUTUEL	6 841		6 841	2 850	3 000	991
S710H17P1601 - Etudes SBARRO	30 488		30 488	36 745	945	-7 203
S710H17P1901 - P2i YASSINE RUICHEK	78 423		78 423	63 243	0	15 181
S710H17P4201 - P2i D. CHAMORET	7 179		7 179	8 925	0	-1 746
S710H17P4801 - P2i Franck Gechter	2 692		2 692	3 167	0	-475
S710H18P1201 - P2i Energie	29 312		29 312	22 500	0	6 812
S710H18P1301 - P2i Info	37 613		37 613	33 450	9 000	-4 837
S710H18P1401 - P2i GMC	50 490		50 490	55 400	10 500	-15 410
S710H18P1501 - P2i IMSI	10 455		10 455	9 000	3 300	-1 845
S710H18P1601 - P2i EDIM	93 432		93 432	93 475	16 500	-16 543
S710H21P0501 - PRESTA ENERGIE	13 513		13 513	13 500	6 500	-6 487
S711H17P2001 - MOBYTEC	89 829		89 829	65 159	0	24 670
S711H17P4101 - PRESTATIONS DEPERNET	19 374		19 374	25 000	0	-5 626
S711H21C3301 - CIFRE GE SANTONI	46 000		46 000	50 875	9 562	-14 437
S711H21C3401 - CIFRE GE WADE	46 000		46 000	50 875	9 562	-14 437
S711H21P2301 - Thèse SIEMENS	34 875		34 875	15 000	15 000	4 875
SB15001PR-01 - ETUDE GE 317-14	193 342		193 342	137 582	0	55 760
SB15001PR-04 - Etudes CEM HT	36 453		36 453	30 368	8 735	-2 650
LM15014PR-01 - CONTRATS INDUS PVD	733 088		733 088	1 187 096	202 009	-656 017
LS12009PR-01 - PR NIPSON TEC 264-12	161 443		161 443	127 455	20 400	13 588
LS15006PR-01 - CONTRATS INDUSTRIELS	113 168		113 168	203 312	1 604	-91 748
M309033PR-01 - GLOBAL	386 557		386 557	166 925	0	219 632
M316056PR-01 - P2i S. Roth	11 242		11 242	9 000	0	2 242
S715H17P0901 - Fab additive 3D 4D	16 052		16 052	17 205	0	-1 153
S715H17P4401 - PRESTATIONS LESAGE	6 812		6 812	8 790	0	-1 978
S715H21C3101 - CIFRE VMC PÊCHE	15 500		15 500	20 000	0	-4 500
S715H21P0701-FLI 3DIRM	5 000		5 000	0	4 856	144
S715H21P1401 - Contrats indus CO2M	22 434		22 434	7 665	365	14 404
S715H22C1201 - CIFRE TOTAL	21 000		21 000	8 000	3 200	9 800
S715H22P3001 - MODYPE3D	6 200		6 200	0	0	6 200
S715-23C0901 - BQR 2022 HIRSCLER	3 000		3 000	0	0	3 000
S715H23P1901 - PR HOLWECK	5 166		5 166	0	2 000	3 166
LS15012PR-01 - PROJECTION THERMIQUE	1 391 763		1 391 763	1 453 085	247 439	-308 761
LS15012PR-02 - CONTRATS HERAKLES	1 210 287		1 210 287	1 357 890	227 164	-374 767

LS15013PR-01 - POUDRES ET SLM	688 613		688 613	1 237 414	66 183	-614 984
LS16017PR-01 - P2i LERMPS Sévermans	12 325		12 325	12 000	0	325
S716H17P4601 - CIFRE AREVA -Phase 1	141 529		141 529	126 094	20 000	-4 565
S716H18C0601 - CIFRE SAFRAN DESPRES	87 417		87 417	75 200	37 596	-25 379
S716H18C2701- CIFRE ADDUP	46 500		46 500	61 000	0	-14 500
S716H18P0301 - PRESTA CARAC	24 833		24 833	43 535	5 120	-23 822
S716H18P1901 - ONERA 12877	27 125		27 125	35 000	0	-7 875
S716H19P3701 - CIFRE MANOIR_IND	27 310		27 310	23 100	0	4 210
S716H21C3501 - CIFRE GE MOUSSA	88 769		88 769	83 250	15 647	-10 128
S716H21P2001 - Etude Avions-Mauboussin 20-066	7 969		7 969	17 250	0	-9 281
S717H17P0801 - Etude FAAR 17-069	28 675		28 675	31 000	0	-2 325
S717H18P0101 - PRESTA GECHTER	6 150		6 150	6 000	0	150
S717H18P3401 - EPANer-HSR-WRS2018	18 600		18 600	0	0	18 600
S717-23C1101 - BQR 2022 Mohamed Kas	3 500		3 500	0	0	3 500
SB15050PR-01 - PR MULTIAGENTS	273 380		273 380	317 388	6 798	-50 806
S719H17P4301 - PRESTATIONS bazzaro	21 727		21 727	9 773	0	11 955
S719H20C1401 - CIFRE STAUBLI	6 975		6 975	0	6 000	975
S719H23C2301 CIFRE SAFRAN	30 225		30 225	0	0	30 225
SM08038PR-01 - PR ESP ERCOS SOLDES	1 389 744		1 389 744	715 588	92 800	581 356
			0	0	0	0
			0	0	0	0
Total prestations et CIFRE	9 130 817	0	9 130 817	9 264 350	1 203 295	-1 336 828
Total	14 081 226	-133 856	14 215 082	10 641 720	2 003 701	1 569 660

COMMENTAIRES SUR LES TABLEAUX DE SUIVI DES OPÉRATIONS PLURIANNUELLES

- 1 Les opérations sont identifiées par un nom et un millésime ; elles peuvent ne pas être toutes individualisées et faire l'objet de regroupements, un niveau de détail suffisant au regard des caractéristiques de l'établissements devant néanmoins être maintenu ;
- 2 Le degré d'exigence quant à la précision de l'évaluation, au budget initial, des reports prévisibles devra être fonction des contraintes qui pèsent sur les établissements pour établir ce chiffrage, notamment pour les contrats de recherche ;
- 3 En recettes, une ligne devrait être maintenue, même après la fin d'une opération tant que la totalité des financements extérieurs n'a pas été recouvrée ;
- 4 Pour les contrats de recherche, ne devrait être indiquée au titre de l'autofinancement que, le cas échéant, la participation de l'établissement qui doit donner lieu à justification en application du contrat.

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	AE consommées			Crédits de paiement			Restes	
		AE consommées au titre des années antérieures	AE consommées en N	Total des AE consommées	CP consommés au titre des années antérieures	CP consommés en N	Total des CP consommés	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(3)	(5)	(6) = (3)+(5)	(7)	(10)	(11)=(7)+(10)	(12)=(1)-(6)	(13)=(6)-(11)
E6003-22N101 BATIMENT M	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00
E6003-22N102 RENOVATION FACADE	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00
E6003-22N103 BATIMENT C	500 000,00	29 339,00	188 071,29	217 410,29	26 459,00	159 950,49	186 409,49	282 589,71	31 000,80
Total CPER 21-27	640 000,00	29 339,00	188 071,29	217 410,29	26 459,00	159 950,49	186 409,49	422 589,71	31 000,80
E6003-20N104 REHABILITATION BATIMENTS A	10 150 000,00	7 655 982,00	387 630,74	8 043 612,74	3 560 676,00	3 737 013,36	7 297 689,36	2 106 387,26	745 923,38
E6003-20N105 BATIMENT A AVENANT 2019	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00	0,00
Total Réhabilitation bât A	11 450 000,00	7 655 982,00	387 630,74	8 043 612,74	3 560 676,00	3 737 013,36	7 297 689,36	3 406 387,26	745 923,38
E6003-20N102 CLOS COUVERT	1 114 232,14	883 281,00	197 233,98	1 080 514,98	618 697,00	302 472,53	921 169,53	33 717,16	159 345,45
Total Clos Couvert	1 114 232,14	883 281,00	197 233,98	1 080 514,98	618 697,00	302 472,53	921 169,53	33 717,16	159 345,45
E6003-20N103 MISE EN ACCESSIBILITE	2 291 256,00	266 355,00	57 495,59	323 850,59	194 326,00	112 988,48	307 314,48	1 967 405,41	16 536,11
E605-17N0201 ACCESSIBILITE HANDICAPE	491 034,00	475 613,00	0,00	475 613,00	474 284,00	0,00	474 284,00	15 421,00	1 329,00
Total accessibilité	2 782 290,00	741 968,00	57 495,59	799 463,59	668 610,00	112 988,48	781 598,48	1 982 826,41	17 865,11
E8001-21N301 OPEN LAB IMMOBILIER BAT B	5 650 000,00	2 791 195,00	2 737 315,87	5 528 510,87	2 042 418,00	3 134 437,88	5 176 855,88	121 489,13	351 654,99
Total Open Lab	5 650 000,00	2 791 195,00	2 737 315,87	5 528 510,87	2 042 418,00	3 134 437,88	5 176 855,88	121 489,13	351 654,99
Total contrats de l'éducation	21 636 522,14	12 101 765,00	3 567 747,47	15 669 512,47	6 916 860,00	7 446 862,74	14 363 722,74	5 967 009,67	1 305 789,73
Total hors contrats de l'éducation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	21 636 522,14	12 101 765,00	3 567 747,47	15 669 512,47	6 916 860,00	7 446 862,74	14 363 722,74	5 967 009,67	1 305 789,73
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :									
Ss total personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ss total fonctionnement et intervention	403 749,00	342 567,00	61 029,63	403 596,63	335 625,00	32 702,20	368 327,20	152,37	35 269,43
Ss total investissement	21 232 773,00	11 759 198,00	3 506 717,84	15 265 915,84	6 581 234,00	7 414 160,54	13 995 394,54	5 966 857,16	1 270 521,30

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
E6003-22N101 BATIMENT M	40 000,00	40 000,00	0,00		0,00	0,00
E6003-22N102 RENOVATION FACADE	100 000,00	100 000,00	0,00		0,00	0,00
E6003-22N103 BATIMENT C	500 000,00	500 000,00	0,00		0,00	0,00
Total CPER 21-27	640 000,00	640 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E6003-20N104 REHABILITATION BATIMENTS A	10 150 000,00	-	10 150 000,00	1 816 566,00	2 400 000,00	5 933 434,00
E6003-20N105 BATIMENT A AVENANT 2019	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Réhabilitation bât A	11 450 000,00	1 300 000,00	10 150 000,00	1 816 566,00	2 400 000,00	5 933 434,00
E6003-20N102 CLOS COUVERT	1 114 232,14	1 163 957,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Clos Couvert	1 114 232,14	1 163 957,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E6003-20N103 MISE EN ACCESSIBILITE	2 291 256,00	2 291 256,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E605-17N0201 ACCESSIBILITE HANDICAPE	491 034,00	491 034,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total accessibilité	2 782 290,00	2 782 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E8001-21N301 OPEN LAB IMMOBILIER BAT B	5 650 000,00	2 000 000,00	3 650 000,00	968 524,00	1 980 566,72	700 909,28
Total Open Lab	5 650 000,00	2 000 000,00	3 650 000,00	968 524,00	1 980 566,72	700 909,28
Total	21 636 522,14	7 886 247,00	13 800 000,00	2 785 090,00	4 380 566,72	6 634 343,28

COMMENTAIRES SUR LES TABLEAUX DE SUIVI DES OPÉRATIONS PLURIANNUELLES

- 1 Les opérations sont identifiées par un nom et un millésime ; elles peuvent ne pas être toutes individualisées et faire l'objet de regroupements, un niveau de détail suffisant au regard des caractéristiques de l'établissements devant néanmoins être maintenu ;
- 2 Le degré d'exigence quant à la précision de l'évaluation, au budget initial, des reports prévisibles devra être fonction des contraintes qui pèsent sur les établissements pour établir ce chiffrage, notamment pour les contrats de recherche ;
- 3 En recettes, une ligne devrait être maintenue, même après la fin d'une opération tant que la totalité des financements extérieurs n'a pas été recouvrée ;
- 4 Pour les contrats de recherche, ne devrait être indiquée au titre de l'autofinancement que, le cas échéant, la participation de l'établissement qui doit donner lieu à justification en application du contrat.

Tableau 10
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

C - Exécution d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision pluriannuelle	Exécution					
		Coût total de l'opération	AE consommées les années antérieures à N	AE consommées en N	TOTAL des AE consommées	CP consommés les années antérieures à N	CP consommés en N	TOTAL des CP consommés
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6)	(7) = (5) + (6)
Contrats de recherche	Personnel	1 760 614	777 398	430 220	1 207 618	777 373	430 220	1 207 593
	Fonctionnement et intervention	1 189 916	462 032	431 836	893 868	404 096	464 171	868 267
	Investissement	1 999 878	919 806	899 029	1 818 835	805 914	919 996	1 725 910
	Total contrat de recherche	4 950 408	2 159 236	1 761 085	3 920 322	1 987 383	1 814 388	3 801 770
Prestations et CIFRE	Personnel	2 274 847	1 265 211	253 825	1 519 036	1 218 627	253 825	1 472 452
	Fonctionnement et intervention	5 580 822	2 398 698	535 391	2 934 090	2 176 290	529 602	2 705 892
	Investissement	1 275 148	844 320	121 557	965 877	752 385	159 624	912 009
	Total Prestations et CIFRE	9 130 817	4 508 229	910 774	5 419 003	4 147 302	943 051	5 090 354
	Ss total personnel	4 035 461	2 042 609	684 045	2 726 655	1 996 000	684 045	2 680 046
	Ss total fonctionnement et intervention	6 770 738	2 860 730	967 228	3 827 958	2 580 385	993 773	3 574 159
	Ss total investissement	3 275 026	1 764 127	1 020 586	2 784 712	1 558 299	1 079 620	2 637 920
TOTAL		14 081 225	6 667 466	2 671 859	9 339 325	6 134 685	2 757 439	8 892 124

Restes à payer
Sur les AE consommées
(8) = (4) - (7)
25
25 601
92 925
118 551
46 584
228 198
53 867
328 649
46 609
253 799
146 793
447 201

Restes à réaliser	
Solde à engager	Solde à payer
(9) = (1) - (4)	(10) = (1) - (7)
552 996	553 021
296 048	321 649
181 043	273 968
1 030 086	1 148 638
755 811	802 395
2 646 732	2 874 930
309 271	363 139
3 711 814	4 040 463
1 308 806	1 355 415
2 942 780	3 196 579
490 314	637 106
4 741 900	5 189 101

D - Exécution des recettes

Opération	Nature	Prévision	Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes
		Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement réalisés en N	Reste à encaisser en N+1 et suivantes
		(11)	(12)	(13)	(14) = (11) - (12) - (13)
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	185 000	142 300	24 364	18 336
	Autres financements publics**	4 528 612	1 095 039	625 632	2 807 941
	Autres financements***	370 652	140 031	150 410	80 211
	Total contrat de recherche	5 084 264	1 377 370	800 406	2 906 488
Prestations et CIFRE	Financement de l'Etat*	0	0	0	0
	Autres financements publics**	0	0	0	0
	Autres financements***	9 130 817	9 264 350	1 203 295	-1 336 828
	Total Prestations et CIFRE	9 130 817	9 264 350	1 203 295	-1 336 828
	Ss total financement de l'Etat	185 000	142 300	24 364	18 336
	Ss total autres financements publics	4 528 612	1 095 039	625 632	2 807 941
	Ss total autres financements	9 501 469	9 404 381	1 353 705	-1 256 617
TOTAL		14 215 081	10 641 720	2 003 701	1 569 660

** Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

*** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

**** Ressources propres et autres recettes fléchés

Tableau 10
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

C - Exécution d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision pluriannuelle	Exécution					
		Coût total de l'opération	AE consommées les années antérieures à N	AE consommées en N	TOTAL des AE consommées	CP consommés les années antérieures à N	CP consommés en N	TOTAL des CP consommés
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6)	(7) = (5) + (6)
CPER 21-27	Investissement	640 000	29 339	188 071	217 410	26 459	159 950	186 409
Total Dépenses CPER 21-27		640 000	29 339	188 071	217 410	26 459	159 950	186 409
Réhabilitation bâtiment A	Personnel							
	Fonctionnement et intervention	286 341	286 339	0	286 339	285 013	0	285 013
Investissement		11 163 659	7 369 643	387 631	7 757 274	3 275 663	3 737 013	7 012 676
	Total Réhabilitation bâtiment A	11 450 000	7 655 982	387 631	8 043 613	3 560 676	3 737 013	7 297 689
Clos Couvert	Personnel							
	Fonctionnement et intervention	105 270	44 240	61 030	105 270	42 372	32 702	75 074
Investissement		1 008 962	839 042	136 204	975 246	576 324	269 770	846 094
	Total Clos Couvert	1 114 232	883 282	197 234	1 080 516	618 696	302 473	921 169
Accessibilité	Personnel							
	Fonctionnement et intervention	12 138	11 988		11 988	8 240		8 240
Investissement		2 770 152	729 980	57 496	787 476	660 370	112 988	773 358
	Total Accessibilité	2 782 290	741 968	57 496	799 464	668 610	112 988	781 598
Open Lab	Personnel	0	0		0			0
	Fonctionnement et intervention	0	0		0			0
Investissement		5 650 000	2 791 195	2 737 316	5 528 511	2 042 418	3 134 438	5 176 856
	Total open Lab	5 650 000	2 791 195	2 737 316	5 528 511	2 042 418	3 134 438	5 176 856
	Ss total personnel	0	0	0	0	0	0	0
	Ss total fonctionnement et intervention	403 749	342 567	61 030	403 597	335 625	32 702	368 327
	Ss total investissement	21 232 773	11 759 199	3 506 718	15 265 917	6 581 234	7 414 161	13 995 395
TOTAL		21 636 522	12 101 766	3 567 747	15 669 513	6 916 859	7 446 863	14 363 722

Restes à payer
Sur les AE consommées
(8) = (4) - (7)
31 001
31 001
0
1 326
744 597
745 923
0
30 195
129 152
159 347
0
3 748
14 117
17 865
0
0
351 655
351 655
0
35 269
1 270 522
1 305 792

Restes à réaliser	
Solde à engager	Solde à payer
(9) = (1) - (4)	(10) = (1) - (7)
422 590	453 591
422 590	453 591
0	0
2	1 328
3 406 385	4 150 983
3 406 387	4 152 311
0	0
1	30 196
33 716	162 868
33 716	193 064
0	0
150	3 898
1 982 676	1 996 794
1 982 826	2 000 692
0	0
0	0
121 489	473 144
121 489	473 144
0	0
153	35 422
5 966 856	7 237 378
5 967 009	7 272 800

D - Exécution des recettes

Opération	Nature	Prévision	Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes
		Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement réalisés en N	
		(11)	(12)	(13)	Reste à encaisser en N+1 et suivantes
					(14) = (11) - (12) - (13)
CPER 21-27	Financement de l'Etat*				
	Autres financements publics**	1 300 000			1 300 000
Autres financements***					
	Total CPER 21-27	1 300 000	0	0	1 300 000
Réhabilitation bâtiment A	Financement de l'Etat*	7 240 010	1 806 576	2 400 000	3 033 434
	Autres financements publics**	2 900 000			2 900 000
Autres financements***		9 990	9 990	0	0
	Total Réhabilitation	10 150 000	1 816 566	2 400 000	5 933 434
Clos Couvert	Financement de l'Etat*				0
	Autres financements publics**				0
Autres financements***					0
	Total Clos Couvert	0	0	0	0
Accessibilité	Financement de l'Etat*	0	0		0
	Autres financements publics**	0			0
Autres financements***		0		0	0
	Total Accessibilité	0	0	0	0
Open Lab	Financement de l'Etat*	0	0		0
	Autres financements publics**	3 650 000	153 305	1 980 567	1 516 128
Autres financements***		0		0	0
	Total Open Lab	3 650 000	153 305	1 980 567	1 516 128
	Ss total financement de l'Etat	7 240 010	1 806 576	2 400 000	3 033 434
	Ss total autres financements publics	7 850 000	153 305	1 980 567	5 716 128
	Ss total autres financements	9 990	9 990	0	0
TOTAL		15 100 000	1 969 871	4 380 567	8 749 562

** Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

*** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

**** Ressources propres et autres recettes fléchés

		CFI 2023
Niveaux initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	8 633 646
	2 Niveau initial du fonds de roulement	15 000 728
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	- 2 923 733
	4 Niveau initial de la trésorerie	17 924 461
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	- 2 389 113
4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	20 313 574	
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	43 903 760
	6 Résultat patrimonial	- 886 506
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	1 105 367
	8 Variation du fonds de roulement	- 3 148 578
	9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	1 000
	10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS - 164 016
	Variation des stocks	+ / - - 3 984
	Charges sur créances irrécouvrables	- - 174 872
	Produits divers de gestion courante	+ 14 841
	11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS 3 061 293
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - - 2 376 511
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - 5 089 071
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - - 1 245 769
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - 1 594 502
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	- 6 046 855
12.a Recettes budgétaires	42 279 989	
12.b Crédits de paiement ouverts	48 326 844	
13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	2 785 888	
14 Variation de la trésorerie = 12 + 13	- 3 260 967	
14.a dont variation de la trésorerie fléchée	- 2 743 673	
14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	- 517 294	
15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 - 13	112 389	
16 Variation des restes à payer	- 4 423 322	
Niveaux finaux	17 Niveau final de restes à payer	4 210 324
	18 Niveau final du fonds de roulement	11 852 150
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	- 2 811 344
	20 Niveau final de la trésorerie	14 663 494
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	- 6 005 028
	20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	20 668 523

Comptabilité budgétaire

Comptabilité générale

Annexe immobilière

		Exécution 2022	Exécution 2023
Données physiques			
Nombre de bâtiments occupés	X	23	23
dont biens propres	X	1	1
dont biens domaniaux	X	16	16
dont prises à bail	X	3	3
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	X	3	3
Surface totale occupée (m² - SUB)	X	59 175	59 175
dont biens propres	X	914	914
dont biens domaniaux	X	50 733	50 733
dont prises à bail	X	2 569	2 569
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	X	4 959	4 959
Ratio m² SUN / poste de travail (*)	X	19,8	19,8

	classe de compte (n°)	Exécution 2022	Exécution 2023
Dépenses de fonctionnement à l'€ près			
Redevances de crédit-bail immobilier (*)	6125	0	0
Locations immobilières (*)	6132	65 475	220 152
Entretien et réparations sur biens immobiliers (*)	6152	259 170	236 142

Dépenses d'acquisition à l'€ près			
Acquisition de biens propres ou de biens domaniaux	211/212/213		

Dépenses d'investissement à l'€ près			
Réalisation de travaux structurants sur les biens propres ou domaniaux	2313*	3 090 785	8 601 050

Produits de cession d'immobilisations corporelles à l'€ près			
<i>dont biens propres</i>	7752		
<i>dont biens domaniaux</i>	7752		

Tableaux Budgétaires

Compte financier 2023

Tableau des emplois

Tableau des autorisations budgétaires

Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine

Tableau des équilibres financiers

Tableau des opérations pour compte de tiers

Compte de résultat et tableau de financement

Plan de trésorerie

Tableau des recettes fléchées

Tableau des opérations pluriannuelles agrégées

Tableau des opérations pluriannuelles détaillées

Tableau de synthèse



Compte financier 2023

Rapport de gestion de l'ordonnateur

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I : ANALYSE DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES (TAB. 1, 2 ET 3)	6
A : LES AUTORISATIONS D'EMPLOIS (TABLEAU 1)	6
B : LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET DE CREDITS DE PAIEMENT (TAB 2 ET 3)	10
1) <i>Autorisations budgétaires de masse salariale</i>	10
<i>Les principaux facteurs expliquant la hausse de la masse salariale de 3,97 % (+ 1 103 348 €) par rapport à 2022 sont :</i>	10
2) <i>Exécution du budget UTBM AE et CP</i>	11
3) <i>Autorisations budgétaires de fonctionnement</i>	12
4) <i>Autorisations budgétaires d'investissement</i>	15
C : LES RECETTES	18
1) <i>La subvention pour charges de service public globalisée (SCSP)</i>	19
2) <i>Les autres financements de l'Etat globalisés</i>	19
3) <i>La CVEC globalisée</i>	19
4) <i>Les autres financements publics globalisés</i>	20
5) <i>Les ressources propres globalisées</i>	20
D : LE SOLDE BUDGETAIRE	22
II – L'EQUILIBRE FINANCIER (TAB. 4 ET 5)	24
III : LES OPERATIONS LIEES AUX RECETTES FLECHEES (TAB. 8)	25
IV : LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT (TAB. 6, 7, 9 ET 10)	26
A : ANALYSE DES AGREGATS BUDGETAIRES	26
1) <i>Les restes à payer (tableau de synthèse)</i>	26
2) <i>Le solde budgétaire</i>	26
B : LES OPERATIONS PLURIANNUELLES (TABLEAU 9 ET 10)	26
1) <i>Le tableau des PPI</i>	26
2) <i>Les programmes de recherche</i>	27
3) <i>Analyse des agrégats comptables</i>	28

Introduction

Préambule technique et réglementaire

Le compte financier retrace la situation financière et comptable de l'établissement au terme de chaque année civile. Il donne une image fidèle du patrimoine, du résultat et de la situation financière de l'établissement. Emanant à la fois de l'ordonnateur et de l'agent comptable, puis soumis au vote de l'organe délibérant, il est accompagné d'un rapport de l'ordonnateur, auquel sont adjoints de manière réglementaire les éléments suivants :

- 1° les états retraçant les autorisations budgétaires et leur exécution (tableaux 1 et 2) ;
- 2° le tableau présentant l'équilibre financier tel qu'exécuté (tableau 4) ;
- 3° les états financiers annuels (un bilan, un compte de résultat et l'annexe des comptes annuels) ;
- 4° la balance des valeurs inactives.

Sont également transmis, pour information, aux membres du Conseil d'administration :

- le tableau des dépenses par destinations et des recettes par origine (tableau 3) ;
- le tableau des opérations pour compte de tiers (tableau 5) ;
- le plan de trésorerie (tableau 7) ;
- le tableau des opérations sur recettes fléchées (tableau 8) ;
- le tableau des opérations pluriannuelles (tableau 9) ;
- le tableau de synthèse budgétaire et comptable.

Dans la pratique, le taux d'exécution budgétaire doit être supérieur à 90 %, afin d'appuyer la sincérité des prévisions élaborées à l'occasion du budget initial et des deux budgets rectificatifs.

Pour rappel, en 2023 :

- l'UTBM est structurée budgétairement suivant trois entités : l'établissement (budget principal), le SAIC (budget annexe) et la Fondation (budget annexe) ;
- les enveloppes de fonctionnement et d'investissement pour les contrats de recherche sont fongibles (article 179 GBCP sur l'agrégation des enveloppes de fonctionnement et d'investissement), ce qui est le cas au SAIC.

b) Les orientations du Compte financier 2023

Le compte financier 2023 de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard, présenté pour adoption à ses administrateurs, est le reflet de la réalité financière annoncée lors du budget rectificatif de septembre.

Les autorisations budgétaires, en termes d'autorisations d'engagement (AE), s'élèvent à 43 903 760 € et, en termes de crédits de paiement (CP), à 48 326 844 €. Le résultat patrimonial s'élève à – 886 506 €, avec une augmentation du déficit de + 218 109 € par rapport au BR 1.

Cela s'explique notamment par :

- l'effet ciseau, lié à une augmentation des dépenses et à une diminution des recettes (cf. *infra*) ;
- une hausse globale des dépenses de fonctionnement, notamment les frais de missions, les dépenses d'entretien bâtementaire, (contrats de chauffage, ascenseurs, incendies, des

- charges locative du bâtimentaire 13, etc.), les charges de copropriété, les assurances immobilières. Hors énergie, le coût de l'inflation pèse pour plus de 200 000 € ;
- une hausse des charges d'amortissement de 29 % (+ 1 160 375 €) par rapport à 2022. Cela s'explique notamment par la sortie de l'inventaire des destructions bâtimentaires préalables aux rénovations du bâtiment A et du CrunchLab induisant un amortissement complémentaire à hauteur de la valeur nette comptable (valeur nette des amortissements antérieurement comptabilisés) et le début de l'amortissement du bâtiment B.

Les points saillants de ce compte financier sont ainsi :

- une masse salariale en hausse de + 1 103 349 € par rapport à 2022, en raison des mesures de revalorisation salariale (extension en année pleine incluant la hausse du point d'indice de 3,5 % en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2022, hausse du point d'indice de 1,5 % depuis le 1^{er} juillet 2023, GVT, primes et indemnités, etc.) ;
- une consommation particulièrement élevée des crédits de viabilisation (chaleur et électricité), à hauteur de 1 527 716 €, en hausse de + 286 606 € par rapport à l'exécution 2022, et ce malgré une application stricte des consignes de chauffage à 19°C ;
- une subvention pour charges de service public certes en hausse de 928 447 € par rapport au compte financier 2022 mais qui ne couvre pas l'ensemble des hausses salariales, et avec une part liée au fonctionnement en baisse de près de 200 000 € ;
- une diminution des recettes propres à hauteur de 583 937 € : - 237 797 € de recettes liées au droits d'inscription par rapport au compte financier 2022. Cette baisse relève d'une conséquence directe de l'entrée en vigueur du Bachelor universitaire de technologie (BUT) ayant entraîné une diminution du nombre de candidatures, et de recrutement, à l'issue de la deuxième année de BUT ;
- une baisse de taxe d'apprentissage de 163 649 €, liée au nouveau mode de versement de la taxe d'apprentissage *via* le portail Soltea de la Caisse des dépôts et consignation. La compensation annoncée de la taxe d'apprentissage 2023, sur la base de celle effectivement perçue en 2022, n'aura lieu que sur l'exercice 2024 et dans la limite du solde restant au niveau national ;
- une diminution des prestations de recherches du SAIC de l'ordre de 265 967 € impactant là-aussi directement les recettes propres.

L'enveloppe d'investissement s'élève à 7 015 456 € en AE et à 11 594 052 € en CP. La réhabilitation des bâtiments A et B (site de Belfort) fait partie des principaux postes de dépenses en investissements pour 2023 (3 737 013 € de dépenses en CP sur le bâtiment A et 3 134 437 € pour le bâtiment B, soit près de 60 % de l'enveloppe globale).

D'autres travaux bâtimentaires, tels que le clos couvert et les études liées à la réhabilitation du bâtiment C (site de Belfort) ont impacté le budget d'investissement en CP pour environ 462 423 €.

La formation et la recherche ont poursuivi leur développement, avec des opérations d'achat de nouveaux équipements pour 2 805 104 € de CP en 2023, soit + 479 925 € de dépenses d'investissement pour la formation continue, et + 625 560 € pour la recherche.

L'établissement a également investi dans l'entretien des bâtiments, et 2023 a vu se concrétiser les travaux liés au City Parc (financement CVEC).

Enfin, en 2023, l'établissement a poursuivi la centralisation de certains achats sur un seul centre financier. Ainsi, les dépenses de matériels informatiques des différents CRB sont intégrées au budget de la direction des systèmes d'information et du numérique, d'où le montant important engagé en investissements sur 2023 (400 113 €).

La finalité de cette note de présentation de l'ordonnateur est de rendre compte de l'exécution budgétaire au regard de la dernière prévision budgétaire votée. Il analyse et commente l'équilibre financier qui en résulte, ainsi que la soutenabilité de l'exécution.

I : Analyse des autorisations budgétaires (tab. 1, 2 et 3)

A : Les autorisations d'emplois (tableau 1)

L'établissement est soumis à une double contrainte : il dispose d'un plafond d'autorisations budgétaires pour l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement, et d'un plafond d'emplois fixé par l'Etat et financé par celui-ci. Il a, par conséquent, une double contrainte : en euros et en emplois.

Le tableau 1 présente l'exécution effective des plafonds d'emplois au 31 décembre 2023. La **prévision budgétaire** des plafonds d'emplois a régressé de 1,73 % entre 2022 et 2023.

ETPT – Plafonds votés au budget rectificatif (BR) n°2	2022	2023	Variation en valeurs	Variation en %
Plafond Etat	338	336	-2	- 0,59 %
Plafond propre	66	61	-5	- 7,58 %
Total exercice budgétaire	404	397	-7	- 1,73 %

La prévision baisse de 7 ETPT entre le BR n° 2 de 2022 et 2023.

La diminution de 7 ETPT résulte essentiellement de la fin de contrats de recherche, imputés sur le plafond propre.

S'agissant du plafond état, la diminution de 2 ETPT est la conséquence d'une diminution dans la prévision de recrutements d'enseignants et enseignants-chercheurs contractuels, notamment ATER, doctorants et invités.

Indépendamment de cette baisse, une campagne emplois soutenue, notamment pour les personnels enseignants et enseignants chercheurs, a été envisagée, puisqu'il était prévu le recrutement de deux professeurs d'université et de trois maîtres de conférences

Les emplois étant la principale richesse et ressource de l'établissement, deux orientations ont été mises en œuvre au long des sept années passées :

- dans un premier temps le « dégel » de certains emplois, au maximum des capacités financières de l'établissement ;
- dans un second temps, le renouvellement des emplois libérés à la suite de départs (retraite, mutation, etc).

La prévision budgétaire concernant le plafond Etat diminue néanmoins à hauteur de 336 ETPT, essentiellement dus à une baisse des ETPT sur le stock d'ATER de de doctorants.

La prévision budgétaire concernant le plafond propre baisse de 5 ETPT pour atteindre 61 ETPT, malgré une vague de recrutement initiée au dernier budget rectificatif 2023 de personnels sur postes financés.

Au titre de l'année 2023, l'exécution effective de ces plafonds est la suivante :

ETPT par population	Moyenne 2022	Moyenne 2023	Ecart
Plafond Etat	330,36	333,47	+3,11
Titulaire	216,56	216,96	+0,40
Enseignants, enseignants-chercheurs	125,13	123,93	-1,20
BIATSS	91,43	93,03	+1,60
Non Titulaire	113,80	116,51	+2,71
Enseignants, enseignants-chercheurs	54,15	55,25	+1,10
BIATSS	59,65	61,26	+1,61
Plafond propre	53,86	49,46	-4,40
Non Titulaire	53,86	49,46	-4,40
Doctorants	4,00	3,67	-0,33
BIATSS	49,86	45,79	-4,07
Total général	384,22	382,93	-1,29

Concernant la campagne emplois 2023 des personnels enseignants-chercheurs, il était prévu le recrutement de deux professeurs d'université et de trois maîtres de conférences.

Un emploi de professeur des universités publié à la campagne 2022 a été pourvu, par recrutement interne, en 2023. Les deux autres emplois de professeur des universités publiés à la campagne 2023 ont été pourvus en interne. Trois emplois de maître de conférences ont été pourvus en interne par des enseignants-chercheurs contractuels déjà présents au sein de l'UTBM.

Ainsi, l'impact de la campagne d'emploi 2023 est faible, puisqu'il est constaté chez les enseignants et enseignants-chercheurs titulaires une moyenne annuelle en ETPT en diminution par rapport à celle de 2022 (-1,20 ETPT). Cette baisse est principalement liée à des départs au 1^{er} septembre 2022 (mutations, retraites).

Concernant les enseignants et enseignants-chercheurs contractuels, la hausse de 1,10 ETPT s'explique d'une part par l'impact en année pleine de recrutements survenus en fin d'année 2022 et, d'autre part, par des recrutements d'enseignants contractuels à la suite de départs d'enseignants titulaires. S'ajoute à cela le recrutement d'un enseignant-chercheur contractuel relevant de la chaire de professeur junior.

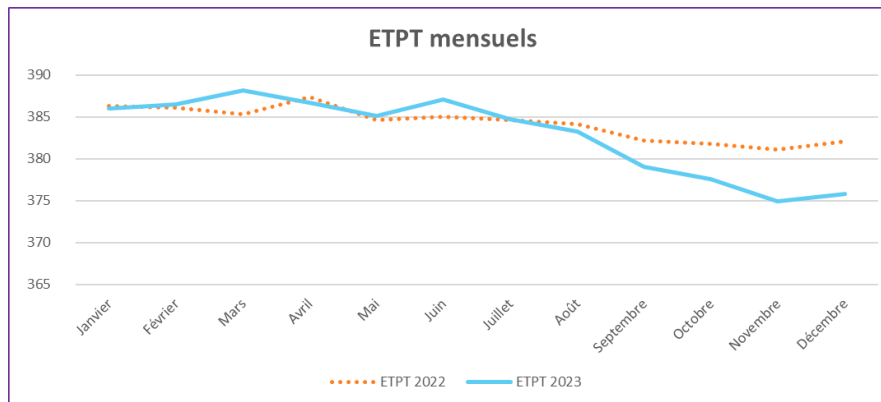
Sur budget propre, les ETPT 2023 des enseignants-chercheurs contractuels sont quasi-identiques à 2022 (- 0,33 ETPT).

Concernant la campagne d'emplois des personnels BIATSS, un poste publié à la campagne 2022 a été pourvu, en externe, au 1^{er} janvier 2023. Un poste publié à la campagne 2023 a été pourvu par un personnel contractuel déjà présent dans l'établissement, au 1^{er} septembre 2023. L'impact des deux campagnes sur 2023 entraînent ainsi une hausse de la moyenne annuelle en ETPT (+1,60 ETPT).

Concernant les BIATSS contractuels sur plafond Etat, une augmentation de la moyenne annuelle de + 1,61 ETPT est constatée par rapport à 2022. Cette évolution est le résultat de changements de plafond (plafond propre vers plafond Etat) intervenue le 1^{er} juillet 2023 d'une part, et de la vague de recrutements opérés au 1^{er} trimestre 2023 d'autre part.

Enfin, il est observé une baisse de - 4,07 ETPT pour les personnels BIATSS financés sur budget propre par rapport à 2022, baisse s'expliquant principalement par les contrats de recherche SAIC, pour - 4,32 ETPT.

Le graphique ci-dessous traduit l'évolution des ETPT mensuels en 2023 et, pour comparaison, en 2022.



Le nombre d'ETP au 31 décembre 2023 est de 375,90, soit 5,35 de moins qu'en 2022 à la même période. Ce résultat est lié aux départs (disponibilité, fin de contrat, démissions) d'agents contractuels et titulaires.

Pour les contrats de recherche, la baisse de 7,90 ETP (soit - 4,32 ETPT) par rapport à 2022 s'explique essentiellement par des fins de contrat et des embauches d'agents sous contrat établissement.

S'agissant des personnels BIATSS sur plafond propre (- 4,07 ETP), les recrutements opérés en 2023 suite au contrat de performance, ne se traduisent pas dans la variation du stock d'emplois par rapport à 2022 à cause des changements de plafond opérés au 1er juillet 2023 (plafond propre vers plafond Etat).

Le tableau ci-dessous indique la variation du nombre d'ETP par population :

ETP par population	31 décembre 2022	31 décembre 2023	Ecart
Plafond Etat	326,87	331,50	+4,63
Titulaire	216,47	214,60	-1,87
Enseignants, enseignants-chercheurs	123,97	122,00	-1,97
BIATSS	92,50	92,60	+0,10
Non Titulaire	110,40	116,90	+6,50
Enseignants, enseignants-chercheurs	53,90	57,10	+3,20
BIATSS	56,50	59,80	+3,30
Plafond propre	54,38	44,40	-9,98
Non Titulaire	54,38	44,40	-9,98
Doctorants	4,00	2,00	-2,00
BIATSS	50,38	42,40	-7,98
Total général	381,25	375,90	-5,35

Le tableau ci-dessous présente les facteurs d'évolution, en ETP et en ETPT, entre 2022 et 2023 :

	Ecart en ETP au 31 décembre			Ecart en ETPT annuel		
	Enseignants	BIATSS	Total	Enseignants	BIATSS	Total
Plafond Etat	+ 1,23	+ 3,40	+ 4,63	- 0,10	+ 3,21	+ 3,11
Campagne d'emplois (2022-2023)	+ 3,00	+ 2,00	+ 5,00	+ 1,00	+ 1,33	+ 2,33
Réintégration (suite disponibilité, mi-temps thérapeutique ...)	+ 1,00		+ 1,00	+ 0,25		+ 0,25
Départs (retraite, mutation, disponibilité, démission, fin de contrat...)	- 15,77	- 9,60	- 25,37	- 6,31	- 4,75	- 11,06
Recrutements	+ 13,20	+ 7,50	+ 20,70	+ 5,03	+ 4,99	+ 10,02
Autres (changement de quotité, changement de plafond, congé maladie...)	- 0,20	+ 3,50	+ 3,30	- 0,07	+ 1,64	+ 1,57
Plafond propre	- 2,00	- 7,98	- 9,98	- 0,33	- 4,07	- 4,40
Départ (fin de contrat, démission...)		- 4,98	- 4,98		- 3,40	- 3,40
Recrutements		+ 6,40	+ 6,40		+ 2,40	+ 2,40
Autres (changement de quotité, changement de plafond, marge de précaution...)		- 3,50	- 3,50		- 3,07	- 3,07
Ressources propres (contrats de recherche SAIC)	- 2,00	- 5,90	- 7,90	- 0,33		- 0,33
Total	- 0,77	- 4,58	- 5,35	- 0,43	- 0,86	- 1,29

Au titre de l'exercice 2023, l'exécution budgétaire effective des plafonds d'emplois est la suivante :

Consommation en ETPT	Dernier budget rectificatif 2022	% d'exécution	Dernier budget rectificatif 2023	% d'exécution
Plafond Etat	338	97,7 %	336	98,9 %
Plafond Propre	66	81,6 %	61	82,7 %
Total exercice budgétaire	404	95,0 %	397	96,5 %

Le taux d'exécution budgétaire global est de 96,5 %, en hausse de 1,5 % comparé à 2022. L'exécution du plafond État augmente à 98,9 % en 2022, contre 97,7 % en 2022, tout comme le taux d'exécution du plafond propre qui s'élève à 82,7 % en 2023, contre 81,6 % en 2022. La principale explication réside dans l'augmentation prévisionnelle des ETPT BIATSS du plafond État et du plafond propre, lors du budget rectificatif n°2 2022, pour pallier des remplacements et des recrutements sous contrats financés qui ont été pourvus en 2023.

B : Les autorisations d'engagement et de crédits de paiement (tab 2 et 3)

1) Autorisations budgétaires de masse salariale

Les chiffres sont exprimés en coûts chargés. Le montant des dépenses de personnel du compte financier 2023 s'élève à 28 901 658 €, dont 28 799 845 € en chaîne paie (sur bulletin de salaire).

	2022	2023	Variation 2022-2023
Chaîne paye	27 724 927 €	28 799 845 €	+ 1 074 918 €
Hors chaîne paye	73 383 €	101 813 €	+ 28 430 €
Total	27 798 310	28 901 658	+ 1 103 348 €

Le tableau ci-dessous présente le montant global des dépenses de personnel par plafond :

	Réalisé		
	2022	2023	Variation 2022-2023
Plafond Etat	24 690 405 €	25 991 589 €	+ 1 301 184 €
Plafond ressources propres	2 551 722 €	2 365 617 €	- 186 105 €
Autres dépenses non suivies dans OREMS	73 383 €	101 813 €	+ 28 430 €
Autres dépenses non ventilables	482 800 €	442 639 €	- 40 161 €
TOTAL	27 798 310 €	28 901 658 €	+ 1 103 348 €

Les principaux facteurs expliquant la hausse de la masse salariale de 3,97 % (+ 1 103 348 €) par rapport à 2022 sont :

- l'impact en année pleine de la hausse du point d'indice au 1er juillet 2022, l'impact pour 6 mois, de la hausse du point d'indice au 1er juillet 2023 et la hausse du SMIC pour + 566 232 € ;
- le GVT solde pour + 476 971 €, dont + 404 144 € pour les agents titulaires et + 72 827 € pour les agents contractuels ;
- les primes et indemnités pour + 257 601 €. Pour moitié, cette augmentation concerne la garantie individuelle du pouvoir d'achat et la prime pour pouvoir d'achat exceptionnelle. S'ajoute à cela, l'impact de la mise en place de la RIPEC pour les enseignants-chercheurs ;
- la diminution des heures complémentaires et vacances et des contrats de recherche pour - 226 458 €

Concernant le taux d'exécution budgétaire au titre de l'exercice 2023, l'UTBM a exécuté 97,7 % de ses prévisions de masse salariale.

Masse salariale	Budgété au BR n°2	Réalisé	Taux d'exécution
2022	28 621 856 €	27 798 310 €	97,1 %
2023	29 575 520 €	28 901 658 €	97,7 %
Variation 2022	- 823 546 €	- 2,9 %	
Variation 2023	- 673 862 €	- 2,3 %	

Le taux d'exécution des dépenses de masse salariale augmente légèrement entre 2022 et 2023. Cette augmentation concerne le budget SAIC, avec un taux d'exécution à hauteur de 86,4 % en 2023 contre 79,7 % en 2022. Concernant le taux d'exécution du budget établissement, il est de 98,4 % en 2023, identique à 2022.

La sous-consommation par rapport aux prévisions du BR n°2 est de - 673 862 €, dont - 460 258 € sur le budget établissement et -213 604 € sur le budget SAIC.

Concernant le budget établissement, cette sous-consommation s'explique par le schéma d'emploi et la structure des emplois : campagne emplois (postes pourvus en interne), mutations, retraites anticipées et décalage de recrutements. Ces facteurs permettent de dégager une sous-consommation d'environ - 255 665 €. L'économie par rapport au budget 2023 s'explique également par la variation des vacances et heures complémentaires pour environ - 351 783 €.

Concernant le budget SAIC, les prévisions de masse salariale reposent essentiellement sur les équipes de recherche à l'initiative à la fois des appels à projet et des recrutements sur les contrats de recherche. La sous-consommation du BR n°2 est liée à des recrutements reportés sur 2024 et à des montages de programmes de recherche infructueux au final.

2) Exécution du budget UTBM AE et CP

Le **budget agrégé UTBM** est consommé en AE globalement à hauteur de 93,14 % en dépenses : 97,72 % pour la masse salariale, 87,36 % pour le fonctionnement et 83,32 % pour l'investissement.

AE globaux UTBM (fonctionnement + investissement + masse salariale)	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2022	59 057 354 €	48 085 809 €	81,42 %
2023	47 137 668 €	43 903 760 €	93,14 %
Variation en valeur	- 11 919 686 €	- 4 182 049 €	
Variation en %	- 20,18 %	- 8,70 %	

Le **budget agrégé UTBM** est consommé en CP globalement à hauteur de 92,39 % en dépenses : 97,72 % pour la masse salariale, 85,91 % pour le fonctionnement et 85,16 % pour l'investissement.

CP globaux UTBM (fonctionnement + investissement + masse salariale)	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2022	53 172 746 €	42 136 193 €	79,24 %
2023	52 306 607 €	48 326 844 €	92,39 %
Variation en valeur	- 866 139 €	+ 6 190 651 €	
Variation en %	- 1,63 %	+ 14,69 %	

Le solde budgétaire de l'UTBM est en déficit de 6 046 855 € : 5 572 124 € de déficit pour l'établissement, 474 232 € de déficit pour le SAIC, et 499 € de déficit sur la Fondation.

Le solde déficitaire pour l'établissement est lié aux PPI « Réhabilitation du bâtiment A » et « Open Lab immobilier bâtiment B », dont les dépenses sont supérieures aux recettes encaissées sur l'année 2023.

Les amortissements (comptes 68 et 78) étant des dépenses non décaissées, elles ne sont pas reprises dans les états budgétaires.

3) Autorisations budgétaires de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement UTBM, hors masse salariale, s'élèvent à 7 986 646 € en autorisations d'engagement (AE) et 7 828 134 € en crédits de paiement (CP).

AE fonctionnement hors MS - UTBM	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2022	8 439 271 €	7 188 791 €	85,18 %
2023	9 142 344 €	7 986 646 €	87,36 %
Variation en valeur	+ 703 073 €	+ 797 855 €	
Variation en %	+ 8,33 %	+ 11,10 %	

CP fonctionnement hors MS - UTBM	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2022	8 127 834 €	6 737 172 €	82,89 %
2023	9 112 344 €	7 828 134 €	85,91 %
Variation en valeur	+ 984 510 €	+ 1 090 962 €	
Variation en %	+ 12,11 %	+ 16,19 %	

Une hausse de 797 855 € (+ 11,10 %) est constatée pour ce qui concerne les AE, et de 1 090 962 € (+ 16,19 %) pour ce qui concerne les CP de l'UTBM, par rapport à l'exercice 2022.

Le taux d'exécution des AE de l'UTBM, en fonctionnement, pour l'année 2023, est de 87,36 % (contre 85,18 % en 2022) et de 85,91 % en CP (contre 83 % en 2022).

Le taux d'exécution des AE augmente légèrement. En effet, en 2023, les crédits de fonctionnement avaient été ouverts à 100 % dès le début de l'année.

Un gel de 6 % des crédits a cependant été mis en place fin septembre 2023 dans le but de mieux contrôler les dépenses au regard de la prévision de l'atterrissage budgétaire et comptable. Cette mesure visait à préserver le résultat comptable au regard des incertitudes de fin d'année (fluides, non compensation des mesures salariales, etc.).

La prise en compte par les services des incertitudes générées par l'augmentation des prix a par ailleurs influé sur le niveau des commandes des services.

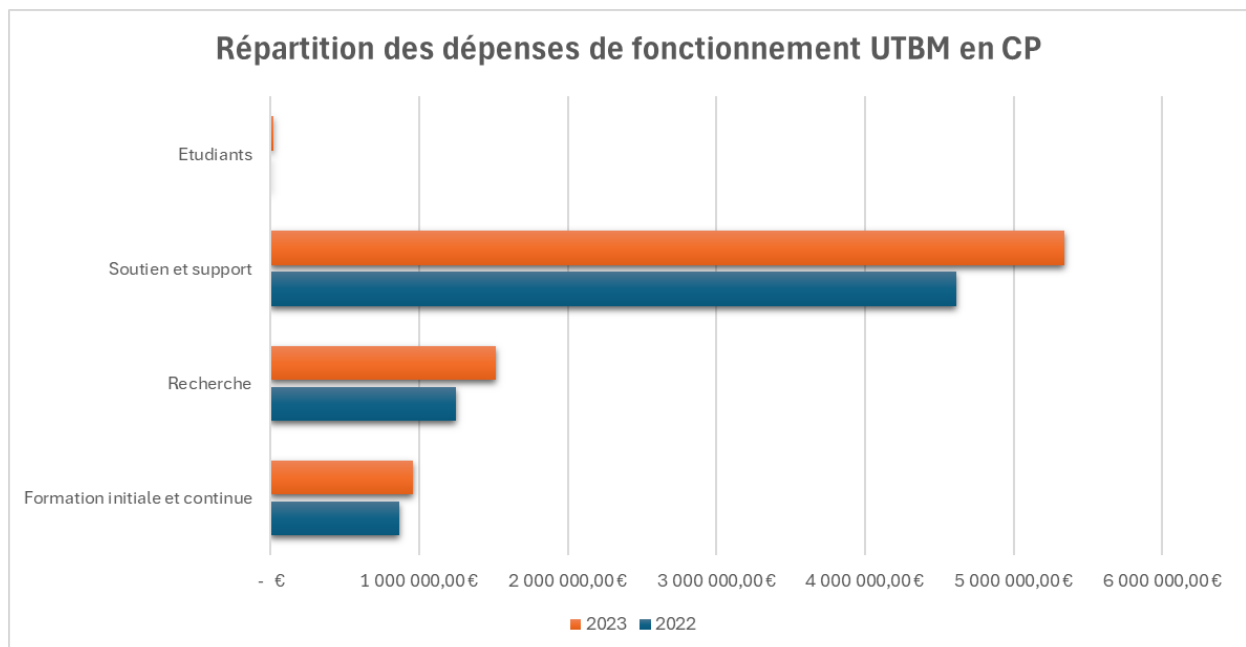
Enfin, plusieurs fournisseurs majeurs, notamment EDF, posent soucis quant à leur gestion de la facturation : factures, avoirs, décalages dans l'envoi des factures, etc., ce qui impacte forcément la consommation des AE comme des CP.

Le taux d'exécution des AE de fonctionnement par entité se décomposent comme suit :

- 88 % pour l'établissement,
- 82 % pour le SAIC,
- 8 % pour la Fondation.

Le fonctionnement en CP est réalisé à hauteur de 85,91 % :

- 93 % pour l'établissement,
- 81 % pour le SAIC,
- 8 % pour la Fondation.



Les dépenses de fonctionnement réalisées en CP augmentent de 16,19 % entre 2022 et 2023. Cette augmentation s'explique principalement par :

- un nouveau renchérissement des prix des fluides (eau, gaz et électricité) en 2023 par rapport à 2022 : 1 426 813 € de CP exécutés au 31/12/2023 pour électricité, gaz et eau, contre 955 027 € au 31/12/2022, soit une hausse de 33 % ;
- une hausse globale des frais de missions en 2023 ;
- une hausse des dépenses d'entretien bâtementaire (contrats de chauffage, ascenseurs, incendies, des charges locative du bâtementaire 13, etc.), pour un montant avoisinant les 200 000 € ;
- une hausse des charges de copropriété, de l'ordre de 62 000 €, et une hausse des assurances immobilières à hauteur de 35 000 € ;
- une inflation généralisée qui pèse sur le budget global de l'UTBM à hauteur de 224 046 €.

Durant l'exécution budgétaire 2023, la chaîne financière a particulièrement bien fonctionné, avec un lissage et une anticipation des commandes tout au long de l'année.

Le tableau suivant retrace la répartition des dépenses par destination en AE.

AE Globaux dépenses réalisées par destination	Fonctionnement	
	2022	2023
Formation initiale et continue	895 256 €	945 616 €
Recherche	1 409 253 €	1 414 657 €
Soutien et support	4 878 467 €	5 609 914 €
Etudiants	5 815 €	16 459 €
Total	7 188 791 €	7 986 646 €

L'augmentation des dépenses de fonctionnement (+ 11,10 %) enregistrée en 2023 concerne, en premier lieu, les dépenses de soutien et support (+ 731 447 € de dépenses par rapport à 2022), puis la formation initiale et continue (+ 50 360 €) et enfin la recherche (+ 5 404 €).

L'augmentation des dépenses de soutien et support 2023 en AE découle principalement de l'augmentation du coût de l'énergie, puisque les dépenses de viabilisation sont décomptées sur ce CRB. Comme indiqué précédemment, l'augmentation est de 731 447 €, avec des AE 2023 exécutées à hauteur de 1 708 926 €, contre 1 074 410 € en 2022, soit une hausse 634 516 € concernant les dépenses de viabilisation¹.

L'augmentation des dépenses de formation initiale et continue s'explique par une hausse des déplacements vers Lomé dans le cadre du projet PEA IMPACT au Togo (+ 20 000 €), la hausse des fluides refacturés pour la formation Espera SBARRO (+ 11 241 €), ainsi que par une hausse des dépenses dans le cadre du projet UTSEUS (reprise des missions vers la Chine après les années post COVID).

Les dépenses de fonctionnement des missions connaissent, pour leur part, une légère hausse de 9,34 % en 2023, qui s'explique par une hausse des déplacements et par le changement dans le mode de remboursement. En effet, depuis le 1^{er} juillet 2023, les frais de missions sont remboursés sur la base du forfait réglementaire en vigueur et non pas sur la base des frais réels plafonnés comme précédemment.

Les dépenses de fonctionnement SAIC sont exécutées à hauteur de 82 % en AE et 84 % en CP. Ces taux sont relativement similaires à 2022 (81 % en AE et 83 % en CP). La stratégie sur le suivi des budgets SAIC doit cependant encore être renforcée, car deux facteurs génèrent des incertitudes :

- un programme de recherche signé pour généralement trois années en moyenne, va-t-il commencer lors de l'exercice budgétaire de sa signature ?
- l'évaluation de l'enveloppe permettant de couvrir les nouveaux contrats est-elle suffisante ou non ? Il a été décidé, depuis l'exercice 2021, de réduire ces enveloppes de fonctionnement, masse salariale et d'investissement. Mais la non-consommation des contrats déjà en cours n'a toujours pas suffi à redresser les taux au niveau des 90 %.

Les dépenses de fonctionnement SAIC en AE se décomposent comme suit :

- les AAP région recherche : 33 693,30 € (4,28 %) ;
- les contrats CIFRE (gratifications de stage et déplacements) : 108 076,53 € (12,28 %) ;
- les prestations (gratifications de stage, déplacements et consommables pour la réalisation des prestations) : 481 086,44 € (54,65 %) ;
- les contrats de recherche (petits matériels, maintenance, déplacements et gratifications de stage) : 217 471 € (24,71 %) ;
- les activités annexes (achats pour la boutique UTBM, colloques, pôle éditorial) : 35 935,75 € (4,08 %).

¹ Il s'agit d'une analyse de chiffres enregistrés en comptabilité budgétaire et non en comptabilité générale.

4) Autorisations budgétaires d'investissement

Les autorisations d'engagement d'investissement UTBM s'élèvent à 7 015 456 € en 2023 contre 13 098 709 € en 2022, pour une budgétisation de 8 419 804 € au BR n°1. Les consommations d'investissement en AE sont réalisées à hauteur de 83,32 % par rapport au BR n°1 de 2023. Ce taux d'exécution s'explique principalement par la fin des travaux du bâtiment B et par l'avancement important des travaux pour le bâtiment A.

Les principaux investissements de l'année sont concentrés sur la jouvence et le renouvellement du matériel de recherche et de formation (3 947 011 € d'AE en 2023, dont 2,7 M€ pour le bâtiment B, soit + 543 924 € par rapport à 2022). Les AE liées aux investissements immobiliers sont quant à eux beaucoup moins importants (1 607 636 € contre 7 539 009 € en 2022). Les engagements les plus importants ont, en effet déjà été effectués concernant le bâtiment A.

Concernant les crédits de paiement, les dépenses d'investissement se portent à 11 597 052 €, pour une budgétisation de 13 618 743 €, ce qui représente un taux d'exécution de 85,16 % :

- écart de 1 587 668 € entre CP budgétés et CP exécutés sur le budget établissement :
 - 401 888 € d'écart au titre de l'action 21 du programme PIA 3 "territoire d'innovation pédagogique" Mobicampus : retard dans l'exécution du marché Firac. Seules les dépenses MS-Innov ont été réglées sur 2023 ;
 - 500 563 € d'écart au titre des CP correspondants aux dépenses du bâtiment B : non réception du décompte général définitif sur 2023 pour solder les paiements de fin de travaux ;
 - près de 163 000 € d'écart concernant les CP liés au bâtiment A ;
 - 159 950 € de CP exécutés dans le cadre du projet de réhabilitation du bâtiment C, pour 350 000 € prévus au BR 1 ;
- écart de 434 134 € entre CP budgétés et CP exécutés sur le budget SAIC.

Les dépenses Etablissement sont exécutées à hauteur de 87 % en tant en AE qu'en CP

AE investissement Etablissement	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2022	20 198 766 €	12 382 119 €	61 %
2023	6 906 061 €	5 989 897 €	87%
Variation en valeur	- 13 292 705 €	- 6 392 222 €	
Variation en %	- 65,8 %	- 51,62 %	

CP investissement	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2022	14 643 412 €	6 936 495 €	47 %
2023	12 105 000 €	10 517 432 €	87%
Variation en valeur	- 2 538 412 €	+ 3 580 937 €	
Variation en %	-17,33 %	+ 51,62 %	

Par rapport à l'exercice 2022, les AE d'investissement diminuent de 51,62 % au global. En effet, des sommes importantes concernant les opérations bâtementaires avaient déjà été engagées en 2022. Concernant les CP, ils augmentent de 51,62 %. Cela s'explique notamment par de nombreuses commandes d'investissement engagées fin 2022 et qui ont été payées en 2023.

Les principaux investissements de l'établissement sont à plus de 66 % des dépenses bâtementaires.

Investissements par nature	Domaine	Montant AE	% / global
Openlab immobilier bât. B	Recherche	2 737 315 €	45,70 %
PIA Mobicampus	Recherche	555 223 €	9,27 %
Direction des systèmes d'information et du numérique	Pilotage et support	400 113 €	6,68 %
Réhabilitation bât. A	Immobilier	387 630 €	6,47 %
City Parc	Immobilier	353 202 €	5,90 %
Pôle Industrie 4.0	Formation	303 939 €	5,07 %
G.E.R. Gros entretiens rénovation	Immobilier	267 978 €	4,47 %
Pôle Energie - Informatique	Formation	150 667 €	2,52 %
Clos couvert	Immobilier	136 204 €	2,27 %
Pôle Mobilités et transports du futur - Plateforme Mobilitech	Formation	61 069 €	1,02 %
Mise en accessibilité	Immobilier	57 495 €	0,96 %
Pôle Mobilités et transports du futur - laboratoire Elliad	Recherche	36 814 €	0,61 %

Les travaux au sein du bâtiment B représentent à eux seuls 45,70 % des AE de dépenses d'investissement.

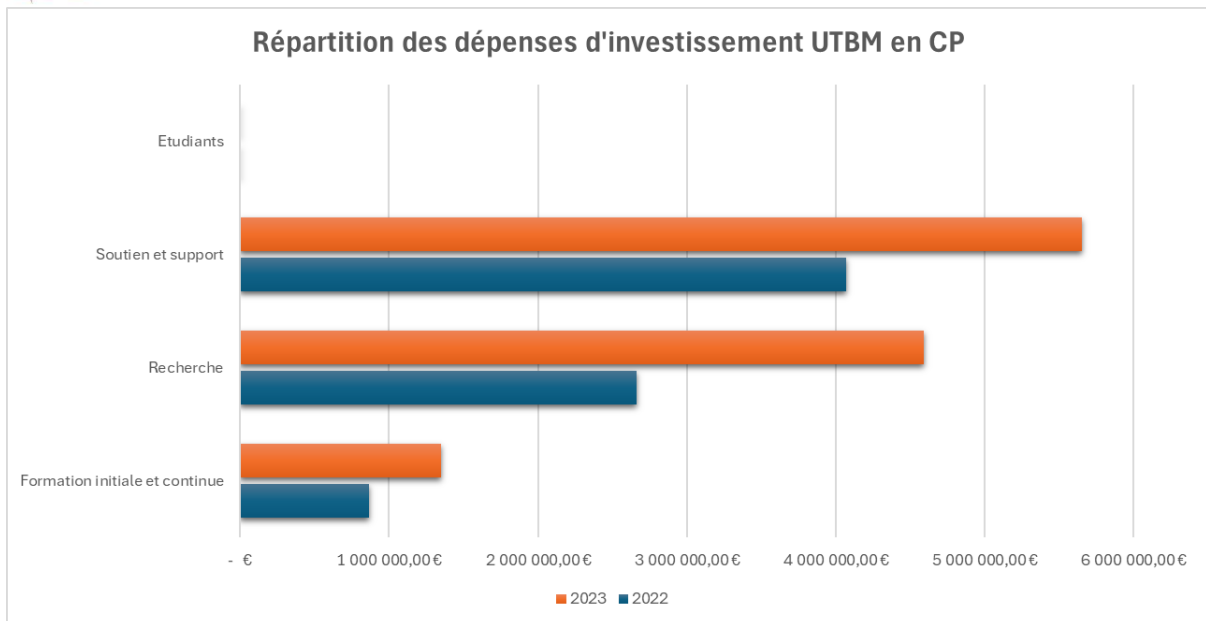
Le gros entretien et la rénovation des bâtiments (561 901 €, dont 353 202 € pour le City Parc - CVEC), la réhabilitation du bâtiment A (387 630 €), ainsi que le GER gros entretien rénovation (267 978 €), représentent 20 % des dépenses d'investissement de l'établissement.

Le projet de City Parc (terrain multisports pour le site de Sevenans) mobilise 5,90 % des investissements. Le budget (financement CVEC) avait été engagé en AE en 2022, mais a dû faire l'objet d'une modification de son objet et du montant de son financement en 2023, en raison des difficultés rencontrées quant à la localisation de son implantation.

Les pôles et le CRUNCH Lab poursuivent leur développement, dans le cadre d'opérations d'achat de nouveaux équipements, avec, pour exemple, l'acquisition d'une station de calcul pour la plateforme Mobilitech (50 388 €), l'acquisition d'une ligne de montage et de production à vocation pédagogique et de recherche dans le cadre du projet PIA 3 "territoire d'innovation pédagogique" Mobicampus (553 823 €), l'acquisition d'un microscope numérique, d'un système de mesure par comparaison EQUATOR et de robots humanoïdes pour le pôle 4.0 (244 480 €), de robots 6 axes et, d'un tour et d'une fraiseuse numériques pour le CRUNCH Lab (64 041 €).

Le budget de la direction des systèmes d'information et du numérique a intégré les budgets informatiques des différents CRB d'où le montant important engagé en investissements sur 2023 (400 113 €). Ce montant intègre également les travaux de rénovation de l'amphithéâtre P228 (site de Sevenans) : acquisition de dalles tactiles avec équipement audio-vidéo et web conférence pour 101 286 €.

L'analyse des dépenses, par destination, montre que les montants les plus significatifs sont les dépenses liées à l'immobilier et à la recherche.



Les travaux bâtimentaires font augmenter les dépenses d'investissement de la rubrique soutien et support de + 1 583 858 € en CP par rapport à 2022, du fait notamment de la gestion des dépenses par le service patrimoine pour la réhabilitation du bâtiment A, le clos couvert et la mise en accessibilité.

Les investissements dans la recherche augmentent de + 1 931 106 € en CP. Cette augmentation reste cependant à relativiser. En effet, le domaine fonctionnel attribué au PPI immobilier du bâtiment B (D107 : recherche universitaire : mathématiques), flèche celui-ci sur la rubrique recherche.

En investissement, le SAIC atteint un taux d'exécution de 68 % en AE et 71 % en CP, compte-tenu des trois projets suivants qui ont un impact fort sur les dépenses du SAIC, puisqu'ils représentent 851 145 € de dépenses et 83 % des AE du SAIC :

- **le projet ECO-CAMPUS (691 115 € de dépenses exécutées sur l'année 2023)**, portant sur la gestion des énergies et composants. L'objectif est de mobiliser la communauté universitaire, les collectivités et les entreprises pour donner une identité forte au territoire, répondre par la formation et la recherche, aux grands enjeux liés à l'énergie et aux mobilités, construire et réhabiliter pour offrir des conditions optimales de travail aux personnels et étudiants en faisant du site de Belfort Techn'hom un chantier école pour les formations et une vitrine technologique et scientifique pour les entreprises et les chercheurs. En 2023, 808 400 € de dépenses d'investissements avaient été budgétés. Le projet a été soldé sur cette année et a coûté 1 511 641 € sur 3 ans, pour un budget total prévisionnel de 1 550 000 €, soit un taux d'exécution de 97,5 % ;
- **le projet MICHRO (99 488 €)** : l'objectif s'articule au titre d'un dispositif de « recherche – plateformes » porté par l'unité de recherche « Institut FEMTO-ST »
- **Les Contrats HERAKLES (65 509 €)** qui consistent en l'acquisition d'un laser de texturation au sein de l'unité de recherche ICB (PMDM).

AE investissement SAIC	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2022	1 797 461 €	716 589 €	40,0 %
2023	1 513 743 €	1 025 559 €	67,75 %
Variation en valeur	- 283 718 €	+ 308 670 €	
Variation en %	- 15,78 %	+ 43,12 %	

CP investissement SAIC	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2022	1 779 644 €	664 216 €	37 %
2023	1 513 743 €	1 079 620 €	71,32 %
Variation en valeur	- 265 901 €	+ 415 404 €	
Variation en %	- 14,94 %	+ 62,54 %	

Le taux d'exécution de l'investissement du SAIC, en AE et en CP, est beaucoup plus élevé qu'en 2022. Cela s'explique par un décalage de projets de recherche pluriannuels dans le temps.

Les dépenses d'investissement en AE sont réparties comme suit :

- les AAP région recherche : 153 283,62 € (14,89 %),
- les contrats CIFRE : 3 410,05 € (0,33 %),
- les prestations recherche : 160 29,82 € (15,55 %),
- les contrats de recherche : 712 580,55 € dont 691 115 € pour le projet EcoCampus (69,23 %).

La répartition des dépenses d'investissement par domaine de recherche montre que 72 % des dépenses d'investissement du SAIC sont fléchées en direction du domaine D107 (recherche universitaire : mathématique), le reste étant fléché vers le domaine D108 (recherche universitaire en physique chimie).

Répartition des dépenses d'investissement par laboratoire D107

Equipes de recherche	Montants
ELLIADD ERCOS	32 978 €
FEMTO-ST (département ENERGIE)	644 793 €
ICB (département CO2M)	55 500 €
CIAD	5 888 €
Total	739 159 €

Répartition des dépenses d'investissement par laboratoire D108

Equipes de recherche	Montants
UAR FCLAB	38 499 €
FEMTO-ST (département MINAMAS)	3 053 €
ICB (département CO2M)	24 087 €
ICB (département PMDM)	219 737 €
FEMTO-ST (département ENERGIE)	1 014 €
Total	286 390 €

C : Les recettes

Rappel : Les recettes ne sont présentées qu'en recettes encaissés (RE), et non en autorisations de recettes (AR)

Le taux d'exécution global des recettes de l'UTBM s'élève, en 2023, à 81 %. Ce taux est identique à 2022. (89 % pour les recettes globalisées et 93 % pour les recettes fléchées).

1) La subvention pour charges de service public globalisée (SCSP)

La notification définitive du 14 décembre 2023 porte celle-ci à 30 809 614 €.

SCSP	2022	2023	Variation en valeur	Variation en %
Masse salariale	27 036 478 €	28 157 963 €	+ 1 121 485 €	+ 4,15 %
Fonctionnement	2 844 689 €	2 651 651 €	- 193 038 €	- 6,79 %
Total	29 881 167 €	30 809 614 €	+ 928 447 €	+ 3,11 %

La subvention pour charges de service public augmente de 928 447 € entre 2022 et 2023.

Cette hausse est différenciée : les crédits de masse salariale augmentent de + 4,15 %, notamment en raison des compensations partielles (50 %) des mesures "Guérini". En revanche, dans un contexte contraint, les crédits de fonctionnement diminuent quant à eux de - 6,79 %.

Les principaux facteurs d'évolution sont les suivants :

- + 970 161 € de crédit de masse salariale, dont 766 886 € au titre de la hausse de la valeur du point de juillet 2022 ;
- + 40 000 € de soutien à la trajectoire financière à la masse salariale ;
- + 151 324 € au titre des actions spécifiques liées à la masse salariale ;
- - 122 959 € au titre des crédits de fonctionnement ;
- - 120 890 € au titre de l'exonération des droits d'inscription pour les étudiants boursiers ;
- + 60 000 € au titre des opérations immobilières ;
- - 132 409 € au titre des actions spécifiques de fonctionnement.

2) Les autres financements de l'Etat globalisés

	2022	2023	Variation en valeur	Variation en %
Autres financements de l'Etat CPER, etc.	63 743 €	47 408 €	- 16 335 €	- 25,63 %

Le montant perçu en 2023 correspond au solde du projet de création d'un fablab mobile.

3) La CVEC globalisée

	2022	2023	Variation en valeur	Variation en %
CVEC	114 618 €	173 013 €	+ 58 395 €	+ 50,95 %

La hausse de la CVEC ne repose pas sur les notifications, mais sur les recettes effectivement encaissées au cours de l'exercice.

Pour l'année 2023, 173 013 € ont été encaissés au titre de la notification 2022/2023.

La hausse des recettes par rapport à 2022, découle simplement du décalage du versement par le CROUS du premier versement de la notification 2022-2023 de 105 694 €, normalement attendu en décembre, et qui n'a été finalement versé qu'en janvier 2023.

4) Les autres financements publics globalisés

	2022	2023	Variation en valeur	Variation en %
Autres financements publics globalisés	983 552 €	736 792 €	- 246 760 €	- 25,09 %

Ces recettes de 736 792 € (- 25,09 % par rapport à 2022) concernent principalement :

- les reversements effectués par la ComUE UBFC pour 148 454 € au titre du programme H2020 Panda ;
- 44 976 € de subvention RBFC pour le projet de Learning Lab ;
- 82 500 € pour le projet CRUNCH Time ;
- 80 947 € au titre du préciput "hébergeur" des programmes ANR opérés au sein de l'établissement ;
- 72 000 € au titre des programmes Mobilités Erasmus.

5) Les ressources propres globalisées

	2022	2023	Variation en valeur	Variation en %
Ressources propres globalisées	5 852 209 €	5 268 272 €	- 583 937 €	- 9,98 %

L'établissement a poursuivi la politique de développement des ressources encaissables. Malgré cela, le montant des ressources propres est en baisse de 583 937 € par rapport à 2022, et s'élève à 5 268 272 €.

Les éléments suivants permettent d'affiner l'analyse : 4 postes de recettes connaissent une baisse et 2 sont en augmentation par rapport à 2022.

Droits d'inscriptions : 720 905 € (- 237 797 € par rapport au compte financier 2022)

Les recettes liées aux droits d'inscription sont en baisse de 237 797 €, avec un taux d'exécution de 90,11 %.

Le nombre d'étudiants en diminution, avec 2 532 étudiants inscrits sur l'année universitaire 2023-2024 (2624 étudiants sur l'année universitaire 2022-2023), explique en partie cette diminution de recettes. Ce phénomène relève d'une conséquence directe de l'entrée en vigueur du Bachelor universitaire de technologie (BUT).

La formation continue/VAE : 380 120 € (+ 71 996 € par rapport au compte financier 2022)

La hausse des recettes de formation continue / VAE en 2023, s'explique par une augmentation du nombre des stagiaires (213 en 2023 contre 177 en 2022) :

- DU Ergo : 10 stagiaires en 2023 (4 stagiaires en 2022),
- Master ETI : 6 stagiaires en 2023 (2 stagiaires en 2022),
- Formations courtes : 17 formations pour 132 stagiaires en 2023 contre 11 formations pour 85 stagiaires en 2022.

Par ailleurs, davantage de financements ont été accordés, ce qui a favorisé la facturation des formations à taux plein. Seulement 11 % des stagiaires se sont auto-financés, contre 20 % en 2022.

Taxe d'apprentissage : 442 801 € (- 163 649 € par rapport au compte financier 2022)

Le montant de la taxe d'apprentissage est en baisse de près de 27 % par rapport à l'année 2022. L'établissement subit directement la réforme de la taxe d'apprentissage sur 2023.

Le système de versement du solde a été totalement transformé. Les versements, qui étaient directement transmis par les entreprises, sont dorénavant intégrés à la Déclaration sociale nominative (DSN) des entreprises et payés à l'URSSAF (principal organisme collecteur avec la MSA). Si un reliquat 2023 pourra être versé (montant non encore connu), il ne le sera que sur l'exercice 2024.

Contrats et prestations ANR : 130 936 € (0 € en 2022)

Valorisation (prestations de recherche) : 1 696 710 € (- 265 967 € par rapport au compte financier 2022)

Le taux d'exécution par rapport au budget rectificatif n°1 est de 74,60 %.

Le montant des contrats signés pour 2023 s'élève à 3 775 964 € (contre 3 837 393 € en 2022), dont 2 443 796 € de contrats de recherche sur financements publics (2 332 008 € en 2022) et 1 257 268 € de contrats financés par des institutions privés (1 505 385 € en 2022). Le montant des contrats industriels signés en 2023 est en légère baisse par rapport à 2022 (- 248 117 €).

Comparativement à l'année 2022 sur la même période, le montant total des contrats signés est quasi stable avec une très légère baisse de 2 %, soit - 61 429 €.

Les évolutions par typologie de projets sont les suivantes :

- contrats de recherche = hausse de 5 %, soit + 111 788 € (au 31/12/2022 = 2 332 008 €) ;
- contrats industriels = Baisse de 12 %, soit -173 217 € (31/12/2022 = 1 505 385 €).

Les contrats de recherche signés sur la période 01/01/2023 - 31/12/2023 ont augmenté de 5 % par rapport à l'année dernière, tirés vers le haut par les projets ANR (653 537 €) et les programmes Européens (UE = 589 118 € et FEDER = 211 993 €).

Les contrats industriels signés sont, quant à eux, en baisse par rapport à l'année dernière sur la même période, avec une baisse de 12 %.

Cela s'explique par un contexte économique contraint, qui entraîne une réduction des dépenses de R&D des entreprises.

Les financements *via* les entreprises représentent 30 % des contrats signés, ce qui montrent la proximité de l'UTBM avec le tissu industriel et les liens très forts noués depuis de très nombreuses années. Les financements publics sont tirés vers le haut grâce aux programmes ANR (653 537 € de contrats signés soit 17 % du montant total des contrats signés 2023) et Européens (589 218 € de contrats signés soit 16 % du montant total des contrats signés 2023), ce qui démontre la qualité de la recherche UTBM.

Le soutien des collectivités territoriales à l'UTBM est quant à lui en net recul et ne représente que 6 % des contrats signés sur 2023.

Autres recettes : 1 839 906 € (- 75 169 € par rapport au compte financier 2022)

Malgré une hausse des recettes UTSEUS en 2023 avec 359 688 € (+ 70 900 €), les autres recettes globalisées sont en baisse qui s'explique notamment par :

- la baisse de la refacturation au CFAI de 77 276 € (proportionnel au nombre d'apprentis) : elle s'élève à 1 020 491 € en 2023,
- la baisse des recettes liées aux inscriptions aux examens internationaux.

Financements de l'Etat fléchés :

	2022	2023	Variation en valeur	Variation en %
Financements de l'Etat fléchés	100 505 €	2 399 782 €	+ 2 299 277 €	+ 2287 %

Ce poste de recettes connaît une très forte hausse par rapport à 2022 qui s'explique par des recettes encaissées et rapprochées liées à une partie de la subvention Etat sur la réhabilitation du bâtiment A.

Autres financements publics fléchés :

	2022	2023	Variation en valeur	Variation en %
Autres financements publics fléchés	2 802 247 €	2 844 596 €	+ 42 354 €	+ 1,5 %

Les autres financements publics fléchés connaissent en 2023 une légère hausse de + 1,5 % par rapport au compte financier 2022.

Les recettes identifiées correspondent à une partie du financement des travaux du bâtiment B, ainsi qu'au financement des différents programmes de recherche sur le SAIC, dont les principaux sont les suivants :

- Projet MIFHySTO (financement RBFC / AAP) : 265 000 € ;
- Projet PAN (financement RBFC / AAP) : 192 847 € ;
- Projet O2SaD (financement BPI France) : 72 000 € ;
- Projet Response (financement FEDER) : 46 047 € ;

Recettes propres fléchées :

	2022	2023	Variation en valeur	Variation en %
Recettes propres fléchées	- 53 288 €	511 €	+ 53 799 €	+ 100,95 %

Il s'agit ici d'une régularisation de titre émis suite à la participation d'un doctorant à une conférence en mai 2022.

D : Le solde budgétaire

Le solde entre les dépenses en CP (48 326 844 €) et les recettes en RE (41 882 474 €) est déficitaire de 6 046 855 € et se décompose comme suit : 5 572 124 € de déficit pour l'établissement, 474 232 € de déficit pour le SAIC, et 499 € de déficit sur la Fondation.

Le solde déficitaire pour l'établissement est lié aux PPI « Réhabilitation du bâtiment A » et « Open Lab immobilier bâtiment B ».

Concernant la réhabilitation du bâtiment A, il est constaté un solde budgétaire déficitaire de - 1 337 013 € qui s'explique par le fait que les dépenses sur 2023 ont été supérieures aux encaissements. En effet, tous les encaissements perçus en 2023 n'ont pas pu être rapprochés avec les titres émis en fin d'année, au regard des contraintes calendaires. Ce sont, au final, 3 443 511 € de titres qui ont été émis pour 2 400 000 € de subvention rapprochée en comptabilité.

A ce jour, depuis le début du projet, ce sont 7 297 689 € de dépenses effectuées pour 4 216 566 € de recettes encaissées et rapprochées.

Le solde déficitaire de 1 153 871 € du projet « Open Lab immobilier bâtiment B », s'explique par les mêmes raisons.

A ce jour, 5 176 855 € de dépenses ont été effectuées, pour 2 949 090 € de recettes encaissées et rapprochées. Pour rappel, l'UTBM autofinance ce projet à hauteur de 2 000 000 €.

Par ailleurs, les titres de recettes des projets CRUNCH Time et Lab pour 182 500 €, ainsi que des droits d'inscriptions pour 111 300 € n'ont pas pu être émis en décembre 2023 et ont donc été comptabilisés en produit à recevoir. Il en est de même pour 268 199 € d'indemnité sinistre de la toiture du bâtiment F, H et I de juillet 2022.

Concernant le SAIC, des projets comme le Living H2 Bois, ont eu des dépenses supérieures aux recettes à hauteur de 90 000 €.

L'ensemble de ces éléments (produits à recevoir) est d'ordre comptable et n'apparaît pas en comptabilité budgétaire. En conséquence, ce décalage entre dépenses et recettes a un impact important sur le solde budgétaire.

Le solde déficitaire du SAIC s'explique essentiellement par un décalage entre les dépenses émises sur des projets et les encaissements liés non perçus.

Les recettes fléchées identifiées sont celles perçues dans le cadre du projet Eco Campus.

II – L'équilibre financier (Tab. 4 et 5)

(tableau 4 – Equilibre financier) et tableau 5 (Opérations pour compte de tiers)

Le tableau 4 d'équilibre financier prend en compte le solde budgétaire résultant du tableau 3, auquel sont adjointes les opérations de trésorerie non budgétaires.

Le tableau 4 fait apparaître un prélèvement de trésorerie de l'ordre de 3 260 966 €, contre 275 304 € en 2022, soit un écart de – 2 985 662 € (prélèvement de 5 532 852 € prévu au BR n°1).

Les besoins de financement se décomposent ainsi :

- 317 630 € au titre des décaissements de TVA ;
- 897 135 € au titre des décaissements pour comptes de tiers (718 448 € au nom et pour le compte de tiers et 138 942 € sur compte de tiers), dont 633 857 € de bourses Erasmus, 80 800 € au titre des bourses d'aides à la mobilité internationale et 3 790 € au titre du projet ARFITEC.

Les opérations non dénouées en dépenses, en attente, sont automatiquement placées dans le tableau 5, à hauteur de -138 942 €.

Les financements destinés à couvrir les besoins proviennent :

- des crédits de TVA encaissés pour 298 980 € ;
- 951 636 € au titre des autres opérations pour le compte de tiers, composées des bourses d'aides à la mobilité internationale 2023, des bourses Erasmus ;
- 2 427 617 € d'opérations soldées et rapprochées.

III : Les opérations liées aux recettes fléchées (Tab. 8)

Sont fléchés tous les projets faisant l'objet d'une justification dont les montants engagés sont supérieurs à 100 000 €. Ainsi, se retrouvent dans cette section :

- la réhabilitation du bâtiment A,
- les travaux immobiliers d'installation de l'Open Lab dans le bâtiment B,
- tous les contrats de recherche financés (région, PMA, GBCA, département, etc.).

IV : La trajectoire financière de l'établissement (Tab. 6, 7, 9 et 10)

A : Analyse des agrégats budgétaires

1) Les restes à payer (tableau de synthèse)

Le niveau des restes à payer traduit les autorisations d'engagement (Tab 10) consommées, mais non soldées.

Le montant des restes à payer affichés dans le tableau de synthèse intègre pour partie les opérations suivantes :

- la réhabilitation du bâtiment A pour 744 923 €,
- le clos couvert pour 159 345 €,
- l'Open lab pour 351 655 €,
- les contrats de recherche pour 118 551 €,
- les prestations et CIFRE pour 328 649 €.

Les restes à payer représentent 4 210 324 € en fin d'année 2023, avec une variation à la baisse de - 4 423 322 € par rapport l'exercice 2022.

Un travail conséquent d'apurement a en effet été mené sur l'année 2023 par les gestionnaires CRB, ce qui explique cette variation à la baisse particulièrement importante.

Les opérations d'apurement des commandes non soldées se poursuivront sur 2024, et seront menées à l'avenir régulièrement afin d'éviter tout délai excessif dans le traitement des commandes.

2) Le solde budgétaire

Le solde budgétaire résulte de la différence entre le montant des recettes encaissées et la consommation des CP sur l'exercice.

Le solde budgétaire se traduit par un déficit de 6 046 855 €. Il diminue de 3 655 416 € par rapport au compte financier de l'année 2022.

B : Les opérations pluriannuelles (tableau 9 et 10)

Ce tableau concerne toutes les dépenses budgétaires ayant vocation à être exécutées sur plusieurs exercices. Il retrace d'une part les montants de dépenses prévues au budget de l'année et d'autre part les montants à prévoir au budget de chacune des années suivantes. Il a ainsi vocation à déterminer la soutenabilité budgétaire des opérations.

1) Le tableau des PPI

Pour l'UTBM, les principales opérations s'inscrivent dans le cadre immobilier. Le montant total des opérations pluriannuelles en investissement s'élève à 21 636 522 €.

Pour l'année 2023, 3 567 747 € ont été consommés en AE et 7 446 863 € en CP. Les deux types de PPI, sur fonds propres ou financés, sont les suivants :

Les PPI sur fonds propres :

- le clos couvert : chaque année, en fonction des possibilités financières, les locaux qui représentent une surface cumulée de 67 000 m², sont entretenus et rénovés. Le solde repris dans le tableau 9 est celui au 31/12/2016. Le montant global de l'opération en 2023 se porte à 1 114 232 € ;
- la mise en accessibilité et l'accès aux handicapés : le montant global du projet est de 2 782 290 €. Ce dernier a été chiffré par BBSI Conseils et voté au Conseil d'administration du 26 février 2016 ;
- le CPER 2021-2027 finançant 3 projets distincts : le bâtiment M, le bâtiment C et la rénovation façade pour un montant de 640 000 €, actuellement entièrement financés par l'UTBM.

Les PPI financés :

- la réhabilitation du bâtiment A(site de Belfort) : 11 450 000 €, dont 1 300 000 € sur fonds propres. Les travaux se dérouleront jusqu'au printemps 2024. Les financeurs sont les suivants : l'Etat pour 2 300 000 € dans le cadre du CPER et 4 950 000 € dans le cadre du plan de relance, la Région BFC pour 1 300 000 €, le département du Territoire de Belfort pour 300 000 €, le Grand Belfort pour 1 300 000 €. Au 31/12/2023, ce sont 8 043 612 € de dépenses engagées pour 7 297 689 € de dépenses payées sur ce projet. Il reste donc 3 406 387 € à engager pour solder le projet ;
- la réhabilitation du bâtiment B pour l'Open Lab : le projet est de 5 650 000 € (3 650 000 € apportés par la RBFC et 2 000 000 € par l'UTBM en auto-financement). 5 528 510 € de dépenses ont été engagées à la fin de l'année 2023 pour 5 176 855 € de dépenses payées. Le bâtiment a été livré, mais le décompte général définitif permettant de solder les dépenses associées n'a pas été reçu. Il reste donc 121 489 € à engager, pour des restes à payer à hauteur de 351 654 €.

2) Les programmes de recherche

Les programmes de recherche sont suivis grâce à des fiches de coûts. Dans la continuité de la fiabilisation des tableaux 9 et 10, chaque fiche est saisie et programmée dans SIFAC, tant en dépense qu'en recette.

Les programmes de recherche sont dissociés en deux sections afin de faciliter la lecture : les contrats de recherche et les prestations de recherche pluriannuelles (les prestations de recherche ponctuelles annuelles ont été isolées). Le montant global des projets de recherche est de 14 081 226 € (10 640 971 € en 2022), soit une très nette hausse de 3 441 255 € :

- 4 950 408 € de contrats de recherche,
- 9 130 817 € de prestations et CIFRE.

En 2023, ce sont 425 nouveaux contrats qui ont été signés, pour un montant de cumulé de 3 775 964 €.

Seuls les contrats signés après le 31 décembre 2016 ont été retenus. Les reliquats de contrats recherche antérieurs sont terminés, et les prestations correspondent à des prestations annuelles, donc n'ayant pas vocation à être suivies dans les tableaux 9 et 10.

3) Analyse des agrégats comptables

Le résultat

Il est rappelé que :

- la méthode des paiements comptabilise une transaction au moment de l'encaissement ou du décaissement des fonds ;
- la méthode des droits constatés comptabilise une transaction lorsqu'intervient l'activité (ou la décision) qui va générer les recettes ou les dépenses et ne tient pas compte du moment auquel a lieu les décaissements ou encaissements.

Le résultat UTBM est négatif de – 886 506 €. En 2022, il était positif de 952 953 €.

Un certain nombre de facteurs expliquent ce résultat :

- le décalage entre les engagements pris en 2022 pour l'année 2023 et leur aboutissement en 2023 en comptabilité générale,
- l'effet ciseaux entre charges et produits : les charges augmentent davantage que les produits,
- l'augmentation des amortissements liée à l'impact net des destructions des bâtiments A et B avant rénovation qui s'élève à 131 k€ (différence entre les amortissements et les reprises de subventions correspondantes) et le début de l'amortissement du bâtiment B.

Les dépenses par nature

Dépenses (en €)	2022	2023	Evolution
Salaires et taxes	27 320 580 €	28 308 555 €	4 %
Dotations aux amortissements et provisions	4 001 492 €	5 161 867 €	29 %
Maintenance, entretien, nettoyage, assurances	1 198 800 €	1 186 004 €	- 1 %
Achats divers fournitures et petits matériels	1 195 555 €	1 123 288 €	-6 %
Viabilisation (eau, gaz, électricité, carburant)	1 241 114 €	1 527 716 €	23 %
Déplacements, missions, réceptions	534 396 €	690 616 €	29 %
Publications	126 408 €	132 989 €	5 %
Charges de gestion interne	748 208 €	411 482 €	- 45 %
Prestations externes et honoraires	1 352 331 €	1 501 659 €	11 %
Location, Crédit Bail, copropriété	573 261 €	832 630 €	45 %
Documentation, reprographie	223 254 €	202 743 €	- 9 %
Autres impôts et taxes	369 897 €	549 636 €	49 %
Poste, téléphone, réseau	105 130 €	110 931 €	6 %
Charges financières	2 210 €	359 €	- 84 %
Charges d'intervention	-	30 799 €	
Dépenses exceptionnelles	-	-	

Total	38 992 636 €	41 771 275 €	7 %
--------------	---------------------	---------------------	------------

Dans leur globalité, les dépenses de fonctionnement et de personnel augmentent fortement, de + 2 778 639 (+ 7 %), par rapport à 2022. La hausse était déjà importante entre 2021 et 2022 (à hauteur de 1 887 351 €).

Trois postes sont en forte hausse :

- la masse salariale augmente en valeur absolue de 987 976 €, soit près de 1/3 de l'augmentation précitée. L'UTBM a en effet subi l'impact en année pleine de la hausse du point d'indice entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2022, en plus de l'impact pour 6 mois et de la hausse du point d'indice entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2023, ainsi que la hausse du SMIC. A cela s'ajoute le GVT et les primes et indemnités, en hausse sur 2023 également, et la mise en place de la RIPEC pour les enseignants et enseignants-chercheurs ;
- les dotations aux amortissements avec une hausse de 29 % par rapport à 2022.
- la viabilisation, comprenant les dépenses, d'eau, gaz, d'électricité et de carburant, ont augmenté de 23 %, pour atteindre un montant de 1 527 716 €.

Les subventions d'exploitation

Nature (en €)	2022	2023	Evolution
Subventions Etat (MENESR)	29 887 205 €	30 842 829 €	3 %
Autres ministères	56 247 €	115 €	- 100 %
Etat	29 943 452 €	30 842 944	3 %
Régions	274 224 €	114 808 €	- 58 %
Départements	2 750 €	-	
Communes et Groupements de C.	254 223 €	203 877 €	- 20 %
Collectivités locales	531 197 €	318 685 €	- 40 %
Union Européenne	220 513 €	169 019 €	- 23 %
Autres collectivités publiques et organisme international	291 318 €	229 448 €	- 21 %
ANR	255 220 €	219 056 €	- 14 %
Divers	290 995 €	139 288 €	- 52 %
Autres	837 534 €	587 793 €	- 30 %
Total	31 532 696 €	31 918 441 €	1 %

Les subventions d'exploitation en droits constatés restent quasiment identiques à 2022 (+ 385 745 €).

Tous les postes sont en baisse, notamment les subventions des collectivités locales (- 40 %). Les subventions provenant de l'UE et de l'ANR, sont également en baisse, de l'ordre de respectivement 23 et 14 %.

La hausse de la subvention pour charge de service public vient compenser la diminution de l'ensemble des autres postes.

Les ressources propres

Nature	2022	2023	Evolution
Droits d'inscriptions	1 048 308 €	1 095 788 €	4 %
Taxe d'apprentissage	607 489 €	441 762 €	- 27 %
Autres prestations (Etudes, ventes, activités annexes...)	1 390 408 €	1 385 309 €	
Prestations et valorisation	1 759 749 €	1 525 579 €	- 13 %
Prestation de formation continue	381 975 €	386 734 €	1 %
Divers (Autres ressources et prestations internes)	801 501 €	687 879 €	- 14 %
Don et leg	1 800 €	400€	-78%
Total	5 991 230 €	5 523 050 €	- 8 %

Les ressources propres sont en baisse de l'ordre de 8 % avec une baisse de 468 180 €.

Les ressources liées aux prestations et valorisations sont stables, après un retour à un niveau plus habituel en 2022 et une année 2021 exceptionnelle.

Les prestations de formation continue se stabilisent en 2023 (+ 1 % par rapport à 2022).

Les droits d'inscriptions, en droits constatés, sont en hausse, et incluent les produits à recevoir de l'ordre de 111 000 €, ainsi que les droits d'inscription liées à la formation SBARRO.

Néanmoins, les ressources liées à la taxe d'apprentissage sont en baisse de 27 %.

La capacité d'autofinancement (CAF)

La CAF permet de mettre en évidence le solde entre les produits encaissables et les charges décaissables. Ce solde permet d'augmenter le fonds de roulement, car pris comme une ressource s'il est positif, ou de le diminuer car comptabilisé comme un emploi s'il est négatif.

Pour 2023, la CAF de l'UTBM est de 1 105 367 €, en baisse de - 1 428 382 €. Elle se décompose ainsi :

- Etablissement : 1 003 132 € (2 277 358 € en 2022), soit une diminution de 55,95 % ;
- SAIC : 102 672 € (265 440 € en 2022), soit une diminution de 61,32 % ;
- Fondation : - 436 € (- 9 049 € en 2022).

Fonds de roulement (FDR) et trésorerie

Le FDR net global est de 11 852 810 €, en baisse de 3 147 918 € par rapport au FDR net global 2022, ce qui correspond à 116 jours en 2023, pour 156 jours en 2022 (- 40 jours).

Des investissements à hauteur de 11 019 657 € ont été effectués en 2023, pour des ressources de l'ordre de 6 765 712 € et une CAF de 1 105 367 €. Ce qui traduit une variation du fonds de roulement de - 3 148 578 €.

Cela s'explique principalement par :

- les travaux bâtimentaires en cours pour 7 694 504 € en 2023, principalement au titre des opérations des bâtiments A et B ;
- des investissements pour les pôles à hauteur de 700 000 € ;
- des investissements en entretien bâtimentaire pour 474 000 € ;
- d'autres investissements, pour un montant total de 2 151 153 €.

La trésorerie varie à la baisse, avec un prélèvement de 3 260 966 €, et un solde de 14 663 495 € (17 924 461 € en 2022), dont un prélèvement de trésorerie fléchée à hauteur de 2 743 673 €, directement lié à :

- des encaissements à hauteur de 5 244 890 € pour des projets non encore finalisés (bâtiments A et B essentiellement), ainsi que l'encaissement de subvention notamment pour le projet EcoCampus ;
- des décaissements importants en matière d'investissement, pour 7 842 773 €, dont 6 871 451 € pour les bâtiments A et B.